

L'ENTREVUE DU LUNDI



Paul Hébert

Le comédien Paul Hébert est amer devant la négligence gouvernementale en matière de culture. Selon lui, il suffirait aujourd'hui d'inventer un Festival du shoelack pour voir tomber les fonds gouvernementaux. Comme les grappes du ministre Tremblay... Il s'est confié à Jocelyne Richer.

Elsine devra gagner les milliards qu'il demande

Au sommet du G-7, Mulroney prévient la Russie : le FMI ne manque pas d'endroits pour placer ses fonds

D'après CP et Reuter

MUNICH — Le président de la Russie Boris Eltsine devra gagner les milliards de dollars en aide occidentale qu'il réclame parce qu'il y a beaucoup d'autres pays qui font la queue pour en obtenir, a prévenu hier le premier ministre Brian Mulroney.

À la veille du 18e sommet des sept pays les plus industrialisés qui s'ouvre aujourd'hui dans la capitale bavaroise, le premier ministre canadien a déclaré que M. Eltsine doit accélérer les réformes politiques et économiques dans l'ex-URSS. « Vous pouvez continuer à y injecter de l'argent et rien n'arrivera avant qu'ils ne réagissent avec des changements économiques fondamentaux », a-t-il affirmé.

Mulroney croit que M. Eltsine mérite l'aide du Fonds monétaire international (FMI) mais qu'il avait encore beaucoup de chemin à faire. « Ça dépend de lui. Le FMI a d'autres endroits où mettre son argent », a-t-il fait valoir.

Hier, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a déclaré qu'il recommanderait l'octroi d'un prêt de un milliard à la Russie, une aide conditionnelle à la mise en oeuvre d'un certain nombre de réformes de l'économie russe.

Le prêt du FMI devrait ouvrir la voie à une aide du G7 qui pourrait s'élever à 24 milliards \$, dont 6 milliards \$ pour un fonds de stabilisation du rouble.

On indiquait hier de source gouvernementale allemande que Michel Camdessus devrait se joindre mardi à Munich au sommet du G7 pour y rendre compte de ses entretiens

avec Boris Eltsine.

Lors de ce sommet de trois jours, les membres du G7 — les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et le Canada — prévoient discuter de la faiblesse de l'économie mondiale, des négociations sur la libéralisation du commerce, de la prolifération des armes nucléaires ainsi que du développement du tiers monde.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier conjointement avec le premier ministre italien, M. Giuliano Amato, M. Mulroney a déclaré que tous deux s'entendaient pour dire que le chômage et la croissance seront les principaux sujets économiques qui seront débattus lors de la rencontre du G7.

M. Mulroney a laissé entendre que le Canada, qui affiche le plus haut

Voir page 4 : Eltsine

Les climats de la densité

Serge Truffaut

ENFIN ! C'est au Spectrum hier entre 18 h et 19 h 30 que l'intensité a dévoilé son identité. Elle avait l'apparence d'un homme à la carrure imposante et revêtu d'une chemise aux couleurs vives de l'Afrique sur laquelle était inscrit : *The Jazz Machine*.

Évidemment, la dynamo qui animait cette « machine » était située derrière une batterie en la personne de Elvin Jones. Sur sa gauche, il y avait le saxophoniste Sonny Fortune et deux membres de la même confrérie instrumentale, soit Javon Jackson au ténor et Ravi Coltrane au soprano ainsi qu'au ténor. Ravi Coltrane, faut-il le rappeler, est le fils de John Coltrane à qui était dédié le spectacle qui, après Montréal hier, sera présenté à Glasgow ce soir et ici et là dans le monde au cours des prochains mois.

À la droite de la machine percussive du Jazz — Oui ! Avec un J majuscule —, il y avait Andy McKay, un grand bonhomme manipulant avec beaucoup de doigté cet instrument visuellement magnifique qu'est la contrebasse. À l'extrême droite de monsieur Jones, il y avait un piano d'où un homme, dont il faut d'ores et déjà retenir le nom, Willie Pickens, lançait des figures musicales aussi étonnantes qu'elles étaient limpides comme de l'eau de roche.

La connivence ou plus tôt la solidarité dans la densité étant le moto de cette machine en rien mécanique, ces six artistes à part entière se sont accaparés de ces morceaux intimides que sont *Mister D*, *Naima*, « Le blues du train » et *Alabama* avec une conviction telle qu'ils ont imposé, sans que cela soit nécessairement leur volonté ou objectif, les climats de la densité.

Voir page 4 : Jazz

Québec mettra sur pied à Montréal un grand marché public des produits de la mer

Louis-Gilles Francoeur

QUÉBEC s'apprête à créer à Montréal une sorte de marché Jean-Talon des produits de la mer pour inciter les Montréalais à consommer davantage les ressources halieutiques de la province et à diversifier leur consommation en découvrant les vertus cachées d'espèces, comme le sébaste, ignorées ici mais qui font les délices des gourmets des autres pays.

C'est ce qu'a révélé au DEVOIR le ministre délégué aux Pêcheries du Québec, M. Yvon Vallières, qui avait été invité à dire comment son ministère entendait soutenir les pêcheries québécoises, qui seront vraisemblablement aux prises avec une nouvelle diminution des quotas l'an prochain et que touche en partie le moratoire annoncé pour les bancs du nord-est de Terre-Neuve.

M. Vallières explique que son ministère a mis peu de pression sur les consommateurs, jusqu'ici, pour mettre davantage en valeur les nombreuses espèces du Québec. Il attendait, dit-il, qu'Ottawa donne suite à sa promesse d'investir 5 millions \$ dans la mise en marché de nouveaux produits.

Mais devant l'urgence d'aider certaines entreprises à faire face à la crise actuelle, notamment celles de la Basse-Côte-Nord, il est possible,

dit-il, que Québec prenne les devants sans attendre le réveil des mandarins de l'Outaouais.

C'est alors que M. Vallières évoque un important projet en chantier dans son ministère et qui verra le jour prochainement à Montréal, soit la création d'un important marché public pour les poissons et fruits de mer québécois.

Les Québécois aiment en réalité le poisson et les fruits de mer. Ils consacrent à cette forme d'alimentation 750 millions \$ par an. Mais seulement 10 % de cette somme, explique le ministre, est consacré à l'achat de produits québécois de la mer, ce qui explique la volonté du ministre de « partir à la conquête du marché québécois » en priorité.

Par ailleurs, M. Vallières qualifie de « courageuse » la position du ministre fédéral des Pêcheries, M. John Crosbie, qui a imposé la semaine dernière une interdiction de la pêche à la morue sur la côte est de Terre-Neuve. Le Québec a souvent demandé des mesures de rétablissement des stocks marins : « On ne peut pas toujours demander des mesures de rétablissement des stocks et les dénoncer lorsqu'elles surviennent », dit-il en précisant que les ministres doivent se fier à leurs chercheurs même si, parfois, leurs conclusions ne semblent pas coïncider avec l'expérience directe des gens

Voir page 4 : Mer

À Oka, Marc-André Legault n'est pas tellement surpris...

Paule des Rivières

MARC-ANDRÉ Legault se doutait, depuis quelque temps déjà, que les 34 Mohawks d'Oka seraient acquittés. N'empêche. Il a senti un vent de révolte monter en lui à l'annonce du jugement. « Tu te dis, maudit ! il y a tout de même quelqu'un qui est venu ici et a saccagé ma maison. Je n'ai pas rêvé tout cela. »

M. Legault fait partie de la demi-douzaine de propriétaires d'Oka dont les résidences ont été pillées durant ce fameux été indien de 1990 lorsque les revendications territoriales des Mohawks ont dégénéré en affrontements violents. Sa maison, qu'il a mis 13 ans à terminer et dont il a planté chaque clou, est située à quelques mètres des barricades que les Mohawks dressèrent pour empêcher le passage à la pinède d'Oka et que les policiers voulurent défoncer.

« À la télévision, le soir, je voyais les jouets des enfants en arrière-plan ; j'ai aussi vu Lasagne avec mon gros coffre à pêche », se rappelait M. Legault hier, qui ne vit plus à Oka mais qui vient faire son tour de temps en temps, en attendant que le

Voir page 4 : Oka



PHOTO NORMAND BLOUIN

Marc-André Legault à sa résidence d'Oka devant le lac des Deux-Montagnes.

Le non de Daniel Johnson au général de Gaulle

Selon Alain Peyrefitte, de Gaulle souhaitait entretenir avec le Québec des relations aussi étroites qu'avec l'Allemagne. Daniel Johnson a estimé que les choses allaient trop vite...

Sylviane Tramier

PARIS — S'il n'en avait tenu qu'au général de Gaulle, la France et le Québec auraient établi, à partir de 1967, des relations diplomatiques étroites, comparables à celles qu'entretiennent deux États souverains. Chaque année auraient eu lieu deux rencontres entre les chefs d'État et de gouvernement, sur le même modèle que se déroulent, encore aujourd'hui, les rencontres franco-allemandes. « Il n'y a pas de raisons que nous ayons, avec le seul peuple issu du peuple français qui existe hors de France, des relations moins étroites que celles que nous avons aujourd'hui avec le peuple allemand. »

Ces paroles du général de Gaulle ont été rapportées au DEVOIR par celui à qui elles s'adressaient, Alain Peyrefitte, qui était alors ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement français.

Le lendemain de son retour du Québec, après ce fameux voyage où

il avait lancé du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal le célèbre *Vive le Québec libre*, le général de Gaulle avait convoqué son ministre de l'Éducation et l'avait chargé de se rendre au Québec et de soumettre au premier ministre Daniel Johnson cette proposition : « Offrez-lui d'adopter le principe de deux rencontres annuelles entre le chef de l'État français et le chef du gouvernement québécois. » M. Peyrefitte se rendit au Québec en septembre 67, exposa la proposition du général au premier ministre du Québec, qui trouva que « les choses allaient trop vite ». Et, le projet resta sans suite. Dix ans plus tard, le président Giscard d'Estaing proposa la formule d'une rencontre annuelle entre le premier ministre français et le premier ministre québécois. Cette formule est celle qui, tant bien que mal, s'est poursuivie jusqu'en 1989.

Selon M. Peyrefitte, la proposition du général de Gaulle *suffoqua* littéralement le premier ministre Johnson. « À l'idée que le général de

Gaulle allait venir tous les ans au Québec, observe M. Peyrefitte, ses cheveux se dressaient sur la tête. Il m'a dit alors que les choses allaient trop vite, qu'il fallait laisser mûrir tout ça. »

Les choses s'étaient en effet quelque peu emballées un mois plus tôt. Le général de Gaulle avait accompli un voyage triomphal au Québec du 23 au 26 juillet 67. Il avait tenu à effectuer un périple chargé de symboles : voyage sur le croiseur Le Colbert, remontée du Saint-Laurent, débarquement à l'Anse-au-Foulon. Contrairement à ses précédents voyages, il n'était pas arrivé par la capitale canadienne. Portant un toast à ses hôtes à Québec, il déclare : « Ce que l'on voit apparaître au Québec, ce n'est pas seulement une entité populaire et politique de plus en plus affirmée, mais c'est aussi une réalité économique particulière et qui va grandissant. N'acceptant plus de subir, dans l'ordre de la pensée, de la culture et de la science, la prépon-

Voir page 4 : Le non

Piazzolla a rejoint Gershwin

AFF et LE DEVOIR

PARIS — Le grand rénovateur du tango moderne ne pouvait pas choisir meilleur moment pour quitter la scène. En s'éclipsant durant les quelques heures où le jazz est en tête à Montréal, Astor Piazzolla réussit à s'accrocher à la mémoire des milliers de fans qui étaient venus explorer avec lui les différents univers musicaux, lors de son triomphe à la Place des Arts il y a de cela six ans, presque jour pour jour. Maintenant, il est immortel.

Mieux, il aura même l'occasion d'aller se chercher de nouvelles sympathies montréalaises. Pour ceux et celles qui n'auront pas eu la chance de le voir ici, le Spectrum présente sur grand écran, ce soir à 18 h, et gratuitement, le concert qu'il nous avait offert lors de son tout premier passage dans la métropole, en 1984.

Dans la fête, il ira donc rejoindre ses idoles, George Gershwin ou Igor Stravinski. Il voulait être comme eux. Car le tango, cette « baliverne navrée », selon Jose-Luis Borges, ne

Voir page 4 : Piazzolla



Le général de Gaulle et Daniel Johnson au cours du voyage du général en 1967.

CAHIER SPÉCIAL

ÉDUCATION — Formation des maîtres

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée: le 7 août 1992

PARUTION le 15 août DANS LE DEVOIR

D'ici l'an 2001, le quart des professeurs actuels des niveaux primaire et secondaire auront pris leur retraite. La situation est semblable dans les cégeps.

Quels changements provoquera ce rajeunissement du corps professionnel? Quels standards doit-on exiger de ces nouveaux maîtres? les futurs professeurs possèdent-ils une formation suffisante pour enseigner à nos enfants? Comment s'y prendra-t-on, dans les universités, pour accueillir cette nouvelle clientèle?

Dans son édition du 15 août, LE DEVOIR se penchera sur l'éducation de demain au Québec.

Les neuf reportent la question du Sénat

Gerry Arnold

de la Presse canadienne

OTTAWA — Les pourparlers pour l'élaboration de propositions constitutionnelles d'ici au 15 juillet reprennent aujourd'hui à Ottawa. Et pour une fois, la réforme du Sénat n'est pas à l'ordre du jour.

Des ministres des neuf provinces anglophones, des représentants du fédéral et des deux territoires ainsi que quatre leaders amérindiens se rencontreront pour discuter de questions cruciales parmi lesquelles figurent les demandes des Amérindiens, la réduction des barrières ta-

rifaires intérieures et le droit de veto que le Québec tient à obtenir sur les changements constitutionnels à venir.

Demain, les neuf premiers ministres des provinces anglophones et le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark reprendront leurs discussions sur la réforme du Sénat.

Le Québec boycotte toujours le processus de négociations constitutionnelles.

Lors de la rencontre de vendredi, M. Clark et les premiers ministres ont convenu de poursuivre les pourparlers sur une nouvelle proposition de réforme du Sénat en vertu de laquelle chaque province disposerait

d'un nombre égal de représentants à la Chambre haute.

Aux yeux du fédéral et de plusieurs provinces, la conclusion d'une entente sur le Sénat constitue la clé d'un accord sur les propositions globales.

Les fonctionnaires fédéraux considèrent que la rencontre d'aujourd'hui permettra de régler les détails de dernière minute tandis que celle de demain, qui porte sur le Sénat, pourrait bien être déterminante pour le processus.

Les discussions sur la formule d'amendement sont également vitales pour l'entente. Les leaders amérindiens entendent bien, par ailleurs,

s'assurer qu'il n'y aura aucun recul sur l'engagement qu'ils ont obtenu pour le droit à l'autonomie et sur l'interprétation des traités.

Le premier ministre Brian Mulroney avait affirmé que si une entente ne pouvait être négociée avec les provinces d'ici au 15 juillet, le gouvernement fédéral agirait unilatéralement et déposerait aux Communes ses offres au Québec pour un fédéralisme renouvelé.

Celles-ci pourraient être suivies par un scrutin national sur les offres constitutionnelles en prévision du référendum d'octobre sur la souveraineté du Québec.

Les archives fédérales blâment Castonguay pour l'échec de Victoria

Kirk Lapointe

de la Presse canadienne

core trop entre les mains du gouvernement fédéral.

M. Trudeau voulait faire cette offre en privé au Québec. Il était certain que M. Bourassa l'accepterait. Aucune annonce publique ne serait faite avant que la charte ne soit ratifiée par le Québec, afin que d'autres provinces ne tentent pas d'obtenir elles aussi une entente parallèle.

Les minutes de la réunion montrent que le cabinet Trudeau réservait un accueil généralement négatif à la proposition. Des ministres notèrent que certaines familles québécoises recevraient le double de ce qui serait versé aux familles des autres provinces. Plusieurs favorisaient la présentation d'offres destinées à susciter l'accord du Québec, mais la proposition du premier ministre Trudeau fut considérée comme maladroite.

Le cabinet demanda finalement aux fonctionnaires de préparer une proposition pour le 22 juin, soit un jour après la tenue d'une rencontre cruciale du cabinet Bourassa. Si nécessaire, les ministres fédéraux présenteraient à leurs homologues provinciaux cette mesure « comme une avenue que le gouvernement fédéral est disposé à explorer ».

Le 23 juin, le premier ministre Bourassa s'opposa à la ratification de la Charte de Victoria. Plusieurs historiens ont attribué à M. Bourassa la décision du Québec de ne pas ratifier la Charte de Victoria. Mais M. Trudeau, lui, identifia un autre coupable : Claude Castonguay, alors ministre québécois responsable de la santé et des politiques sociales et familiales.

« Dans l'esprit de M. Trudeau, M. Bourassa aurait aimé ratifier la charte, mais a été manipulé par M. Castonguay et d'autres », indiquent les minutes de la réunion du cabinet fédéral du 25 juin 1971.

OTTAWA — Des documents obtenus récemment en vertu de la Loi d'accès à l'information montrent que l'ex-premier ministre du Canada, Pierre Trudeau, a tenté de bonifier le système d'allocations familiales pour inciter le Québec à ratifier l'entente constitutionnelle de 1971.

Les documents montrent que M. Trudeau aurait fait cette proposition au cabinet deux jours après la Conférence constitutionnelle de Victoria. Il aurait présenté cette mesure comme une « offre additionnelle » de dernière minute.

Dans l'esprit de M. Trudeau, Ottawa aurait versé les allocations familiales selon le mode de paiement décidé par les provinces.

Si, par exemple, une province avait voulu plus d'argent pour soutenir les familles ayant un quatrième ou un cinquième enfant, le gouvernement fédéral aurait distribué les fonds en conséquence. L'offre était assortie de conditions d'éligibilité limitant le recours des provinces à ces fonds. Le Québec était tout particulièrement visé par cette mesure.

Lors de la Conférence de Victoria, tenue du 14 au 16 juin 1971, Ottawa et les provinces s'étaient — non sans difficultés — entendus pour procéder au rapatriement de la constitution canadienne et avaient jusqu'au 28 juin pour signifier leur intention.

Toutes les provinces étaient d'accord, sauf le Québec. M. Bourassa voulait consulter son cabinet avant de rendre sa décision. Celui-ci le pressa de ne pas signer, principalement parce que plusieurs ministres considéraient qu'en vertu de la charte, les pouvoirs en matière de politiques sociales demeuraient en-

Les libéraux fédéraux sur le sentier de la guerre

Hugnette Young

de la Presse canadienne

OTTAWA — Les péquistes et souverainistes ont un discours dépassé qui n'a rien à voir avec le contexte politique et économique d'aujourd'hui, estime le codirecteur du programme électoral du Parti libéral du Canada, Paul Martin.

En prévision des élections fédérales qui auront lieu vraisemblablement au printemps prochain, les libéraux attendent leurs adversaires de pied ferme.

Après avoir sondé le pouls des militants ce printemps au cours de réunions de consultation dans 15 villes canadiennes, le Parti libéral se dit maintenant prêt à affronter l'électoral.

Des assemblées d'investiture ont déjà eu lieu dans plusieurs circonscriptions en juin un peu partout au pays et reprendront, à moins d'un revirement soudain, après une courte pause en septembre.

« Si on pense que le premier ministre tente d'organiser une élection à l'automne, on ne prendra pas de va-

cances », a précisé récemment le sénateur Pietro Rizutto, organisateur en chef de la campagne libérale fédérale au Québec.

Dans l'ensemble du pays, la campagne électorale des libéraux sera menée sur trois fronts : la reprise économique, l'environnement et l'élaboration de politiques sociales progressistes. On souhaite que la question constitutionnelle qui a tellement nui au chef libéral Jean Chrétien au Québec, soit résolue au moment du déclenchement des élections.

Au Québec, où le Bloc québécois donnera du fil à retordre aux vieux partis traditionnels, les libéraux s'emploieront à défaire la thèse souverainiste défendue par le leader du Bloc québécois Lucien Bouchard et le chef péquiste Jacques Parizeau.

« Il y a une reconnaissance au Québec que la notion de souveraineté de Parizeau et de Bouchard est dépassée, a expliqué M. Martin au cours d'un long entretien. Il y a une reconnaissance que Bouchard et Parizeau sont en train de mener un débat des années 70 dans un monde qui n'existe plus. »

Selon lui, le discours des souverai-

nistes et des indépendantistes ne passera pas, les gens étant fort davantage préoccupés par la piètre situation économique.

Au Québec, donc, croit M. Martin, le succès électoral dépendra avant tout de la cohérence du message économique. Le Québec doit être au diapason des grands changements technologiques en cette ère de globalisation des marchés, précise le député montréalais. Il faut miser sur la percée phénoménale des petites et moyennes entreprises québécoises.

« Il faut comprendre que la Révolution tranquille au Québec, la révolution économique de Québec inc., va beaucoup plus loin que les cinq à dix entrepreneurs qui font les manchettes, estime M. Martin. C'est vraiment cet esprit d'entrepreneur qui est présent chez des centaines et des milliers de jeunes Québécois et Québécoises. C'est beaucoup plus profond que Québec inc. »

Selon lui, les conservateurs ont mené le pays au bord de la ruine. Obsédés par la réduction du déficit, ils ont négligé les politiques sociales, dit-il. Une nouvelle vision d'espoir s'impose, selon lui, car le Canada est

arrivé à un point de non-retour.

Plus interventionnistes que les conservateurs, les libéraux croient que l'État doit créer un cadre favorable à l'investissement. Il faut miser sur les cancrs qui rongent la productivité : le décrochage scolaire, la pauvreté, la violence familiale. L'éducation est donc la plaque tournante de l'économie, feront valoir les libéraux.

Ces grands thèmes de l'économie, de l'environnement et des politiques sociales avaient déjà été soulevés à la conférence libérale d'Allymer, en novembre. Au cours de sa tournée de consultation, M. Martin a été surpris toutefois à quel point la question de l'intégrité politique dominait les attentes des militants libéraux.

« Le discours politique dans l'optique d'une grande partie de la population n'est plus pertinent », a-t-il souligné. « Pour moi, l'honnêteté du message politique va être de loin le sujet le plus important au cours de la prochaine élection. »

Selon lui, c'est l'une des raisons pour lesquelles le chef du Reform Party Preston Manning est en train de plafonner dans l'opinion publique.

La rue Saint-Paul Ouest s'anime.
Découvrez ses galeries d'art,
ses boutiques et ses restaurants.



GALERIE D'ART

Relais des Époques

Denise Di Candido

Tél.: (514) 844-2133

234, rue Saint-Paul, ouest
Vieux-Montréal, Qué. H2Y 1Z9



Venez fêter avec nous!



Notre boutique
thématique:

un nouveau rendez-vous

Ouvert tous les jours
sauf le lundi.

Entrée libre.

150, St-Paul ouest

Musée d'archéologie
et d'histoire de Montréal



RESTO - BISTRO

B E L G E

139, RUE ST-PAUL O., MONTRÉAL, QC. H2Y 1Z5 TEL. (514) 8 HERGÉ 2.

GALERIE D'ART

Lidia Monaco

(VIEUX MONTRÉAL) INC.

34, rue Saint-Paul Ouest
Montréal (Québec) H2Y 1Y8

Tél.: (514) 849-6052



Édition et distribution
d'estampes originales et
d'oeuvres uniques sur papier.
Service d'encadrement

9, St-Paul ouest, Vieux Montréal, Qué., H2Y 1Y6, Canada
(514) 844-3438



Restaurant / Bar
Le Bowlingueur

SPÉCIALITÉS: POISSONS ET
FRUITS DE MER
RÔTI DE BOEUF

363, SAINT-FRANÇOIS XAVIER (COIN ST-PAUL)
VIEUX-MONTRÉAL H2Y 3P9 Tél.: 845-3646



Rita R. Giroux

MARCHANDE DE FLEURS
"DESIGNER"

206 ST-PAUL OUEST
VIEUX-MONTRÉAL, Qc H2Y 1Z9
TÉL.: 844-4714 FAX: 844-4716

Boutique

Avril

Création

vêtements et bijoux exclusifs

404, St-Sulpice (coin St-Paul) 843-6974

GALERIE

PARCHEMINE

Encadrements et gravures
Vente de moules — Toiles et papiers reliure
Outils et accessoires — Restauration de tableaux

50 St-Paul ouest, suite 02
Montréal, P.Q. Canada H2Y 1Y8 Tél.: (514) 845-3368



Encadrements
Idée

• ENCADREMENT • LAMINAGE • LITHOGRAPHIE
• SÉRIGRAPHIE • REPRODUCTIONS • AFFICHES
• MATÉRIEL D'ARTISTE

235 ouest, rue St-Paul, Montréal (Québec) H2Y 2A2
(514) 288-5820



RÉVOLUTION
ANTIQUES

MEUBLES EUROPÉENS D'ÉPOQUE
TABLEAUX-GRAVURES
OBJETS D'ART

OUVERT 7 JOURS, de 10h à 18h

215 ST-PAUL OUEST
MONTRÉAL QUÉBEC H2Y 2A1
(514) 847-1522

C.A.B. — DÉCO IMPORT EXPORT
Importation de chaises

105 ST-PAUL OUEST
MONTRÉAL, QUÉBEC
CANADA H2Y 1Z5

TÉL.: (514) 844-9443
FAX: (514) 844-4390

Le Muscadin
Fine Cuisine Italienne

100 St. Paul Ouest
Le Vieux Montréal H2Y 1Z3

Réservation
842-0588



Scowen promet de redorer le blason québécois à New York

Roland-Yves Carignan



Reed Scowen

PHOTO JACQUES GRENIER

C'EST William McCahill qui va être content ! L'ancien consul américain était follement amoureux du Québec mais déplorait l'image négative projetée dans les États de la côte est — en outre par les autochtones et par des écrivains comme Mordecai Richler — et souhaitait ardemment une campagne de marketing active pour rétablir les faits. Il va être servi.

Au matin du 3 août prochain, un grand homme vêtu au goût du jour, les cheveux blonds un peu rebelles et le regard posé, ouvrira pour la première fois et d'un geste assuré la porte du bureau où le gouvernement l'a assigné. Au mur, tout près, une affiche : « Délégué général du Québec à New York ».

« Bonjour, je suis Reed Scowen. Je vous promets qu'ils vont entendre parler de nous à New York et à Washington, à partir de maintenant. Et je veux absolument qu'à la fin de mon mandat, dans trois ans, le Québec soit à la mode aux États-Unis. »

Reed Scowen, l'ancien député libéral rendu célèbre par la publication de son livre controversé *A Different Vision* — alors qu'il était à la tête d'Alliance Québec — sait parfaitement ce qu'on attend de lui et entend livrer la marchandise quoi qu'en disent ses détracteurs. Il en fait la promesse.

Car le Québec n'a pas le choix. Sa

New Jersey au Kentucky — le Québec exporte pour une valeur de 6 milliards \$. Et achète en échange trois autres milliards.

Avant de quitter son poste de dernier, l'ancien consul américain à Québec parlait d'un effort continu, indispensable pour contrer la propagande négative néfaste pour le Québec. Selon M. Scowen, c'est tout le contexte des relations américano-québécoises qui est explosif.

« Mordecai Richler est davantage un phénomène québécois qu'américain, dit-il. Son message est passé presque inaperçu parce que là-bas il y en a des dizaines et des dizaines qui écrivent n'importe quoi tous les jours. Notre problème à nous, c'est que Richler est le seul à le faire et que nous sommes très sensibles à notre image à l'étranger. »

Il croit arriver à New York à un moment important des relations entre le Québec et les États-Unis, en raison du libre-échange, des élections présidentielles, du projet Grande-Baleine pour exporter l'électricité et évidemment de la situation constitutionnelle canadienne.

Alors comment faut-il s'y prendre pour rendre le Québec « à la mode » ?

« Ma priorité sera d'identifier 200 ou 300 personnes influentes dans les sphères politiques, des affaires, financières et dans les médias d'information aux États-Unis. Des gens qui sont dans une position d'où ils peu-

vent influencer l'image du Québec. Et il faut leur expliquer ce qui se passe au sujet de notre constitution pour ne pas qu'ils prennent des décisions qui pourraient nous faire mal », précise M. Scowen.

La première phase, explique-t-il, en sera une défensive. « Une période de stabilisation », finit-il par préciser après une longue réflexion.

Schématiquement, il reprend son explication en quatre points : identifier 200 à 300 personnes, les connaître, les rassurer sur ce qui se passe au Québec, cette société distincte du reste de l'Amérique, et finalement leur expliquer qui nous sommes vraiment.

Vient alors la question qu'attend de pied ferme le leader démissionnaire d'Alliance Québec, celui qui souhaitait que cet organisme ne se consacre plus seulement à la « préservation » de l'anglais au Québec mais qu'il en fasse carrément la « promotion », même en tant que langue de travail. Comment peut-il représenter une société où il est minoritaire tant par ses idées que par ses origines ?

Et sa réponse, en forme de questions, est toute prête.

« Je suis un homme; est-ce que je peux représenter adéquatement les femmes ? Je suis protestant; est-ce que je peux bien représenter les catholiques ? Je viens des Cantons de l'Est; est-ce que je peux représenter les gens de Montréal ? Tout ce que

vous pouvez demander à un délégué, c'est de représenter les politiques de son gouvernement, un point c'est tout. Et c'est ce que je ferai. »

Reed Scowen ne manque sûrement pas d'expérience pour accomplir sa nouvelle tâche. Né à Sherbrooke il y a de cela 61 ans, il a fait ses études à l'Université Bishop puis aux prestigieuses Harvard Business School et London School of Economics. Il a été président des Papiers Perkins, à Montréal, avant d'entrer dans la fonction publique à titre de conseiller ministériel et éventuellement comme président exécutif de la Commissions Pépin-Robarts sur l'unité canadienne.

En 1978, il entre à l'Assemblée nationale lors des élections complémentaires dans Notre-Dame-de-Grâce, où il sera deux fois réélu. Il s'impose en tant que porte-parole libéral en matières économiques et financières et on le destine à être ministre. Mais son penchant pour Daniel Johnson lors de la course au leadership, remporté par Robert Bourassa, semble avoir mis un terme à ses aspirations.

Une fois au pouvoir, le nouveau chef libéral lui offre finalement d'être délégué du Québec, soit à Londres, soit à New York. En 1987, il opta pour Londres. Aujourd'hui il joue l'autre carte de consolation offerte alors par le premier ministre.

Mais depuis, la tâche s'est transformée en un vrai défi. Le Québec,

M. Scowen le veut à la mode sur tous les plans. Il le veut perché comme un endroit agréable, efficace, moderne, ouvert et fascinant. Et ça, c'est la deuxième phase de son plan d'action, la phase de promotion, qui devrait s'enclencher juste après la tenue du référendum constitutionnel à l'automne.

« On a un très bon produit pour arriver à donner une image positive. Si ça ne marche pas, ce sera la faute du délégué », insiste-t-il avant d'ajouter, cependant, qu'il ne pourra pas y arriver seul. La marge de manoeuvre, à New York, est en effet très étroite en raison du contexte dans lequel sont plongées les relations entre le Québec et les États-Unis.

« Il faut que les politiciens, les artistes et les gens d'affaires viennent et parlent haut et bien du Québec. J'espère que d'ici trois ans, Mordecai Richler ne sera qu'une voix parmi des dizaines et des dizaines à parler du Québec. » Et alors, si toutes les voix s'unissent et rehaussent l'image du Québec, le délégué aura rempli sa promesse.

S'avançant sur sa chaise, il propose de recommencer l'entrevue dans trois ans, histoire de constater le chemin parcouru et de vérifier si le Québec est bel et bien « à la mode » chez son voisin du Sud.

Disant cela, ses yeux pétillent et trahissent son impatience. Comme si d'avance, il était fier de ce qu'il aura accompli à ce moment.

Un «tampon nicotiné» au secours des fumeurs canadiens

Sheryl UbElacker

de la Presse canadienne

TORONTO — Les Canadiens qui souhaitent cesser de fumer disposeront bientôt d'une nouvelle arme : le tampon nicotiné.

Les pharmacies du pays recevront bientôt ce nouveau produit approuvé en mai dernier par le ministère de la Santé et du Bien-être social.

Sous la forme d'un sparadrap comprenant un tampon imbibé de nicotine, le nouveau produit diffusera dans le flux sanguin, à travers la peau et pendant 24 heures, une petite dose mesurée de nicotine, substance responsable de la dépendance au tabac.

Disponible sur ordonnance seulement, le tampon permet au fumeur de mettre fin graduellement à sa mauvaise habitude, sans les désagréments de la rupture soudaine... et souvent bien éphémère.

Pour l'instant, seul le tampon Nicoderm, de Marion Merrell Dow, sera distribué au Canada. L'autre tampon approuvé par Santé et Bien-être social, Habitrol, de Ciba-Geigy Canada, ne sera pas disponible avant septembre prochain, a indiqué un porte-parole de la compagnie pharmaceutique.

Mme Marianna Muller, directrice des achats chez le grossiste torontois Drug Trading, a indiqué que le tampon Nicoderm avait été distribué dans plus de 600 pharmacies en Ontario, dans les Maritimes et dans certaines régions du Québec.

Les tampons des deux compagnies fonctionnent selon le même principe transdermique : trois dosages, allant de la dose la plus forte à la plus faible, sont utilisés pendant une période de plusieurs semaines. Le non-fumeur en herbe diminue sa dose quotidienne de nicotine en passant du plus fort au plus faible des tampons.

Les tampons nicotines, qui doivent être changés tous les jours, coûtent environ 5\$, soit un peu moins qu'un paquet de cigarettes.

Mais selon Mme Sandra Waugh, de Ciba-Geigy, les tampons doivent être utilisés dans le cadre d'un programme global visant à cesser de fumer. Des études ont démontré que les fumeurs ont de deux à dix fois plus de chances de réussir à cesser de fumer s'ils sont aidés de leur médecin, a-t-elle rappelé.

Plus de 5,4 millions de Canadiens fument régulièrement. Cependant, des sondages démontrent que 70 % d'entre eux seraient prêts à cesser de fumer si leur médecin le leur conseillait fortement ou s'il les y aidait.

Ciba-Geigy a retardé la distribution de son produit le temps de mettre au point une campagne d'information à l'intention des médecins, des pharmaciens et des fumeurs, pour s'assurer que le tampon sera utilisé de la bonne façon.

On préviendra notamment les utilisateurs d'éviter de « tricher » lorsqu'ils porteront le tampon nicotiné : cinq patients américains ont été victimes d'une crise cardiaque alors qu'ils portaient le tampon tout en continuant de fumer.

Les chercheurs n'ont pu établir de lien direct entre les deux, a expliqué Mme Waugh, mais on étudie présentement la relation possible.

Ciba-Geigy retarde aussi la sortie de son Habitrol pour assurer les utilisateurs d'une distribution continue. Les quelques manufacturiers de tampons — qui sont également utilisés pour administrer d'autres substances — ont de la difficulté à répondre à la demande.

Aux États-Unis, où trois marques de tampons nicotines ont été approuvées en décembre dernier, les ventes ont déjà dépassé les 400 millions \$. « Cela dépasse les prévisions les plus optimistes », a indiqué Mme Waugh.



PHOTO AP

Morts pour un 4 juillet

Les Américains ont célébré samedi la fête nationale de la déclaration d'indépendance. Notre photo montre l'un des effets du traditionnel spectacle pyrotechnique qui se reflète sur le monument commémoratif de la guerre du Viêt-Nam à Washington. Cette année, les États-Unis connaîtront aussi un autre anniversaire, celui-là plus douloureux : le 20e du retrait des Marines du delta du Mékong.

Quand il pleut... Drummondville danse

Marie-Josée Hudon

« LE RYTHME est mâle et la mélodie est femelle », ont énoncé les Pythagoriciens, qui auraient ample matière à vérifier leur énoncé parmi les quelque 800 danseurs et danseuses qui participent cette semaine au 11e Festival mondial de folklore de Drummondville.

Commencé vendredi dernier, le Festival a dû dès le lendemain se plier aux caprices du temps car il pleuvait. Les organisateurs ont donc dû procéder à maints ajustements. La pluie a ainsi forcé l'annulation du grand défilé, qui constitue chaque année le clou du Festival. Le centre Marcel-Dionne a donc ouvert ses portes à tous ceux qui arboreraient le macaron d'usage, le spectacle de consolation, aux costumes magnifiques, aux accouplements de gentils hommes et de belles dames garantissent, illico, son succès.

Les 800 artistes qui participent cette année à l'événement occupent la polyvalente Marie-Rivier transformée en véritable village olympique jusqu'au 12 juillet. Toute une coordination s'orchestre, dans un lieu, auquel le public n'est pas admis, et où le système de sécurité est loin de faire défaut.

Aussi, c'est en véritable privilège que l'on m'a introduite à une communauté de 17 pays qui y ont élu domicile : l'Autriche, les Pays-Bas, le Mexique, l'Espagne, la France, l'Italie, Israël, le Canada, la Bulgarie, la Pologne, la Croatie, le Tibet (Chine), le Japon, le Costa Rica, la Hongrie, Panama, la Martinique, enfants chéris de Drummondville.

Des centaines de lits se superposent dans les salles de classes pour ces invités spéciaux qui disposent aussi de salles de répétitions pour les danses dont l'effet surprise se doit



PHOTO ALAIN CÔTÉ

Au Festival mondial de folklore de Drummondville, les membres des troupes invitées recréent une fête privée sous le signe de la fraternité universelle. Une façon agréable comme une autre de profiter des quelques heures de repos au sein de leur foyer d'accueil des prochains jours.

d'être préservé, d'une piscine et d'un gymnase. Ils peuvent aussi compter sur une équipe médicale sur place dont une infirmière, Denise Poirier, prête à accueillir plus de 1000 cas plus ou moins graves au cours du Festival : « Cela peut être pour toutes sortes de maux allant du mal de gorge et mal de dent au malaise cardiaque en passant par la luxation d'une cheville ou d'un pied. »

La cafétéria nourrit tous ces convives par plus de 2500 repas par jour. Une armada de bicyclettes est disponible pour les loisirs, des autobus jaunes pour tous déplacements. Mais en marge du festival, libérés de servitudes qu'impose un horaire de

prestations chargé, les danseurs et danseuses font place chaque soir aux plus extravagantes recherches harmoniques, mélodiques et rythmiques qui soient, en dansant, tous, hors les feux de la rampe, simplement pour le plaisir, en plein auditorium.

À l'heure où les beaux costumes dorment sur les cintres, les visages de façade panaméens perdent leurs coiffes arborescentes. Les crêtes de coq bretonnes se dénouent. Les vertugadins hollandais tombent. Le ceinturon autrichien se relâche et les

sombreros s'empilent. Ainsi, en est-il allé des arabesques israéliennes, des cabriolets polonaises, des pas brisés portugais, des flottantes démarches sur coussin d'air des Coréennes, des coups de pied latéraux hongrois, des battements de cœur martiniquais, avec toute l'élégance et l'endurance dont ces paradisiens sont capables.

Aussi fiers et talentueux les uns et les autres que les autres, ils feront là surenchère de leurs prouesses, hypothéquant une bonne partie de leurs nuits. « Quand vient le moment de partir, mentionne Marcel Laplante, guide drummondvillois pour la troupe hollandaise, après 10 jours de riches échanges, ça pleure ici ! C'est déchirant de se séparer ! »

À Drummondville, le folklore est devenu acte de connaissance. « Un Festival de cette envergure serait impossible s'il n'y avait pas les 2000 bénévoles pour encadrer les événements », de dire Alain Côté, photographe et bénévole lui aussi. « Les Drummondvillois ont développé un sens hospitalier peu commun, ce sont là les qualités des petites villes. »

Drummondville a jugé utile de définir des principes permanents : ainsi une flamme, symbole de paix, brûle sur la place publique et jamais intempérie ne sera assez forte pour l'éteindre !

Ce soir à la grande place Ti-Noir Joyal, à 21 h, se produit un défilé didactique sur l'histoire des costumes. De l'animation musicale et des centaines d'autres spectacles seront présentés dans les rues de la ville jusqu'au 12 juillet, tout cela vaut le déplacement.

Renseignements : 819-475-2355.

La réglementation « verte » source de relance économique

TORONTO (PC) — Les normes de contrôle de la pollution plus sévères qui seront appliquées au cours des cinq prochaines années accéléreront considérablement la croissance des compagnies qui vendent des produits et services pour protéger l'environnement, selon une nouvelle recherche.

« Il n'y a aucun doute là-dessus : la réglementation touchant l'environnement sera le principal moteur de la croissance », a déclaré Steve Tanney, économiste en chef de la firme de consultants Ernst & Young.

M. Tanney prévoit que les sociétés qui traitent les déchets et celles qui fabriquent des appareils destinés à contrôler la pollution connaîtront une croissance moyenne de 14 % par année, soit une progression de beaucoup supérieure à celle de l'économie en général.

Des lois plus sévères, comme celle

qui a récemment été adoptée en Ontario sur la gestion des déchets, donnent un bon coup de pouce à ce secteur de l'industrie. Quelque 40 % des entreprises canadiennes de ce secteur d'activité sont ontariennes.

Le gouvernement fédéral a également promis, dans son Plan vert de dépenser sur plusieurs années 3 milliards \$ pour nettoyer l'environnement.

Le marché des exportations s'annonce particulièrement intéressant du côté du Mexique et des pays de l'ex-Europe de l'Est où des années de laxisme en matière de protection de l'environnement ont généré une demande importante pour les dispositifs de contrôle de la pollution.

Ernst & Young ont contacté environ le quart des quelque 2000 entreprises « vertes » de l'Ontario pour la réalisation de cette étude rendue publique récemment.

Loto-Québec		RÉSULTATS	
Loto 6/49		Loto-Québec	
Tirage du	92-07-04	GAGNANTS	LOTS
		6/6	1 2 728 969,60 \$
		5/6+	4 204 672,70 \$
		5/6	268 2 443,80 \$
		4/6	15 259 82,20 \$
		3/6	307 062 10 \$
		VENTES TOTALES: 18 952 354,00 \$	
		PROCHAIN GROS LOT (approx.): 2 200 000,00 \$	
		PROCHAIN TIRAGE: 92-07-08	
Numéro complémentaire: 20			
Tirage du		GAGNANTS	LOTS
92-07-04		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 32 019,20 \$
		5/6	39 1 368,30 \$
		4/6	1 590 62,60 \$
		3/6	23 294 5,00 \$
		Ventes totales: 1 087 999,00 \$	
		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$	
MISE-TÔT 1 13 19 27			
GAGNANTS LOT			
164 304,80 \$			
Tirage du		NUMÉROS	LOTS
92-07-04		3 237 60	100 000 \$
		2 37 60	1 000 \$
		3 7 60	250 \$
		7 60	50 \$
		60	10 \$
		0	2 \$
		TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

UNE GRANDE SÉRIE LITTÉRAIRE POUR L'ÉTÉ 92

LE MONTRÉAL DE...

À l'occasion des fêtes du 350e anniversaire de Montréal, Le Devoir a demandé à dix auteurs de nous décrire leur Montréal.

On y lira **Michel Tremblay, Marc Favreau (Sol) Clémence Desrochers, Naim Kattan, Michel Rivard, Mavis Gallant, Suzanne Jacob, Yolande Villemaire, Claude Jasmin et Victor-Lévy Beaulieu.**

TOUS LES SAMEDIS, À LA UNE DU DEVOIR,

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Jazz

Comment parviennent-ils à un tel résultat ? En s'évadant de leur rôle respectif pour soit soutenir l'autre, soit crier... crier et crier encore LEUR blues intime. Au piano, Willie Pickens, prolongement moderne du jeu économe de Red Garland et des gammes claires de Wynton Kelly, prenait en quelque sorte le contre-pied du jeu que McCoy Tyner avait déployé, en son temps, auprès de John Coltrane pendant qu'au ténor Fortune se lançait dans des improvisations rugueuses et déchirantes à souhait.

Il n'en fallait pas moins pour motiver, voire provoquer les jeunes Jackson et Ravi Coltrane qui sont parvenus à déjouer, à mettre à nu les mélodies extrêmement sensibles et révoltées que maître John avait déployées aux quatre coins de cette planète dont le goût pour l'adversité ne cessa pas de l'effondrer.

La *Elvin Jones Jazz Machine* n'a pas joué à la mémoire de John Coltrane. Elle l'a ranimée. Elle l'a prolongée. Et qu'importe le reste.

On connaît Dave Holland comme l'ultime musicien d'ensemble, évoluant d'ordinaire au sein des groupes qu'il forme, trio, quartet, quintet, fournissant l'espace nécessaire aux autres musiciens pour mener à bien ses audacieuses compositions. Il était donc intrigant de le retrouver hier, seul dans le cadre de la série de concerts intimistes de la cinquième salle du MAC. On ne savait trop à quoi s'attendre, sinon au style caractéristique du Britannique : intuitif et raisonné, aussi spontané qu'haute-ment sophistiqué, invariablement mélodique.

« Une bonne chose de ces concerts en solo, avoua Holland d'entrée de jeu, c'est qu'on n'a pas besoin de demander à quelqu'un d'autre quelle pièce jouer. Ne sachant rien d'avance, je vais y aller à l'oreille. » Et l'ancien contrebassiste de Miles Davis, présent sur le capital *Bitche's Brew*, de s'exécuter à l'approbation générale, amorçant les pièces doucement, créant d'abord un climat, puis installant une ligne rythmique — presque funky par moments —, de laquelle il s'éloignait progressivement, imitant dans les interstices des passages d'une invention et d'une vélocité souvent inouïe.

Montant toujours plus haut la barre, il se sortait des embûches qu'il avait lui-même placées sur son chemin en tapant du pied, signe suprême de contentement. Qu'il relise Mingus, Davis ou ses propres créations, dont un *Whirling Derby* à l'archet de toute beauté, Holland ravisait par ses acrobaties autant que par ses notes toujours amples et incroyablement justes. Dans un tel contexte, où le regard ne se détournait jamais du musicien et l'oreille de sa musique, Holland était à la fois irréprouvable et inspiré. Après le triomphe de Ray Brown l'an dernier, l'honneur des basses est sauf.

Avec la collaboration de Sylvain Cormier.

◆ Oka

gouvernement fédéral et la municipalité d'Oka s'entendent sur la vente de la maison. Hier après-midi, il s'rotait une bière avec des amis, sur la galerie, en regardant la magnifique lac des Deux-Montagnes que domine sa maison.

Quelques minutes après avoir appris l'acquiescement des Mohawks, vendredi, M. Legault a communiqué avec ses anciens voisins d'Oka, dont un seul vit encore dans sa maison pillée, le temps que ses enfants retrouvent une certaine stabilité.

« Le jugement envoie un message à ceux qui pensent avoir des droits de propriété, à savoir qu'ils peuvent prendre les armes. Il s'est tout de même passé quelque chose qui, cet été-là, m'a fait sortir de ma maison. » M. Legault, agent d'assurances, dit ne vouloir pénaliser personne en particulier mais « je veux à tout prix que quelqu'un soit responsable de ce qui s'est passé ».

M. Legault a commencé de ne pas aimer la tournure du procès des 34 Mohawks lorsque le juge, dans son adresse, a mis le jury en garde contre les propos de l'avocat de la couronne, qui avait averti qu'un acquiescement équivalait à dire au monde qu'il est parfois approprié de prendre les armes pour régler un conflit. S'il est déçu, M. Legault n'est pas surpris outre mesure du jugement parce qu'il y voit une continuité du traitement qu'il subit depuis qu'il a dû quitter sa maison, le jour de la mort du caporal Marcel Lemay, le 11 juillet.

M. Legault et ses voisins savent qu'ils sont des pionniers dans un drame qui les dépasse. Ils tentent depuis d'interminables mois d'amener la municipalité d'Oka et le gouvernement fédéral à signer une entente, en vertu de laquelle Ottawa achètera les maisons pillées et Oka rendra à Ottawa une partie de la pinède tant convoitée, pour la remettre aux Indiens. Il a depuis longtemps perdu ses illusions sur la politique. Et la justice.

Mais le jugement n'a pas fait que des malheureux. Au Village-des-Hurons, le chef Max Gros-Louis s'est réjoui de l'acquiescement des 34 Mohawks. « Le jury a reconnu que les Mohawks forment une nation et qu'à

ce titre, ils ont le droit de défendre leur territoire. » Le chef huron a ajouté qu'il n'approuvait pas pour autant le recours aux armes. À l'avenir, a-t-il dit, les problèmes autochtones devront être réglés non pas devant les tribunaux mais par la négociation politique.

En janvier dernier, au terme d'un procès de quatre mois, Ronald (La-sagne) Cross, de Kahnawake, et Gordon (Noriega) Lazore de Akwesasne, ont été reconnus coupables sous 29 chefs d'accusation. Ces jugements sont en appel.

À Oka, M. Legault estime que sa maison est « inhabitable ». Et même s'il la retapait complètement, « mon âme n'y est plus ». Et surtout, il ne croit pas que les enfants pourraient y revivre. « Ma fille Laurence est déchirée, elle voudrait emporter la maison ailleurs. »

◆ Mer

du milieu qui, dans le cas des Terre-Neuviens, voudraient continuer à pêcher.

Selon le ministre délégué aux Pêcheries, un bon moyen de protéger la morue des bancs du golfe, eux aussi fort surexploités, serait de « mettre fin à la pêche hivernale dans l'entrée du golfe » au moment où les morues s'y concentrent, ce qui les rend extrêmement vulnérables aux engins de fond.

Le ministre précise que le Québec devrait faire partie, avec les autres provinces maritimes, du nouvel Office des Pêcheries de l'Atlantique, dont la création a récemment été annoncée par M. Crosbie. Le Québec veut intervenir sur tous les aspects « politiques » de la gestion des stocks pour y défendre les intérêts de ses entreprises et de ses pêcheurs.

Pour l'instant, note le ministre, le Québec n'a pas beaucoup de moyens pour agir car, depuis la fameuse guerre Garon-DeBanné, il n'a plus de responsabilités dans la récolte des espèces maritimes. Mais, ajoute le ministre, les responsabilités du Québec en ce qui a trait à la transformation et à la mise en marché lui permettent d'agir dans certains domaines.

Principalement, dit-il, son ministère accentuera ses pressions pour que les entreprises diversifient leur production, ce qui amènera leurs pêcheurs à dériver la pression qu'ils exercent sur les espèces les plus populaires, comme la morue, vers d'autres, abondantes mais peu exploitées, comme le hareng, le maquereau et le sébaste. Ce dernier est un poisson à chair blanche, plus fine que celle de la morue, qui pourrait avantageusement remplacer la morue dans le menu des Québécois. Et à meilleur prix. L'essentiel des captures de sébastes, soit plus de 80 %, est vendu aux États-Unis et en Europe.

◆ Piazzolla

l'intéressait pas, a priori.

Grand spécialiste du bandonéon, compositeur, familier des grands du jazz, le musicien argentin Astor Piazzolla, mort d'une crise cardiaque dans la nuit de samedi à dimanche à Buenos Aires, à l'âge de 71 ans, avait élevé le tango au rang des beaux-arts.

Le tango est « un art musical qui doit évoluer et non ce folklore ridicule qu'en a fait pour distraire les touristes », confiait en 1986 le plus grand musicien argentin de la deuxième moitié du 20^e siècle.

Né le 11 mars 1921 à Mar del Plata, Astor Piazzolla vit d'abord à New York où il reçoit son premier bandonéon, ce petit accordéon hexagonal joué par les orchestres de tango, à l'âge de 9 ans des mains de son père, barbier d'origine italienne. Plus tard, il dira que cet instrument a une sonorité de velours, suave et sensuelle.

À 13 ans, il accompagne Carlos Gardel, la voix d'or du tango, dans les studios de la Paramount à Long Island, pour enregistrer la musique du film *El dia que me quieras*. De retour en Argentine, il joue dans les cafés de Mar del Plata avec le Quinteto Azul.

En 1937, il s'installe à Buenos Aires et joue dans la formation de l'un des grands du tango, Anibal Troilo. En 1946, il fonde son propre groupe et remporte ses premiers succès avec *El recodo*, *Solo se quiere una vez*, puis des tangos « progressistes », « modernes » tels que *Preparense*, *Orgullo Criollo*, *El Desbande*.

En 1954, après avoir pris des cours de direction d'orchestre avec le grand chef Hermann Scherchen, il part pour Paris avec l'intention de travailler ses classiques. Toutefois, son professeur, Nadia Boulanger, pédagogue et compositeur, lui recommande de ne jamais abandonner la musique populaire.

De retour en Argentine, où il fut d'abord mal reçu — « là-bas, vous pouvez tout changer sauf le tango » — il écrit une pièce qui va finalement révolutionner ce monde, *l'Octet de Buenos Aires*, et donne des récitals, chez lui et à l'étranger. Le petit homme et son bandonéon commencent à être connus, plusieurs prix récompensent ses musiques de films (*Armageddon*, *Cadavres exquis*) et de théâtre.

Lors de son passage à Montréal en 1986, il avait fait un malheur à la Place des Arts lors du Festival de jazz. « Il y a des compositeurs pour qui la compétition n'arrête jamais, qui se demandent comment être plus modernes que Stockhausen ou Boulez. Moi ça m'importe peu : il est plus important d'être différent que d'être moderne. Je suis né différent, et si vous avez quelque chose à dire dans ce monde, vous le devez à Dieu.

Le jour où l'on découvre sa différence, où vous commencez à croire en vous-même, tout est fait. C'est le plus beau jour de votre vie. Le plus difficile, aussi. »

Depuis l'été 1990 des problèmes de santé le handicapent. Il avait alors été hospitalisé à la suite d'une hémorragie cérébrale et son état était déjà considéré comme « désespéré », selon ses proches.

◆ Le non

dérance d'influences qui vous sont étrangères, il vous faut des élites, des universités, des laboratoires à vous. »

Entre cette allocution déjà vigoureuse et le discours de l'hôtel de ville de Montréal, il allait y avoir le parcours du Chemin du Roy, où le général de Gaulle a rencontré un enthousiasme considérable. « Il avait été partout accueilli comme une sorte de libérateur », se souvient celui qui était alors ministre des Affaires étrangères du gouvernement français et qui accompagnait le général, M. Maurice Couve de Murville. « Il avait été très frappé et très ému de cet accueil. Son discours de Montréal a été entièrement improvisé, contrairement aux habitudes du général qui préparait toujours soigneusement ses discours. Il a parlé dans le feu de l'émotion et des impressions fortes qu'il avait ressenties tout au long de cette journée. »

Au cours d'un entretien accordé au DEVOIR, l'ancien chef de la diplomatie française a estimé que le discours de l'hôtel de ville souffrait d'un malentendu : « Tout le monde a cru que c'était un appel à l'indépendance, alors que c'était un appel à une prise de conscience. Je connaissais bien la pensée du général de Gaulle sur les affaires canadiennes. Il n'était pas en faveur de l'indépendance du Québec, car il pensait qu'elle était pratiquement impossible puisqu'elle conduirait à faire du Québec une colonie des États-Unis. »

Ce n'est pas l'avis de M. Peyrefitte. Porte-parole du général de Gaulle de 1962 à 1966 et ministre de l'Éducation nationale à partir de 1966, M. Peyrefitte croit que le général de Gaulle était « en gros pour l'indépendance du Québec », et que les principes de décolonisation, que la France venait d'appliquer à des peuples qui lui étaient soumis, valaient aussi pour le Québec. « Il avait la conviction, dit M. Peyrefitte, que le Québec était en voie de décolonisation. Il était choqué de constater qu'au Canada, les Anglais tenaient le haut du pavé. Il pensait qu'il n'y avait pas de raisons que les Français de Canada, comme il disait, fussent maintenus dans une situation d'infériorité en vertu d'une défaite essayée 200 ans plus tôt. Et, il pensait aussi qu'il lui incombait à lui, chef de la France, de rattraper deux siècles d'oubli, de provoquer une évolution et de prendre acte, avec tout l'éclat possible, du réveil du fait français au Canada. »

C'est dans cette optique que le chef de l'État français a immédiatement demandé à son retour du Québec que son ministre de l'Éducation nationale aille terminer le travail. « J'ai fait une percée, maintenant il faut occuper le terrain, rapporte M. Peyrefitte. Il faut qu'on établisse des liens étroits, des liens organiques, des liens permanents avec le Québec. Nous sommes la seule fenêtre sur le monde que puisse avoir le Québec. Il faut que cette fenêtre soit grande ouverte. »

M. Peyrefitte allait s'exécuter, partir pour le Québec au début du mois de septembre, rencontrer ses homologues et le premier ministre, conclure les accords de coopération Johnson-Peyrefitte et respecter scrupuleusement les consignes de son patron qui lui avait ordonné de « surtout ne pas mettre les pieds à Ottawa ! »

À partir de 1967, les échanges franco-québécois allaient s'intensifier considérablement. Selon l'historienne Sylvie Guillaume, la démarche du général de Gaulle n'était pas totalement dépourvue de calculs. Lors d'un colloque sur de Gaulle tenu à Paris en 1990, elle conclut ainsi sa communication : *Vive le Québec libre* est ainsi la reconnaissance d'une conscience nationale en harmonie avec les principes d'autodétermination, mais il exprime aussi la volonté de développer l'espace culturel francophone au nom des intérêts du Québec certes, mais surtout de la France.

Pour les relations franco-canadiennes, le voyage du général de Gaulle et son discours de l'hôtel de ville avaient été un coup de froid. Le retour à la normale n'allait pouvoir se faire qu'après le départ du général de Gaulle du pouvoir. « Je ne suis pas sûr que le général ait prévu l'ampleur et la force de la réaction des Canadiens anglais », dit M. Peyrefitte. Mais je crois que, plus encore que *Vive le Québec libre*, ce qui a le plus profondément irrité et blessé le gouvernement canadien, c'était, dans son discours, la phrase où il disait que cela lui rappelait la Libération. Cela pouvait laisser entendre que les Québécois étaient aux Anglais du Canada ce que les Français étaient aux nazis, c'est-à-dire un peuple occupé et opprimé. Ça, c'était excessif.

Par contre, il ne fait guère de doute que le général de Gaulle a pressenti et cherché la controverse qu'il allait déclencher. M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec en France de 65 à 76 note, au cours du colloque organisé par la Fondation Charles de Gaulle, que le général avait dit en 1966 : « Si j'y vais (au Québec), ça fera des vagues. »

Un autre témoin, le chef d'État major du général de Gaulle, interrogé par M. Peyrefitte à son retour du Québec, l'a assuré que, durant la traversée vers l'Amérique du Nord, le général arpentaient le pont du Colbert et réfléchissant à la conduite à tenir, lui avait confié : « Je crois que je vais leur dire ça : Vive le Québec libre ! »

Que reste-t-il aujourd'hui de ces propos du général de Gaulle ? Pour l'ensemble de la population française, on peut dire qu'ils marquent la date de la découverte du Québec. Avant ce coup d'éclat, les Français étaient peu nombreux à connaître l'existence même du Québec. Dans l'esprit de beaucoup de Français, l'association entre l'indépendance du Québec et le général de Gaulle est immédiate. On attribue volontiers aux propos du général le pouvoir d'avoir galvanisé, sinon suscité, le mouvement indépendantiste du Québec. Certains observateurs croient que le voyage du général de Gaulle en 67 a contribué au renforcement de la participation francophone au gouvernement d'Ottawa. Le *French Power* serait la réponse apportée par le fédéralisme à la montée du sentiment nationaliste québécois, revigoré par le voyage présidentiel. Ce serait là une conséquence directe du coup d'éclat du général de Gaulle, et cela, rien ne permet de croire qu'il l'avait prévu.

◆ Eltsine

taux de chômage parmi le G7 à l'exception de l'Italie, souhaitait tout particulièrement que l'Allemagne abaisse ses taux d'intérêt afin de stimuler l'économie.

Les Sept sont d'accord au moins sur un point : le sommet de Munich devra donner un signal de confiance aux investisseurs pour atteindre une croissance économique la plus forte possible.

« Nous espérons que ce sommet donnera un signal "pro-croissance" qui renforcera la reprise déjà constatée dans plusieurs économies du G7, y compris la nôtre », a déclaré mercredi le secrétaire d'État américain, James Baker.

Si cette opinion est partagée par les six partenaires des États-Unis, on ne s'attend pas en revanche à des avancées sur deux dossiers porteurs de croissance : la baisse des taux d'intérêts, allemands notamment, et le déblocage des négociations commerciales du GATT.

À Paris, où on n'attend de « miracle » ni sur les négociations du GATT, bloquées depuis plus de cinq ans, ni sur la baisse des taux d'intérêt en Europe, on table sur une « coordination renforcée » des politiques économiques illustrant le « signal pro-croissance ».

Après l'annonce d'une baisse d'un demi-point du taux d'escompte américain, jeudi, un responsable britannique a lui aussi estimé que les Européens ne suivraient pas.

Mercredi, l'Allemagne, locomotive économique de l'Europe, a clairement indiqué à ses partenaires qu'elle résisterait aux pressions, venant notamment de Washington, et ne baisserait pas ses taux d'intérêt. Son ministre des Finances, Théo Waigel, a présenté un budget avec un déficit diminué qui, selon lui, stimulera une croissance mondiale soutenue sans relâcher l'inflation.

Apparemment, ces questions ne devraient pas faire l'objet d'affrontements, mais les divergences sur l'aide à la Russie et aux autres républiques de la Communauté des États indépendants ne sont pas toutes aplanies.

Tous sont d'accord pour soutenir Boris Eltsine, mais les approches sont différentes entre Européens, Américains et Japonais, ces derniers étant très réticents à aider la Russie tant que le conflit territorial sur les îles Kouriles, occupées par les troupes russes depuis la fin de la dernière guerre, ne sera pas réglé.

Au terme de leur sommet, les chefs d'État et de gouvernement du G7 recevront mercredi après-midi le président russe, Boris Eltsine. Celui-ci tentera de les convaincre de déblocquer l'aide de 24 milliards \$ promise en avril dernier.

Par ailleurs, plusieurs responsables européens ont fraîchement accueilli ce week-end la proposition du président George Bush de faire de la Russie un huitième membre du G7, à commencer par les premiers ministres de Grande-Bretagne et du Canada.

John Major et Brian Mulroney sont en effet convenus, à l'issue d'un entretien à Londres, qu'une telle décision serait prématurée.

« Ma réponse est non », a déclaré Brian Mulroney à la presse. « Non pas par hostilité mais simplement parce que la Russie ne répond pas (...) aux normes économiques et aux normes institutionnelles requises pour les nations participantes. »

« Je partage entièrement ce point de vue et exactement pour les mêmes raisons », a confirmé John Major.

Samedi Boris Eltsine a clairement annoncé la couleur en déclarant que son pays ne se mettrait pas à genoux devant les dirigeants occidentaux et qu'il refuserait le programme d'aide prévu si les pays industrialisés maintenaient leurs conditions.

Il a également déclaré que la Russie demanderait un moratoire de deux ans sur le remboursement de la dette extérieure de l'ex-Union soviétique, qui s'élève à 74 milliards \$.

Le président Eltsine a réaffirmé hier à son interlocuteur que la Russie n'était pas disposée à accepter toutes les conditions posées par les pays occidentaux.



VOIR MONTRÉAL avec Jean-Claude Marsan

Le plan des commissaires

PENDANT longtemps, une partie de la rue de la Commune, celle comprise dans le Vieux-Montréal actuel, a porté le nom de « rue des Commissaires ». De même, avant 1860, le square Victoria se nommait « Commissioners Square ». Ces appellations font référence à une entreprise, menée dans les premières années du XIX^e siècle, qui allait donner plusieurs espaces publics dont s'enorgueillissent aujourd'hui le quartier historique et le centre-ville.

Le 4 avril 1801, le lieutenant-gouverneur donnait la sanction royale à un projet de loi intitulé « Acte pour abattre les anciens murs et fortifications qui entourent la cité de Montréal, et pour pourvoir autrement à la salubrité, commodité et embellissement de ladite Cité ». Pour mener à bien cette tâche, trois commissaires étaient nommés : l'honorable James McGill, dont l'Université du même nom perpétue aujourd'hui la mémoire; l'honorable John Richardson, qui sera un des fondateurs de la Banque de Montréal et Jean-Marie Mondelet, notaire de profession et député de Montréal-Ouest au Parlement.

En plus de veiller à la démolition des vieux murs de fortification, deux obligations principales devaient retenir l'attention des commissaires. Premièrement, ils devaient remettre aux propriétaires légitimes ou à leurs héritiers légaux les terres ou parcelles de terrain qui avaient été utilisées ou confisquées par la construction des fortifications sous le Régime français. Deuxièmement, ils devaient soumettre au Parlement un plan des améliorations ultérieures avec une estimation des dépenses nécessaires pour les réaliser.

Parmi les principales améliorations projetées par les commissaires, certaines ne vont laisser que des traces; d'autres, par contre, marquent toujours le paysage urbain au bas de la ville. Les commissaires vont ainsi recommander qu'une esplanade élevée soit aménagée le long du fleuve, entre la Pointe-à-Callière et le faubourg de Québec. En plus de servir de rue, cette terrasse doit constituer un rampart contre la glace flottante au printemps et une barrière contre le feu qui risquait de prendre à tout moment dans les énormes quantités de bois de construction entassées en permanence sur le rivage. Cette esplanade est l'ancêtre de celle qui a été aménagée récemment, laquelle redonne à la population un accès à ce territoire maritime.

Une amélioration a trait à la petite rivière Saint-Pierre, qui séparait encore à l'époque la Pointe-à-Callière du coteau Saint-Louis. Il fut proposé d'y aménager une chaussée des deux côtés du cours d'eau, de façon à endiguer celui-ci dans un canal de 20 pieds de largeur. Ce sera l'origine de la place d'Youville, qui accueillera entre autres le marché Sainte-Anne. Lorsque Montréal sera, de 1843 à 1849, la capitale du Canada-Uni, le Parlement logera dans ce marché.

Un square fut projeté par les commissaires sur l'emplacement de la vieille porte de Québec. Ce sera le square Dalhousie, du nom de lord Dalhousie qui en fit don à la municipalité en septembre 1823. Ce square deviendra rapidement un cadre résidentiel élégant, fort recherché par la bourgeoisie du temps. Ses fastes furent, malheureusement, de courte durée : dans la soirée du 9 juillet 1852, un incendie rasa sur le sol tous ses édifices. Enfin, quelques décennies plus tard, cette place publique disparaîtra complètement, étant creusée de quelque 10 mètres pour y

Eltsine, selon l'agence de presse Itar-Tass, avait laissé entendre qu'il était prêt à se passer de cette aide occidentale si certaines conditions étaient maintenues.

Il avait notamment souligné qu'il n'était pas possible de libérer à l'heure actuelle les prix de l'énergie, comme le recommande le FMI.

À Munich, le chancelier allemand Helmut Kohl a dénoncé les exigences de Boris Eltsine, qui a réclamé un moratoire de deux ans sur le versement des intérêts liés à la dette de l'ex-URSS.

« Dans la vie privée, si vous faites les choses par la force, vous échouez toujours (...) Personne ici ne va passer ses conditions aux autres », a-t-il déclaré dans une interview à la télévision allemande.

Les autorités allemandes se sont par ailleurs déclarées favorables à un rééchelonnement de la dette de 74 milliards \$ de l'ex-URSS.

Le Japon s'est lui aussi prononcé pour un rééchelonnement de la dette russe mais il a laissé entendre qu'un éventuel accord ne pourrait être conclu qu'au sein du Club de Paris des pays créanciers.

« Nous accepterions tout consen-

accommoder la gare Dalhousie, bientôt suivie par la gare-hôtel Viger.

Un autre square, de 180 pieds par 468, fut prévu par les commissaires, à l'angle sud-ouest des rues Saint-Antoine et Saint-Augustin (aujourd'hui McGill), square qui deviendra le Marché aux Foins. Aujourd'hui, ce square a été prolongé au nord-ouest jusqu'à la rue Vitry et porte, depuis 1860, le nom de Victoria.

Le Champ-de-Mars fait partie également des améliorations projetées. Il a été ainsi agrandi jusqu'à la rue Saint-Antoine, de manière à former une esplanade propice aux exercices et aux parades militaires. On y a même planté des arbres et placé des bancs de façon à inviter les citoyens à jour du magnifique panorama qu'offrait le faubourg Saint-Laurent et les pentes cultivées au pied de la terrasse délimitée par la rue Sherbrooke actuelle.

La Ville a fini par supprimer le stationnement qui séparait le Champ-de-Mars et ce dernier doit bientôt être à nouveau accessible à la population sous forme de parc. Certains de ses réaménagements ne sont pas sans rappeler ceux proposés par les commissaires. Le panorama, par contre, s'est considérablement détérioré avec la présence de l'autoroute Ville-Marie et la disparition de toutes connotations champêtres.

Signalons, enfin, une dernière amélioration parmi les principales : une nouvelle place du marché pour remplacer l'ancienne (sise sur l'emplacement de la vieille douane actuelle), rendue trop exigüe par l'accroissement de la population. Cette place du Marché neuf a été réalisée peu après, dans l'est de la petite-cité, à l'endroit où se trouvait auparavant le château de Vaudreuil et ses jardins : c'est aujourd'hui la place Jacques-Cartier.

Les braves commissaires n'ont pas eu pour autant qu'il impose leur volonté pour matérialiser leurs recommandations. Très souvent, au contraire, les améliorations projetées ne furent réalisées qu'en saisissant des occasions au vol. C'est le cas, par exemple, de l'aménagement du Marché neuf.

Le tout commença par un incendie : le lundi 6 juin 1803, un feu se déclare dans une maison du faubourg Saint-Laurent et, poussé par un vent violent, se propage aux édifices du coteau Saint-Louis où il détruit la prison, une grande partie des établissements des jésuites (occupant l'emplacement de l'ancien palais de justice, de la place Vauquelin et de l'hôtel de ville actuels), une douzaine d'habitations, et, enfin, le Collège-de-Montréal, installé dans l'ancien château de Vaudreuil.

Quelque temps après, deux bourgeois, Joseph Périnault et J.B. Durocher, portent intérêt à ces ruines car ils ont machiné un habile coup de spéculation. Ils achètent d'abord, le 14 décembre de la même année, les ruines du vieux château ainsi que ses dépendances et jardins.

Ensuite, dans un geste de libéralité bien calqué, ils offrent gratuitement à la Ville à peu près le tiers du territoire acquis mais à charge d'y établir un marché public. L'offre acceptée, les deux spéculateurs divisent le terrain résiduel en sept lots à bâtir, qu'ils mettent en vente aussitôt, à un prix élevé puisque ceux-ci seront désormais en bordure de la nouvelle place du Marché neuf. En deux jours, tous les lots sont vendus, Périnault et Durocher ont réalisé une petite fortune, et Montréal est dotée d'une nouvelle place publique, qui fait aujourd'hui l'orgueil du quartier historique.

sus au sein du Club de Paris », a déclaré à des journalistes un haut responsable du ministère japonais des Affaires étrangères.

Il a ajouté que le sommet du G7, auquel Boris Eltsine se joindra mercredi, après la clôture officielle, n'était peut-être pas l'endroit adéquat pour discuter en détail de la dette.

PROBLÈME DE DROGUE ?
NOUS POUVONS T'AJDER
APPELLE: NARCOTIQUES ANONYMES

514-939-3092

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumier, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle : Michel Bélar (directeur), Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'Information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information politique : José Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Jocelyne Richer (Information générale et parlementaire à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements); aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpelt (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Canlira, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrament, Montréal, Québec H2V 1X1. Subscriptions : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS — 003708) is published daily by Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Thabet (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Porton, Danielle Rioux, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venise, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrament, Montréal, H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, 7143 rue Bourdeau, une division de l'imprimerie Québecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2V 1X1. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boulevard Saint-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-5361; Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS — 003708) is published daily by Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Transit Fin. Holdings	06-07	14 h 00	Mississauga
Lessard Beaucage Lemieux	07-07	16 h 00	Montréal
United Corporation Limited	07-07	11 h 45	Toronto
Cara Operations	08-07	11 h 00	Toronto
T & H Resources	08-07	10 h 00	Toronto
Wall Financial	08-07	11 h 45	Vancouver
Syst mes T-I-panel	09-07	16 h 30	Toronto
ADS Associes	09-07	14 h 00	Ste-Foy
More Resources	10-07	11 h 00	Vancouver
Cristobal Resources	10-07	14 h 00	Rouyn

DIVISION D' ACTIONS

Schneider

Symbole : SCD et SCD.A

Valeurs : actions ordinaires; action sans droit de vote catégorie A. Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit une division d'actions. La division se fera sur une base de une action pour deux actions. Une assemblée aura lieu le 27 juillet 1992.

Date de clôture des registres prévue : 11 août 1992.

FUSION

Arimathaea Resources

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit se fusionner avec une société des Bermudes dont la raison sociale sera Van Diemen's.

CHANGEMENT DE CATÉGORIE

Fleet Aerospace

Symboles : (FLT, FLT.A et FLT.PR.A)

Valeurs : actions ordinaires; actions de catégorie A; actions privilégiées, convertibles, série 1.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit un changement de catégorie. Le changement s'effectuera selon les modalités suivantes : Une action ordinaire de Fleet Aerospace pour chaque action ordinaire détenue; une action ordinaire de Fleet Aerospace pour chaque action de catégorie A détenue; 3,5 actions ordinaires de Fleet Aerospace pour chaque action privilégiée convertible série 1 détenue. Une assemblée aura lieu le 21 juillet 1992.

Hartco Enterprises

Symbole : HTC

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société ne réalisera pas la proposition visant à diviser les actions ordinaires en actions de catégorie A et de catégorie B.

RACHAT

New Brunswick Telephone

Symbole : NBT.PR.A

Valeurs : actions privilégiées, cumulatives, rachetables au gré de la société 1,37 \$.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit un rachat d'actions privilégiées. Le rachat se fera sur une base de 20,20 \$ par action privilégiée plus les dividendes accumulés.

Date de rachat : 31 juillet 1992.

DIVIDENDE

Gulf Canada Resources

Symbole : GOU

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société, sauf avis contraire, ne versera plus de dividende sur le titre susmentionné à compter de la date normale de versement du dividende de juillet.

Pioneer LifeCo

Symbole : PR

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société versera un dividende supplémentaire de 65 cents par action ordinaire.

Date de clôture des registres : 21 juillet 1992.

Date de paiement : 31 juillet 1992.

REGROUPEMENT D' ACTIONS ET CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

Resources Maufort

Symbole : MAU

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit un regroupement d'actions et un changement de raison sociale. La société deviendra Oram Explorations et le regroupement se fera sur une base de une (1) nouvelle action pour quinze (15) anciennes actions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

Continental Precious Minerals

Symbole : CZQ

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit une émission de droits de souscription.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

Tassé & Associés, Limitée

Tassé

Un grand paradoxe en Grande-Bretagne : moins d'État et plus d'interventionnisme

Laurent Zecchini

Le Monde

LONDRES — L'acte de décès de « Nedly » a été signé le 16 juin. Les épithètes ont été nombreuses pour saluer la disparition d'un organisme représentant le dernier vestige d'une tentative de politique contractuelle à la française, tentative qui, faute de volonté politique, ne fut jamais que la caricature du système français. En annonçant l'exécution du National Economic Development Council (NEDC ou « Nedly »), M. Norman Lamont, chancelier de l'Échiquier, s'est contenté de souligner que ce forum réunissant les représentants des pouvoirs publics, des syndicats et de l'industrie, et censé être le creuset où s'élaborerait une politique économique, témoignait d'une approche « corporatiste » dépassée. Il y a en effet bien longtemps que ce dialogue tripartite, tel que l'avait conçu Harold Macmillan en 1962, était devenu un dialogue de sourds.

« Nedly » enterré, la réalité des relations sociales britanniques apparaît sans fard. Mme Thatcher refusait de traiter avec les syndicats, parce que l'idée de consensus lui était étrangère : la compétition individuelle devait l'emporter sur la responsabilité collective. En 13 années de pouvoir, les gouvernements conservateurs successifs n'ont guère sollicité les avis des partenaires sociaux pour opérer, grâce à une politique de privatisations systématique, une séparation de plus en plus prononcée entre l'État et le marché.

Le premier ministre a récemment confirmé cette orientation devant ce temple de la pensée libérale qu'est l'Adam Smith Institute : moins d'État, toujours moins d'État, pour libérer l'économie. Pourtant, à la différence de son prédécesseur, il considère que les pouvoirs publics doivent aussi exercer un rôle régulateur dans l'économie. Le paradoxe de ce « néo-libéralisme » britannique est d'aller le désengagement de l'État à un plus grand interventionnisme.

Le temps nécessaire

Au moment où les économistes commencent à croire que la Grande-Bretagne sort lentement de la plus grave récession qu'elle ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le gouvernement de M. John Major dispose de certains atouts en même temps qu'il pâtit de sérieux handicaps.

Ayant surmonté l'épreuve des élections parlementaires du 9 avril, le premier ministre bénéficie d'un long mandat politique pour mettre en oeuvre une politique qui, du fait de l'aggravation du déficit budgétaire, aura forcément le goût amer des économies forcées. Pendant la période pré-électorale, le vieux dogme « thatchérien » du « on ne dépense que ce que l'on possède » a été sérieusement mis entre parenthèses.

Les besoins d'emprunt du secteur public, c'est-à-dire le déficit budgétaire, sont évalués à 28 milliards de livres cette année. Tout porte à croire que ces besoins grimperont jusqu'à 32 milliards de livres au cours du prochain exercice, ce qui représenterait 4,5 % du revenu national.

Tout cela est évidemment beaucoup trop, surtout au moment où Londres se veut partenaire exemplaire de l'Europe. Bien que la Grande-Bretagne ait la liberté de re-



PHOTO ARCHIVES

Le premier ministre John Major bénéficie d'un long mandat politique pour mettre en oeuvre une politique qui risque d'avoir le goût amer des économies forcées.

joindre à son heure l'union économique et monétaire, les « convergences » prévues par l'UEM imposent de limiter le déficit des finances publiques à 3 % du PNB. Discipline d'autant plus contraignante qu'il faut d'une part aider à la reprise de l'économie et que d'autre part la doctrine du Parti conservateur est bâtie sur la réduction de la pression fiscale.

Familles dépossédées

Comment d'ailleurs réduire les dépenses de l'État, qui représentent près de 43 % du PNB ? Le gouvernement de M. Major s'est lancé dans une vaste réhabilitation des services publics. Les transports, l'éducation et la santé, notamment, ont désormais meilleure réputation. Grâce à cette grande idée du « majorisme » qu'est le « citizen's charter » (la Charte des citoyens), les services publics devraient devenir plus performants. De plus, dans un pays où chacun reste viscéralement attaché aux bienfaits du welfare state (l'État-providence), il n'est a priori pas question de remettre en cause ce système. Un système pourtant extrêmement coûteux et de plus en plus lourd à gérer.

Les ménages se sont beaucoup endettés pour financer des dépenses de consommation importantes au cours des années 80. Mais, avec la crise, le prix des logements a chuté, entraînant de considérables moins-values en même temps que grimpaient le chômage : cette année, 75 000 familles se sont vues dépossédées de leur résidence principale, faute de pouvoir honorer leurs traites.

Fausse richesse pour certains donc, surtout au quotidien. La richesse britannique est, d'autre part, de plus en plus inégalement répartie, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres ne cessant de se creuser.

Quelques signes parmi d'autres : l'importance grandissante du phénomène des sans-abri, qui touche près de 62 000 familles en Angleterre ; la multiplication des mendiants que l'on voit dormir à l'entrée des boutiques des quartiers chics du

centre de Londres, une vision qui avait disparu depuis la seconde guerre mondiale.

Les bonnes intentions de M. Major, qui souhaite promouvoir une *classless society*, une société qui offre l'égalité des chances, se heurtent à la réalité d'un pays qui n'évolue que lentement, comme en témoignent les barrières entre « castes » sociales.

Le plus préoccupant reste le chômage. Le gouvernement parle bien d'un « tassement dans l'augmentation », mais, avec plus de 2 720 000 chômeurs — 9,6 % de la population active — et une reprise économique encore incertaine, l'espoir d'une amélioration apparaît ténu : certains experts gouvernementaux estiment que le niveau du chômage ne baissera pas en deçà du seuil de 2,5 millions avant la fin de la décennie. Le piège de la pauvreté (une conséquence indirecte des avantages sociaux du welfare state) se referme ainsi sur un nombre croissant de travailleurs : dans les ghettos urbains du nord de l'Angleterre, les chômeurs de la « troisième génération » ne sont pas rares.

La Grande-Bretagne paie encore le prix des erreurs passées, au premier rang desquelles la négligence gouvernementale à l'égard de l'éducation et de la formation. Seulement 34 % environ des jeunes gens âgés de 16 ans à 18 ans bénéficient d'un système d'éducation ou de formation, contre 47 % en Allemagne et 66 % en France. M. Major s'est attaqué à cette insuffisance chronique en déplaçant plusieurs dizaines de milliers de places nouvelles de contrats-formation. Un effort louable, mais une goutte d'eau dans la mer. La nécessaire « révolution » de la formation en Grande-Bretagne va être retardée par l'austérité budgétaire.

Paix sociale paradoxale

Pourtant, les mentalités commencent à évoluer. Lors de la récession de 1979-1981, les employeurs avaient taillé en priorité dans les budgets de formation, un réflexe qu'ils n'ont plus aujourd'hui. Les industriels britanniques mesurent mieux l'incidence de la formation sur la productivité. En dépit de progrès notables, cette dernière est inférieure de 35 % à ce qu'elle est en Allemagne. Globalement, l'industrie britannique souffre toujours des mêmes handicaps pour s'imposer dans la compétition internationale : l'appareil productif a fait un bon qualitatif, mais sa capacité reste insuffisante ; les travailleurs

sont médiocrement formés ; l'absence de concertation avec les pouvoirs publics se traduit par des reconversions industrielles trop tardives.

La production n'a progressé que de 0,5 % par an en moyenne depuis 1979, et les espoirs d'une relance semblent la plupart du temps liés à la seule progression du savoir-faire japonais, notamment dans l'électronique et l'industrie automobile.

Au moment où l'on assiste à un tassement de l'activité des services financiers, l'industrie n'est pas capable de prendre le relais.

Les chiffres sont éloquentes : les Trade Unions ont perdu 3,5 millions d'adhérents depuis 1979, et, en 1991, le nombre de journées perdues à la suite d'arrêts de travail a été le plus faible depuis un siècle. Il faudra cependant davantage que cette paix sociale pour accélérer le retour de la croissance. Le chancelier de l'Échiquier est soumis à des pressions de plus en plus vives pour obtenir de la CEE un réaménagement des parités de la livre sterling, les partisans de cette mesure estimant que les exportateurs sont actuellement pénalisés par un taux de change trop élevé. Une « dévaluation », expliquent-ils, rendrait les produits britanniques plus compétitifs. M. Major a fermement refusé de se laisser entraîner dans cette voie, tout comme M. Lamont, qui déclare en outre qu'il n'est plus question pour le moment de baisser les taux d'intérêt.

Vu le très faible écart de taux avec le voisin allemand, le gouvernement britannique est en effet contraint d'attendre que Francfort décide de réduire son loyer de l'argent avant de faire de même. La fermeté du deutchemark par rapport à la livre, conforte, à Londres, cette analyse, en même temps que le premier ministre manifeste son attachement à l'Europe à travers les disciplines du SME.

La priorité reste la bataille contre l'inflation. Objectif : égalier, si possible, le niveau atteint (2 %) par le Japon, même si cela se traduit par des sacrifices supplémentaires en matière de chômage. Dans ces conditions, quelle reprise économique attendre ? De semaine en semaine, les prévisions du gouvernement comme celles du patronat se font plus imprécises. Au mieux, la reprise sera lente et de faible ampleur. Le Trésor a successivement annoncé une croissance de 2,5 % en 1992, puis de 2 %, enfin de 1 %.

TOURISME D'AFFAIRES

Voyages d'Affaires, un magazine spécialisé à lire

Normand Cazalais

Collaboration spéciale

LE TOURISME d'affaires existe depuis qu'il y a des voyageurs. Au-delà des siècles et des millénaires, les marchands phéniciens, arabes, chinois, portugais, celtes, vikings en attestent. Pourtant, c'est surtout le tourisme d'agrément qui reçoit la plus large part de l'attention des médias.

Ainsi, l'information destinée aux personnes qui voyagent par affaires ou consacrée aux diverses composantes du phénomène est le plus souvent éclatée : on en retrouve à gauche et à droite dans les

journaux et magazines, le plus souvent dans les pages économiques mais rarement dans les sections consacrées au voyage. Les traitements eux-mêmes varient énormément, depuis les articles sur les programmes de points-bonis pour grands voyageurs jusqu'aux nouvelles brèves faisant état des développements de l'actualité, comme les *Travel Updates* de l'International Herald Tribune en sont les plus célèbres représentants.

Un magazine français, *Voyages d'Affaires*, fait petit à petit sa place dans ce créneau. Il s'agit d'un bimestriel couleurs édité à Paris par la société Varennes Entreprises qui s'intéresse, je cite, aux « séminaires,

meetings, incentives ». D'ailleurs, ce recours aux termes anglais qui émaille si facilement le français d'Outre-Atlantique constitue un certain irritant pour les lecteurs que nous sommes.

Quoi qu'il en soit, voici en guise d'exemple, un aperçu du no 19 (mai, juin, juillet 1992) : des reportages sur l'évolution de l'aviation dite d'affaires tant en Europe qu'en Amérique du Nord, sur les voyages de stimulation (ou de motivation), sur la gestion des parcs automobiles des entreprises ; également des articles sur des destinations fréquentées par les gens d'affaires (Bangkok, Boston, Mexico, l'Asie), sur les relations étroites qui

s'établissent de plus en plus entre le golf, les séminaires et les voyages.

Bien sûr, l'angle de saisie est européen mais, en raison du nombre et de la variété des sujets traités à chaque parution, ce magazine peut fournir, tant aux entreprises qu'aux individus intéressés aux multiples dimensions des voyages d'affaires, une source d'information et de documentation fort utile et pratique.

Voyages d'Affaires est disponible à Montréal en quelques points de vente (14,95 \$ le numéro). On peut toutefois le consulter au Centre d'Études du Tourisme (514-987-8516) pour s'en faire une opinion. Renseignements et abonnements : *Voyages d'Affaires*, BP 463-07, 75327, Paris cedex 07, France, (33) 1.45.55.95.14/1.45.55.97.41 (télécopieur).

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 98 00-811-C
Les maîtres des inventions

La CEI peine à rembourser sa dette

FRANCFORT (Reuter) — Les arriérés accumulés par la Communauté des États indépendants (CEI) sur sa

dette extérieure s'élèveront à près de 5 milliards \$ US à la fin de l'année, a déclaré un banquier, membre du comité consultatif sur la dette de la CEI.

« Les retards sur le paiement des intérêts dus par la CEI avoisineront les 5 milliards \$ US à la fin de l'année », a déclaré ce banquier, qui a voulu rester anonyme.

Sur les cinq premiers mois de l'année, les banques commerciales n'ont été créditées que de 50 millions \$ US et les organismes gouvernementaux que de 120 millions \$ US alors que la CEI leur devait 1,17 milliard \$ US.

Ce banquier a également estimé que l'on ne pouvait pas commencer à rechercher une solution à long terme aux problèmes de la dette de la CEI

tant qu'il n'aura pas été établi avec précision quel est le montant de la facture due par la Communauté aux organismes et banques créanciers.

« Nous ne pourrions commencer à travailler à chercher une solution que lorsque les relations entre les différents groupes seront éclaircies — et je ne pense pas que cela puisse arriver avant la fin de l'année », a-t-il déclaré.

Le cabinet d'audit Ernst & Young est chargé d'étudier les livres de comptes de la Vneshekonbank, qui gère la dette des anciennes républiques soviétiques. Ernst & Young doit établir un rapport sur le volume, la structure, les échéances et la répartition géographique de la dette extérieure de la CEI.

Appuyez
Aide à l'enfance - Canada
Save the Children - Canada

RELAIS D'AFFAIRES LAURENTIDES

RELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140,00\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. dbier/par jour. Pour renseignements: Tél. (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de MtL: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu, une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2331.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'Arménie quitte la réunion sur le Karabakh

d'après Reuter et AFP

ROME — La délégation arménienne s'est retirée hier des pourparlers de paix de Rome visant à mettre fin au conflit du Haut-Karabakh, en reprochant aux négociateurs de fermer les yeux sur l'offensive azerbaïdjanaise dans l'enclave.

« L'Arménie ne jouera plus aucun rôle dans cette réunion tant que l'agression azérie n'aura pas été condamnée », a déclaré Christian Der Stepanian, chef de la délégation arménienne, à l'agence de presse italienne ANSA.

Selon des informations provenant de l'enclave, les forces azéries se sont emparées de Mardakert, une importante ville du nord du Haut-Karabakh. Les Azéris ont regagné ces dernières semaines une partie du terrain perdu lors de l'offensive arménienne du mois de mai.

Le médiateur italien Mario Ra-faelli, qui préside ces pourparlers impliquant 11 nations, a dit espérer que les Arméniens reconsidéreraient leur position afin que les discussions puissent reprendre aujourd'hui.

De précédents pourparlers avaient abouti à une impasse, les Arméniens et les Azerbaïdjanais s'étant renvoyés la responsabilité de l'échec.

Les négociations ont repris lundi dernier avec pour objectif d'ouvrir la voie à une conférence de paix parrainée par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Christian Der Stepanian s'est dit mécontent du refus des négociateurs de publier un communiqué rédigé par la délégation du Haut-Karabakh, qui s'est jointe aux discussions la semaine dernière, sur la situation à Mardakert.

« Priver les représentants de la communauté arménienne du droit d'expression est un problème grave, imposé par l'Azerbaïdjan et les pays qui soutiennent sa politique d'agression », a-t-il déclaré.

Mario Ra-faelli a lancé samedi un appel à un cessez-le-feu de 30 jours à partir du 9 juillet. Il a déclaré qu'il n'était pas du ressort des négociateurs de publier des communiqués sur l'évolution des combats.

Par ailleurs, le ministre moldove de la Défense Ion Costas a démenti formellement hier toute participation de l'armée roumaine dans le conflit du Dniestr, et accusé la partie russophone d'employer des chars et des missiles Alazan dans ces combats.

« Les forces moldoves n'utilisent ni chars ni missiles Alazan », a déclaré M. Costas lors d'une conférence de presse à Chisinau, avant d'indiquer que les russophones du Dniestr « employaient des armes de destruction massive comme cela vient d'être le cas dans le village de Chitcani ».

Douze personnes ont été tuées et 35 autres blessées dans la nuit de samedi à hier lors d'affrontements entre russophones et Moldoves.

Rabin propose un référendum sur toute cession de territoire

d'après Reuter et AFP

JÉRUSALEM — Le premier ministre israélien désigné, Yitzhak Rabin, propose de soumettre tout traité impliquant des concessions territoriales au jugement des électeurs israéliens, a déclaré hier son porte-parole.

« Notre but est de faire avancer le processus de paix vers la signature d'un accord », a déclaré Gad Ben-Ari. « Mais la condition est que (cet accord) soit soumis au jugement des électeurs avant d'être signé, s'il implique des compromis territoriaux », a-t-il ajouté.

Selon des sources proches des milieux politiques, Yitzhak Rabin a proposé que la consultation prenne la forme de nouvelles élections générales ou d'un référendum national.

Yitzhak Rabin, dont le Parti travailliste a battu le Likoud de l'ancien premier ministre Yitzhak Shamir lors des élections législatives du 23 juin, est désireux de rallier certains petits partis à sa coalition gouvernementale. Ses collaborateurs espèrent que l'alliance pourra être conclue d'ici la semaine prochaine.

M. Rabin a réaffirmé qu'il est en faveur d'un gel des implantations politiques dans les territoires occupés.

De source proche du Parti travailliste, on indique que M. Rabin a déclaré aux représentants de trois formations religieuses, lors d'une réunion, que son gouvernement se fixait désormais d'autres priorités, notamment de « faire avancer le processus de paix en aboutissant à un accord sur un régime d'autonomie pour les Palestiniens ».

M. Rabin définit comme implantations politiques les colonies de peuplement juives établies dans des régions à forte population palestinienne, hors de Jérusalem et de ses environs, hors de la vallée du Jourdain et du plateau syrien du Golan, annexé en 1981.

Les représentants des partis ultra-orthodoxes — Shass (six sièges) et le parti du judaïsme unifié de la Torah (quatre sièges) — ont laissé entendre, à l'issue de la rencontre qu'ils ne s'opposaient pas à la politique travailliste concernant les territoires occupés.

« Il ne paraît pas y avoir d'obstacle insurmontable à notre entrée au gouvernement », a déclaré aux journalistes le dirigeant du Shass (sépharade), le rabbin Arieh Deri.

Il a toutefois souligné que des négociations devaient se poursuivre pour aboutir à un accord sur les questions religieuses. Le représentant du parti du judaïsme de la Torah a exprimé une opinion semblable.

Les tractations porteront notamment sur les questions des exemptions du service militaire pour les étudiants des Yeshivot (séminaires talmudiques) et sur la répartition des portefeuilles. Le Parti travailliste a proposé de fixer de nouveaux critères pour ces exemptions.

En revanche, les représentants du Parti national religieux (PNR, six sièges) et du Parti travailliste se sont heurtés sur la question des territoires occupés, les premiers exigeant la poursuite de la colonisation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, sans restrictions.

Le PNR, qui avait été longtemps l'allié des travaillistes, a viré à droite

la fin des années soixante-dix. Il a mené en juin sa campagne électorale sur les thèmes de « l'unité d'Eretz Israël », de la Méditerranée au Jourdain, et du développement de la colonisation juive.

M. Rabin a estimé que le PNR avait adopté une position « extrémiste, plus extrémiste sur certains points que celle du Likoud » du premier ministre sortant Yitzhak Shamir. Il n'a pas toutefois exclu que cette formation rejoigne la coalition travailliste.

Un député du PNR, M. Shaul Yahalom, a estimé pour sa part que la rencontre n'avait pas permis de combler le fossé entre les positions travaillistes et celles de son parti, mais que les contacts se poursuivraient.

Le PNR craint d'être rejeté dans l'opposition et de perdre les postes-clés qu'il occupe depuis la création de l'État d'Israël en 1948. Il est le seul parti à avoir participé à tous les gouvernements, tantôt allié de la droite, tantôt de la gauche, toujours à la tête du ministère des Cultes.

Bush promet une aide à la Pologne

VARSOVIE (Reuter) — Le président George Bush a promis hier de renforcer le soutien des États-Unis aux réformes libérales en Pologne, lors d'une visite de quelques heures à Varsovie.

« Qu'il n'y ait pas de doute à ce sujet : les États-Unis partagent le rêve de la Pologne. Les États-Unis veulent que la Pologne réussisse », a-t-il dit devant plusieurs milliers de personnes venues l'applaudir sur la place du Palais royal.

Le président Lech Walesa, avec qui il venait de s'entretenir au palais, a proposé pour sa part d'organiser à Varsovie, l'automne prochain, une conférence sur l'utilisation du fonds de stabilisation d'un milliard de dollars créé en 1989 par 17 pays pour soutenir le zloty.

La monnaie polonaise est aujourd'hui stabilisée et cet argent pourrait être réaffecté à d'autres tâches, si les pays prêteurs ne récupèrent pas leur part.

C'est ce qu'a proposé George Bush en souhaitant reconverter les 200 millions \$ versés par son pays. Il a suggéré d'utiliser cette somme pour créer un secteur bancaire privé polonais.

Le président américain a en outre dévoilé un plan de dix millions de dollars pour l'aide au logement en Pologne.

Sa visite de cinq heures survient en pleine crise gouvernementale et à la veille d'une manifestation d'agriculteurs.

« Ne vous y trompez pas : la voie que vous avez choisie est la bonne

voie », a-t-il dit en assurant que les difficultés rencontrées depuis ces dernières années étaient dues à l'héritage du communisme et non à la transition vers le capitalisme.

Il a ajouté que les signes d'une sortie de la crise étaient déjà apparents, comme le fait que les magasins n'étaient plus dégarnis.

George Bush a également rendu hommage à Ignacy Jan Paderewski, homme d'État et pianiste polonais mort en exil aux États-Unis il y a 51 ans. Il avait été le premier chef de gouvernement polonais après la Première Guerre mondiale. Il était enterré près de Washington en attendant la chute du communisme dans son pays.

Une messe a été dite à sa mémoire à la cathédrale St-Jean en présence des deux présidents et de leurs

épouses, Barbara Bush et Danuta Walesa.

Des dizaines de milliers de personnes étaient massées le long du trajet du président, entre l'aéroport et le palais royal, dans le cœur de la vieille ville.

George Bush a déclaré à Lech Walesa que les États-Unis voulaient continuer de participer à la difficile conversion de la Pologne.

« Nous estimons qu'un commerce vigoureux entre la Pologne et les États-Unis est également dans notre intérêt », a-t-il dit.

Lech Walesa, qui a dirigé le syndicat dissident Solidarité jusqu'à la chute du régime communiste en 1989, a déclaré qu'il ne pouvait pas imaginer l'Europe sans une présidence américaine.

MON MONTRÉAL À MOI

La Corporation des Célébrations du 350^e anniversaire de Montréal et l'Union des écrivains et des écrivains québécois vous invitent à participer au concours "Mon Montréal à moi". 30 ouvrages rendant hommage à Montréal ont été sélectionnés dans différentes catégories par un jury formé à cet effet. Ces 30 ouvrages, dont six seront primés par le jury, constituent la PETITE BIBLIOTHÈQUE DU PARFAIT MONTRÉALAIS. Un septième ouvrage sera primé par le public. Nous vous invitons donc à voter pour le livre de la "PETITE BIBLIOTHÈQUE" que vous préférez. Le titre qui recueillera le plus de voix s'ajoutera aux six ouvrages couronnés par un prix et pour lesquels les auteurs recevront une bourse de 2,000\$ lors de la cérémonie officielle de remise des prix en septembre 1992. En votant, courez la chance de remporter le premier prix offert par LE DEVOIR, soit "LA PETITE BIBLIOTHÈQUE DU PARFAIT MONTRÉALAIS", constituée par les 30 ouvrages sélectionnés par le jury ou l'un des 20 lots des sept livres primés. Les noms des gagnants seront tirés au sort en septembre au moment de la remise des prix. Les coupons de participation seront publiés dans Le Devoir, les lundi, mercredi et samedi.

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,
Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

Prenez avis que MARIE BERTHE LAURA THÉRÈSE PAGÉ, domiciliée au 344, St-Jacques, Ville St-Pierre, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MARIE BERTHE LAURA THÉRÈSE DUBÉ. LACHINE, le 30 juin 1992. ESTIAGE-DOYON, NEUER, Procureurs de la requérante.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO. 505-02-004021-915, CENTRE INDUSTRIEL DU TREMBLAY, Partie demanderesse, -VS- LIONEL BEAUCHEMNE, Partie défenderesse. Le 16ème jour de juillet 1992, à 10h00, au 4 avenue Des Pins, St-Luc, Qc, district de Rivière, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LIONEL BEAUCHEMNE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Ford Aerostar de couleur gris 1991 et acc., une tige sur banc de marque Iaco et acc., un four micro-ondes de marque Panasonic et acc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: PIÈRE MOUJIN huissier (514) 679-0975, Fax 679-7232. FORGET, JOUIN & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 longueuil, Qc. J4H 1G4.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les sociétés par actions (Canada), PLASTIQUES INDUSTRIELS P.T.B. INC. s'adressera au Directeur de Consommation et Corporations Canada afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute. Les opérations de la compagnie dissoute seront continuées en tant que division de la compagnie mère, PLASTIBEC LITE. Montréal, Province de Québec, le 5ième jour de juin 1992. STIKEMAN, ELIOTT Les procureurs de la compagnie.

AVIS est, par les présentes, donné que 2644-5213 QUÉBEC INC., compagnie constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec, ayant son siège social et faisant affaires en la ville de Westmount, district de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies de la province de Québec. Montréal, le 29ème jour de juin 1992. WILLIAM P. KEATING, Procureur pour 2644-5213 Québec Inc.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-05-001308-927, COUR SUPÉRIEURE DONALD FORTIN, avocat, résidant et domicilié au 685, Mille-lles ouest, à Ste-Thérèse, district de Terrebonne, Partie demanderesse c. JACQUES LACROIX, vendeur, d'adresse inconnue. Partie défenderesse. PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, JACQUES LACROIX, est, par les présentes, requis de comparaitre, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Terrebonne, à son intention. De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. ST-JÉRÔME Le 3 juillet 1992. ROLANDE ÉTHIER, Procureuse de la Cour Supérieure de St-Jérôme.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-05-008463-927, COUR SUPÉRIEURE PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC., Partie défenderesse c. K.J.A. CONSULTANTS INC., Partie demanderesse. PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC., Partie défenderesse c. PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC. LIEU: MONTRÉAL. Date: 24 juin 1992. RÉAL PLOURDE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-05-008463-927, COUR SUPÉRIEURE PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC., Partie défenderesse c. PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC. LIEU: MONTRÉAL. Date: 29 juin 1992. RÉAL PLOURDE, P.A.

AVIS PUBLICS

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que 2644-5213 QUÉBEC INC., compagnie constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec, ayant son siège social et faisant affaires en la ville de Westmount, district de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies de la province de Québec. Montréal, le 29ème jour de juin 1992. WILLIAM P. KEATING, Procureur pour 2644-5213 Québec Inc.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-05-001308-927, COUR SUPÉRIEURE DONALD FORTIN, avocat, résidant et domicilié au 685, Mille-lles ouest, à Ste-Thérèse, district de Terrebonne, Partie demanderesse c. JACQUES LACROIX, vendeur, d'adresse inconnue. Partie défenderesse. PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, JACQUES LACROIX, est, par les présentes, requis de comparaitre, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Terrebonne, à son intention. De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. ST-JÉRÔME Le 3 juillet 1992. ROLANDE ÉTHIER, Procureuse de la Cour Supérieure de St-Jérôme.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-05-008463-927, COUR SUPÉRIEURE PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC., Partie défenderesse c. K.J.A. CONSULTANTS INC., Partie demanderesse. PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC., Partie défenderesse c. PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC. LIEU: MONTRÉAL. Date: 29 juin 1992. RÉAL PLOURDE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-05-008463-927, COUR SUPÉRIEURE PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC., Partie défenderesse c. PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC. LIEU: MONTRÉAL. Date: 29 juin 1992. RÉAL PLOURDE, P.A.

AVIS PUBLICS

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que 2644-5213 QUÉBEC INC., compagnie constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec, ayant son siège social et faisant affaires en la ville de Westmount, district de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies de la province de Québec. Montréal, le 29ème jour de juin 1992. WILLIAM P. KEATING, Procureur pour 2644-5213 Québec Inc.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-05-001308-927, COUR SUPÉRIEURE DONALD FORTIN, avocat, résidant et domicilié au 685, Mille-lles ouest, à Ste-Thérèse, district de Terrebonne, Partie demanderesse c. JACQUES LACROIX, vendeur, d'adresse inconnue. Partie défenderesse. PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, JACQUES LACROIX, est, par les présentes, requis de comparaitre, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Terrebonne, à son intention. De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. ST-JÉRÔME Le 3 juillet 1992. ROLANDE ÉTHIER, Procureuse de la Cour Supérieure de St-Jérôme.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-05-008463-927, COUR SUPÉRIEURE PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC., Partie défenderesse c. K.J.A. CONSULTANTS INC., Partie demanderesse. PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC., Partie défenderesse c. PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC. LIEU: MONTRÉAL. Date: 29 juin 1992. RÉAL PLOURDE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-05-008463-927, COUR SUPÉRIEURE PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC., Partie défenderesse c. PIERRE GRENIER, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de EXIM CONSULTANTS INC. LIEU: MONTRÉAL. Date: 29 juin 1992. RÉAL PLOURDE, P.A.

WESTMOUNT

APPELS D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h 00) le mardi 20 juillet 1992, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

ENLEVEMENT ET ÉLIMINATION DES ORDURES DANS LA VILLE DE WESTMOUNT
Appels d'offres numéros: 92-431 et 92-432

Les cahiers des charges pourront être obtenus au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, à compter du lundi 6 juillet 1992.

Un montant de vingt dollars (20,00\$) sera exigible pour chaque exemplaire du cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet
Greffier de la Ville

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h, heure de Montréal

CMF.23009.A le mardi 4 août 1992	CTB.24135.F le mardi 4 août 1992
Centre de service Notre-Dame-du-Nord Comité de Temiscamingue	GAZ PROPANE EN VRAC ET LOCATION DE DEUX RÉSERVOIRS DE GAZ
CONSTRUCTION COMPLÈTE DU BÂTIMENT ET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR CONNEXES	Admissibilité : Place d'affaires au Québec
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Garantie de soumission : 10 000 \$
Garantie de soumission : 200 000 \$	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)
Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant :

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements : (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats et Contrats
Antonio Pinho, inc.

350 ANS MONTRÉAL fête

LE DEVOIR

UNION des écrivains et écrivains québécois

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1C6, pour:

Soumissions	Date d'ouverture
7936	15 juillet 1992
7937	15 juillet 1992

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chaque visé à l'ordre du Service des travaux de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue Saint-Antoine est, à compter du 6 juillet 1992.

Le Greffier de la Ville
LÉON LABERGE
Hôtel de Ville,
Montréal, le 2 juillet 1992

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats et Contrats
Antonio Pinho, inc.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Pas d'unité entre le Koweït et l'Irak

KOWEÏT (Reuter) — Le Koweït a jugé ridicule hier la proposition du demi-frère du président irakien Saddam Hussein d'unifier l'Irak et le Koweït, moins de deux ans après l'invasion de l'émirat par les forces de Bagdad. « C'est un appel ridicule, (...) absurde », a déclaré un haut responsable koweïtien sous couvert de l'anonymat. Le rédacteur en chef de l'agence koweïtienne KUNA, Mohammed al Ejeiri, a pour sa part qualifié l'appel d'hallucination. Barzan al Takriti, demi-frère de Saddam Hussein, dans un article publié hier par le journal gouvernemental *Al Djoumhouriyah*, écrit qu'« il est préférable pour les deux parties concernées de s'orienter dans une direction utile conduisant à l'unité des deux pays. Les deux parties doivent se respecter mutuellement (...) et je suis sûr que chacun des deux pays a le potentiel qui les rapprochera », ajoute-t-il. Les Koweïtiens rapprochent cet appel du documentaire qui devait être diffusé hier à la télévision irakienne et qui, sous le titre *Le mirage* et la certitude, traite des liens historiques entre l'Irak et le Koweït. L'Irak détient encore 800 prisonniers koweïtiens.

Pluralisme en Jordanie

AMMAN (AFP) — La Chambre des députés jordaniens a adopté hier soir la loi qui doit régir les partis politiques, interdits dans le pays depuis 1957. Au bout de cinq séances de débats, 43 députés sur les 52 présents (la Chambre compte 80 sièges) ont voté en faveur de cette loi présentée par le gouvernement et qui autorise la création de partis politiques, pour la première fois depuis 35 ans. La nouvelle loi stipule notamment la nécessité pour chaque parti d'avoir au moins 50 membres fondateurs et d'être exclusivement jordanien, sans aucun lien financier ou idéologique avec l'étranger. Pour entrer en vigueur, cette loi doit également être votée par le Sénat — 40 membres désignés par le roi. Une cinquantaine de partis attendent d'être légalisés avant les prochaines législatives prévues en novembre 1993.

Walesa demande à Pawlak de nommer des ministres

VARSOVIE (AFP) — Le président polonais Lech Walesa a demandé hier soir au premier ministre Waldemar Pawlak « d'examiner la possibilité de nommer immédiatement des ministres par intérim » dans les ministères clés, en attendant l'initiative des huit partis politiques issus de Solidarité. Dans une lettre adressée à M. Pawlak et publiée par le bureau de presse de la présidence, M. Walesa affirme que « la crise gouvernementale se prolonge en Pologne, menaçant de paralyser les organes exécutifs, ce qui peut conduire le pays à l'anarchie et au chaos ». Dans un communiqué séparé, M. Walesa somme la coalition des huit de lui présenter la composition complète et le programme de leur gouvernement, accepté au préalable par une majorité parlementaire. Le président fait valoir, que le délai de 24 heures qu'il avait fixé vendredi à la coalition vient d'expirer. Devant l'échec de la mission de M. Pawlak, qui n'a pas réussi depuis un mois à former un gouvernement, les huit partis issus de Solidarité se sont concertés pour proposer au poste de premier ministre Mme Hanna Suchocka, une juriste de 46 ans, députée de l'Union démocratique (centre-gauche).

Palestiniens relâchés

TYR (Reuter) — Israël a relâché hier au sud du Liban quatre Palestiniens arrêtés il y a 18 mois à bord d'un ferry-boat en Méditerranée. Les quatre hommes ont été remis au Comité international de la Croix rouge (CICR) au Liban et conduits à Tyr, un port situé à 76 km au sud de Beyrouth, à bord de trois voitures. Selon le CICR, il s'agirait de Mahmoud Khayat, Cha'aban Abou Taleh, Ahmed Hassan Khaled et Mohammad Abed Khaled qui avaient été arrêtés à bord d'un ferry-boat effectuant la liaison Saïda-Chypre, intercepté par une vedette israélienne en janvier 1991, avant d'être emprisonnés en Israël. Mahmoud Khayat, qui s'était présenté comme un civil allant travailler à Chypre, a déclaré que tous les quatre avaient été surpris d'apprendre leur libération imminente. Il a précisé que lui et ses compagnons avaient été détenus dans trois prisons différentes. Selon des sources proches de la sécurité, trois de ces hommes appartenaient à Fatah, principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR 842-9645

Paris entend sévir contre les camionneurs

PARIS (Reuter) — Le gouvernement a haussé le ton hier contre les camionneurs à l'origine de la colère des producteurs de fruits et légumes, responsables à leur tour de la paralysie du réseau ferroviaire du Sud-est pendant une grande partie du week-end.

« Je crois que maintenant la république doit se faire respecter et qu'elle doit devenir sévère, mais juste », a déclaré Michel Charasse, ministre du Budget, au septième jour de conflit.

Il a expliqué que l'objectif du gouvernement était de convaincre par tous les moyens dont il dispose les chauffeurs-routiers de lever leurs barrières et de reprendre les négociations sur leurs conditions de travail.

Mais le premier ministre, Pierre Bérégovoy, a affirmé que le gouvernement ne cédera pas sur l'application du permis à points, objet du bras de fer avec les camionneurs.

Le ministre de l'Équipement,

Jean-Louis Bianco, a fait savoir qu'il avait demandé au président de la commission paritaire des transports de reprendre contact avec les routiers dès aujourd'hui.

En revanche, à l'image de Jacques Chirac, président du RPR, plusieurs dirigeants de l'opposition ont exhorté le gouvernement à différer pendant quelques mois l'application du permis à points en échange d'une levée du blocus des routes.

Les opérations « coup de poing » contre les voies ferrées menées par les arboriculteurs protestant contre le blocage des routes leur empêchant d'écouler leurs produits ont accentué la situation caotique provoquée par la révolte des routiers.

Près de 10 000 vacanciers sont restés prisonniers pendant 24 heures, de samedi à hier soir, dans les gares de la vallée du Rhône où dans les trains arrêtés en rase campagne. Le trafic n'a repris progressivement qu'en début de soirée.

Les actions de quelques centaines

d'agriculteurs ont suffi à empêcher toute circulation des trains entre Lyon et Marseille. Une quarantaine de convois au total, selon la SNCF, ont été immobilisés dans la vallée du Rhône.

Les préfets concernés et la SNCF se sont mobilisés pendant toute la journée pour tenter d'évacuer ou d'assister les « naufragés » du rail.

Les arboriculteurs n'ont accepté de lever provisoirement leurs barrières, hier soir, qu'après un appel au civisme du ministre de l'Agriculture, Louis Mermeas.

Mais ils ont promis de nouvelles actions si la situation ne s'améliorait pas aujourd'hui.

La Coordination rurale, qui s'est déclarée solidaire des routiers, a annoncé de nouveaux barrages sur les routes pour protester contre la réforme de la politique agricole commune.

Malgré la montée des signes d'exaspération contre la prise en compte des vacanciers, les camionneurs ont

refusé de lever leurs barrières tant que le gouvernement n'aurait pas suspendu le permis à points.

« Aucune profession, quelle qu'elle soit et aussi légitime que soient ses revendications, ne peut s'arroger le droit de prendre la France en otage, d'empêcher les citoyens de circuler librement, d'empêcher l'économie de fonctionner », a dit Michel Charasse.

Jacques Chirac a demandé aux routiers d'être « un peu plus sympathiques » et de faire un geste d'apaisement envers les Français en mettant en oeuvre des actions moins dures que les barrages. Mais il a sévèrement critiqué le rôle du gouvernement dans ce dossier.

« L'enfer est pavé de bonnes intentions. La réforme a été mal conçue, mal mise en oeuvre, à une mauvaise date et n'a pas été précédée d'une concertation suffisante », a-t-il dit au Grand Jury RTL-Le Monde.

Il a proposé un report de trois ou quatre mois du permis à points, dont il ne conteste pas le principe, le

temps d'en revoir les modalités d'application.

Un autre dirigeant gaulliste, Philippe Seguin, a jugé qu'il n'y avait pas d'autre moyen pour sauver la face de part et d'autre.

Accusé par l'opposition de « reculer sur tous les dossiers », selon l'expression de Philippe Seguin, Pierre Bérégovoy a tenu un langage de fermeté.

Il a mis en garde les camionneurs contre une récupération politique de leur mouvement et la démagogie de certains hommes politiques.

« Le gouvernement ne cédera pas. De nombreuses concessions ont été faites. Maintenant, il faut se remettre au travail. C'est l'intérêt du pays, c'est-à-dire celui des routiers », a déclaré le chef du gouvernement.

« Il faut que les Français sachent que 9600 morts sur les routes, et 200 000 blessés (...) c'est inacceptable. Et quel est le gouvernement qui pourrait accepter ça ? », a-t-il demandé.

Cinq policiers tués dans une embuscade en Algérie

ALGER (Reuter) — L'attentat qui a coûté la vie ce week-end à cinq policiers algériens est le plus meurtrier et le plus sophistiqué dont les forces de l'ordre aient été victimes depuis février dernier, ont estimé la Direction générale de la sûreté et la police départementale citées hier par la radio et la télévision nationales.

Les policiers en civil, qui circulaient à bord de deux voitures banalisées de patrouille, ont été tués dans la nuit de samedi à hier à Boudouaou el Bahri, sur la cote, dans le département de Boumerdes, à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Alger.

Au moins dix inconnus armés ont tendu l'embuscade entre minuit et une heure locale en coupant la route que devait emprunter la patrouille à l'aide de chevaux de frise, a précisé la télévision en citant la police du département de Boumerdes.

Les assaillants, retranchés derrière des arbres bordant la route ont ouvert le feu sur les véhicules dont les conducteurs avaient perdu le contrôle.

Il ont réussi à prendre la fuite, a ajouté la télévision qui, contrairement à sa pratique habituelle, a fourni une description détaillée de l'attentat.

« Comment les éléments de ce groupe armé s'étaient-ils informés du passage des policiers en ce lieu précis et en ce moment précis, c'est à dire 15 minutes avant minuit ? », s'est interrogée la télévision.

Un sixième policier a réussi à s'échapper à travers le bois avant de lancer un appel radio à ses collègues.

Il s'agit du premier attentat du genre depuis le 10 février dernier, marqué par la mort de six policiers abattus lors d'une embuscade dans la Casbah, au lendemain de l'instauration de l'état d'urgence.

Les attaques contre les forces de sécurité, qui ont fait quelque 70 morts parmi les policiers, gendarmes et soldats, sont généralement attribuées à des activistes liés au Front islamique du salut (FIS, dissous).

Vendredi dernier, quatre jours après l'assassinat du président du Haut Conseil d'État algérien, Mohamed Boudiaf, un communiqué du Mouvement de l'État islamique (MEI) a exhorté ses partisans à une intensification du djihad (guerre sainte) pour venger « les cheikhs », dirigeants du FIS incarcérés depuis juin 1991, et chasser « la junte au pouvoir », terme utilisé par le FIS pour qualifier la présidence collégiale.

Le MEI, considéré par nombre de militants du FIS comme le bras armé du mouvement islamiste interdit, invitait notamment « les frères moujahidin à travers le territoire national à frapper de toutes leurs forces pour arracher l'infidélité, l'injustice et le despotisme ».

Cette déclaration était signée par le cheikh Abdelkader Chabouti, proclamé commandant des groupes ar-

més islamistes lors d'une récente réunion clandestine.

Abdelkader Chabouti fait partie des rares survivants du premier maquis intégriste des années 80 dirigé par Mustapha Bouyali, abattu en janvier 1987 par les forces de sécurité.

Il a été arrêté et condamné à mort avant d'être gracié en 1990 par l'ex-président Chadli Bendjedid à la demande des dirigeants du FIS.

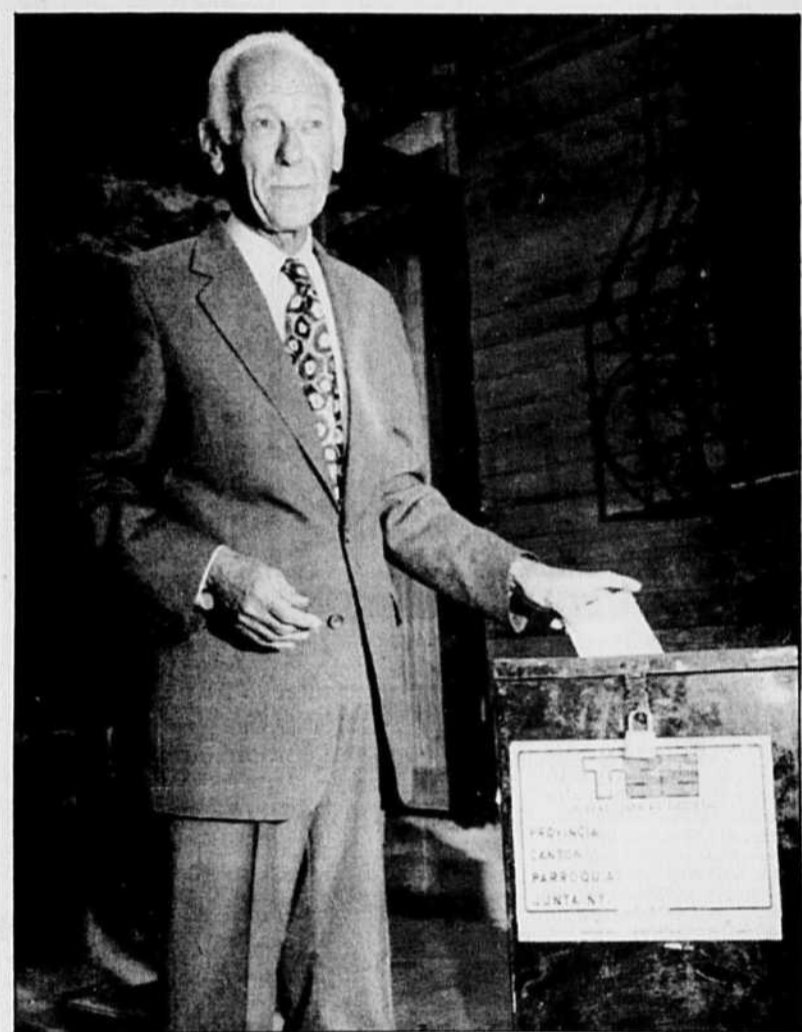
La direction du FIS paraît exclue de la probable ouverture par le HCE d'un dialogue avec les partis politiques après la nomination jeudi d'Ali Kafi à la tête de la présidence collégiale après l'assassinat de son prédécesseur Mohamed Boudiaf.

Ali Kafi a déclaré récemment que le HCE s'opposerait avec fermeté à ceux qui jouent avec « les sentiments religieux de la nation », allusion apparente au FIS accusé par ses adversaires de vouloir utiliser l'islam à des fins politiques.

Selon le quotidien indépendant *El Watan*, qui cite le parquet militaire, les sept chefs de file des islamistes du FIS seront jugés comme prévu le 12 juillet.

Le ministre de l'Intérieur, Larbi Belkheir, un des hommes forts du régime, a exclu tout dialogue entre le gouvernement et le FIS.

« Il n'y a aucune place pour le dialogue avec le FIS ou avec quiconque appelant à la violence », déclare-t-il dans une interview publiée hier par le journal *al Hayat*, basé à Londres.



Élections présidentielles en Équateur

Sixto Duran, 70 ans, a déposé son bulletin de vote hier à Quito lors du deuxième tour des élections présidentielles. Les Équatoriens doivent choisir un nouveau président entre deux candidats de droite, M. Duran, et Jaime Nebot Saadi, 45 ans. Selon les premières estimations de la télévision, M. Duran du Parti de l'Unité républicaine a battu, avec un score oscillant entre 51 et 56 % des voix, M. Nebot Saadi, du Parti social chrétien qui a recueilli de 39 à 43 % des voix.

L'ONU accuse les factions en Bosnie de cacher des armes

SARAJEVO (Reuter) — Le commandant de la Force de protection de l'ONU en Yougoslavie a déclaré hier que les factions rivales qui s'affrontent à Sarajevo dissimulent des armes lourdes que les casques bleus sont censés contrôler.

Des journalistes ont demandé au général Satish Nambiar, qui venait de rencontrer le président bosniaque et des dirigeants serbes de Bosnie, s'il pensait que les factions rivales détenaient toujours des armes lourdes et de l'artillerie malgré leur promesse de les regrouper sous le contrôle des forces des Nations unies.

« Oui, nous avons des raisons de le croire », a-t-il répondu en ajoutant qu'il ne fallait pas attendre des factions rivales qu'elles reconnaissent les faits.

« La situation est dangereuse. La guerre n'a pas cessé (...) Notre présence là-bas n'est pas destinée à mettre fin au conflit mais à nourrir la population de Sarajevo », a-t-il déclaré à la chaîne CBS.

« Le président a dit clairement qu'il était prêt à utiliser les moyens navals et aériens américains pour soutenir l'acheminement de ravitaillement à Sarajevo », a ajouté Dick Cheney.

Évoquant l'hypothèse d'un envoi de troupes terrestres, il a déclaré : « Nous sommes très réticents à nous mêler de cette situation ».

« Nous sommes prêts à participer à un effort international de ravitaillement de la population de Sarajevo. Mais nous ne sommes pas prêts, pour le moment, à engager des troupes terrestres pour résoudre le conflit politique et militaire qui fait rage en Yougoslavie », a-t-il dit.

Les combats ont été particulièrement intenses près de l'aéroport vendredi soir à la suite de l'échec de

la dernière médiation européenne de lord Carrington.

Le chef de la FORPRONU a déclaré qu'il espérait que ces affrontements ne mettraient pas en péril le pont aérien.

« Bien que des combats aient lieu non loin de l'aéroport, je ne pense pas que les forces (bosniaques ou serbes) le prendront délibérément pour cible. Ils ont intérêt à ce que l'effort humanitaire soit un succès », a-t-il estimé.

Le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU nourrit maintenant 50 000 personnes à Sarajevo. « Et le nombre ne cesse de croître », a déclaré Peter Kessler du HCR.

Il a ajouté que le HCR estimait que 380 000 personnes étaient désormais assiégées dans la capitale bosniaque, des réfugiés des villages des alentours s'étant ajoutés au précédent chiffre de 300 000 personnes.

Avant le début des combats, la ville comptait 600 000 habitants.

Les tireurs isolés ont continué à sévir toute la journée, a dit Peter Kessler, posant de « sérieux problèmes » à la distribution des vivres.

Les sociaux-démocrates gagnent au Nigeria

LAGOS (Reuter) — Il ne manquait hier soir que quelques sièges au Parti social-démocrate du Nigeria (SDP) pour contrôler les deux chambres du nouveau Parlement civil nigérian lors d'élections législatives très serrées, dont l'armée assurait la surveillance.

Alors qu'environ 90 % des résultats ont été rendus publics, les media officiels ont annoncé que le SDP avait d'ores et déjà obtenu 287 sièges sur les 593 que compte la chambre des représentants et 43 des 91 sièges du sénat.

Le SDP et la Convention républicaine nationale (NRC, centre-droit) ont tous deux été créés par l'armée.

L'élection de 91 sénateurs et de 589 membres de la chambre des représentants devrait marquer la première étape d'un retour du Nigeria à la démocratie civile prévu le 2 janvier. Ce scrutin doit être suivi d'une élection présidentielle le 5 décembre prochain, la première depuis 1983.

Les résultats montrent que de nombreux Nigériens ont voté en fonction de leur appartenance eth-

nique et régionale. Les deux précédents gouvernements civils, renversés par les militaires en 1966 et 1983, avaient été élus de la même manière.

La radio et la télévision rapportent que le NRC, très implanté dans le nord majoritairement peuplé de musulmans ainsi que dans le sud-est, a remporté 245 sièges à la chambre des représentants et 23 au sénat.

Le SDP jouit quant à lui d'un large soutien dans le sud-ouest chrétien, y compris à Lagos, et dans le nord-ouest.

Des responsables ont expliqué que le nombre des sièges à la chambre des représentants avait été porté de 589 à 593 après l'octroi de quatre sièges supplémentaires à la circonscription de la nouvelle capitale fédérale Abuja, où l'assemblée sera inaugurée le 27 juillet.

La netteté du partage ethnique des suffrages devrait décevoir le président nigérian, le général Ibrahim Babangida, qui a tenté de débarrasser le pays des tensions qui le déchirent depuis son indépendance en 1960.

Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec) jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE SAINT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Saint-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Saint-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir une description du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef des opérations de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**

Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

Index des principales rubriques

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

MARCHANDISES (suite)

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

105 Propriétés à revendre

121 Cantons de l'Est

125 Hors-frontières

130 Maisons de campagne

131 An-ciens

132 Chalets

133 Terres/fermes

135 Terrains

160 Appartements-logements à louer

530 Cours

530 Cours

577 Entreposage

ENTREPOSAGE À LOUER

675 Bateaux, yachts, voiliers

695 Automobiles

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR!

AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEURS

DESSIN DE MODE

MISE EN MARCHÉ DE LA MODE

(514) 875-9777

Service de placement et d'aide financière
Prochaine session le 8 septembre 1992.
Appelez maintenant — les places sont limitées

Académie INTERNATIONALE DE LA MODE ET DU DESIGN

MONTREAL - TORONTO - CHICAGO - TAMPA

CASE POSTALE 55, M. 26 DAWSON PLACE BOULEVARD, MONTREAL, P.Q., H5A 1A3

Encadrez votre annonce classée

286-1200

LES MOTS CROISÉS

FAITES-LE!

PARTICIPATION

101 Propriétés à vendre

103 Condominiums Co-propriétés

105 Maisons de campagne à louer

106 Maisons de campagne à vendre

107 Maisons de campagne à louer

108 Maisons de campagne à vendre

109 Maisons de campagne à louer

110 Maisons de campagne à vendre

111 Maisons de campagne à louer

112 Maisons de campagne à vendre

113 Maisons de campagne à louer

114 Maisons de campagne à vendre

115 Maisons de campagne à louer

116 Maisons de campagne à vendre

117 Maisons de campagne à louer

118 Maisons de campagne à vendre

119 Maisons de campagne à louer

120 Maisons de campagne à vendre

121 Maisons de campagne à louer

122 Maisons de campagne à vendre

123 Maisons de campagne à louer

124 Maisons de campagne à vendre

125 Maisons de campagne à louer

126 Maisons de campagne à vendre

127 Maisons de campagne à louer

128 Maisons de campagne à vendre

129 Maisons de campagne à louer

130 Maisons de campagne à vendre

131 Maisons de campagne à louer

132 Maisons de campagne à vendre

133 Maisons de campagne à louer

134 Maisons de campagne à vendre

135 Maisons de campagne à louer

136 Maisons de campagne à vendre

137 Maisons de campagne à louer

138 Maisons de campagne à vendre

139 Maisons de campagne à louer

140 Maisons de campagne à vendre

141 Maisons de campagne à louer

142 Maisons de campagne à vendre

143 Maisons de campagne à louer

144 Maisons de campagne à vendre

145 Maisons de campagne à louer

146 Maisons de campagne à vendre

147 Maisons de campagne à louer

148 Maisons de campagne à vendre

149 Maisons de campagne à louer

150 Maisons de campagne à vendre

151 Maisons de campagne à louer

152 Maisons de campagne à vendre

153 Maisons de campagne à louer

154 Maisons de campagne à vendre

155 Maisons de campagne à louer

156 Maisons de campagne à vendre

157 Maisons de campagne à louer

158 Maisons de campagne à vendre

159 Maisons de campagne à louer

160 Maisons de campagne à vendre

161 Maisons de campagne à louer

162 Maisons de campagne à vendre

163 Maisons de campagne à louer

164 Maisons de campagne à vendre

165 Maisons de campagne à louer

166 Maisons de campagne à vendre

167 Maisons de campagne à louer

168 Maisons de campagne à vendre

169 Maisons de campagne à louer

170 Maisons de campagne à vendre

171 Maisons de campagne à louer

172 Maisons de campagne à vendre

173 Maisons de campagne à louer

174 Maisons de campagne à vendre

175 Maisons de campagne à louer

176 Maisons de campagne à vendre

177 Maisons de campagne à louer

178 Maisons de campagne à vendre

179 Maisons de campagne à louer

180 Maisons de campagne à vendre

181 Maisons de campagne à louer

182 Maisons de campagne à vendre

183 Maisons de campagne à louer

184 Maisons de campagne à vendre

185 Maisons de campagne à louer

186 Maisons de campagne à vendre

187 Maisons de campagne à louer

188 Maisons de campagne à vendre

189 Maisons de campagne à louer

190 Maisons de campagne à vendre

191 Maisons de campagne à louer

192 Maisons de campagne à vendre

193 Maisons de campagne à louer

194 Maisons de campagne à vendre

195 Maisons de campagne à louer

196 Maisons de campagne à vendre

197 Maisons de campagne à louer

198 Maisons de campagne à vendre

199 Maisons de campagne à louer

200 Maisons de campagne à vendre

121 Cantons de l'Est

125 Hors-frontières

130 Maisons de campagne

131 An-ciens

132 Chalets

133 Terres/fermes

135 Terrains

160 Appartements-logements à louer

530 Cours

530 Cours

160 Appartements-logements à louer

530 Cours

530 Cours

Académie INTERNATIONALE DE LA MODE ET DU DESIGN

MONTREAL - TORONTO - CHICAGO - TAMPA

CASE POSTALE 55, M. 26 DAWSON PLACE BOULEVARD, MONTREAL, P.Q., H5A 1A3

Encadrez votre annonce classée

286-1200

LES MOTS CROISÉS

101 Propriétés à vendre

103 Condominiums Co-propriétés

105 Maisons de campagne à louer

106 Maisons de campagne à vendre

107 Maisons de campagne à louer

108 Maisons de campagne à vendre

109 Maisons de campagne à louer

110 Maisons de campagne à vendre

111 Maisons de campagne à louer

112 Maisons de campagne à vendre

113 Maisons de campagne à louer

114 Maisons de campagne à vendre

115 Maisons de campagne à louer

116 Maisons de campagne à vendre

117 Maisons de campagne à louer

118 Maisons de campagne à vendre

119 Maisons de campagne à louer

120 Maisons de campagne à vendre

121 Maisons de campagne à louer

122 Maisons de campagne à vendre

123 Maisons de campagne à louer

124 Maisons de campagne à vendre

125 Maisons de campagne à louer

126 Maisons de campagne à vendre

127 Maisons de campagne à louer

128 Maisons de campagne à vendre

129 Maisons de campagne à louer

130 Maisons de campagne à vendre

131 Maisons de campagne à louer

132 Maisons de campagne à vendre

133 Maisons de campagne à louer

134 Maisons de campagne à vendre

135 Maisons de campagne à louer

136 Maisons de campagne à vendre

137 Maisons de campagne à louer

138 Maisons de campagne à vendre

139 Maisons de campagne à louer

140 Maisons de campagne à vendre

141 Maisons de campagne à louer

142 Maisons de campagne à vendre

143 Maisons de campagne à louer

144 Maisons de campagne à vendre

145 Maisons de campagne à louer

146 Maisons de campagne à vendre

147 Maisons de campagne à louer

148 Maisons de campagne à vendre

149 Maisons de campagne à louer

150 Maisons de campagne à vendre

151 Maisons de campagne à louer

152 Maisons de campagne à vendre

153 Maisons de campagne à louer

154 Maisons de campagne à vendre

155 Maisons de campagne à louer

156 Maisons de campagne à vendre

157 Maisons de campagne à louer

158 Maisons de campagne à vendre

159 Maisons de campagne à louer

160 Maisons de campagne à vendre

161 Maisons de campagne à louer

162 Maisons de campagne à vendre

163 Maisons de campagne à louer

164 Maisons de campagne à vendre

165 Maisons de campagne à louer

166 Maisons de campagne à vendre

167 Maisons de campagne à louer

168 Maisons de campagne à vendre

169 Maisons de campagne à louer

170 Maisons de campagne à vendre

171 Maisons de campagne à louer

172 Maisons de campagne à vendre

173 Maisons de campagne à louer

174 Maisons de campagne à vendre

175 Maisons de campagne à louer

176 Maisons de campagne à vendre

177 Maisons de campagne à louer

178 Maisons de campagne à vendre

179 Maisons de campagne à louer

180 Maisons de campagne à vendre

181 Maisons de campagne à louer

182 Maisons de campagne à vendre

183 Maisons de campagne à louer

184 Maisons de campagne à vendre

185 Maisons de campagne à louer

186 Maisons de campagne à vendre

187 Maisons de campagne à louer

188 Maisons de campagne à vendre

189 Maisons de campagne à louer

190 Maisons de campagne à vendre

191 Maisons de campagne à louer

192 Maisons de campagne à vendre

193 Maisons de campagne à louer

194 Maisons de campagne à vendre

195 Maisons de campagne à louer

196 Maisons de campagne à vendre

197 Maisons de campagne à louer

198 Maisons de campagne à vendre

199 Maisons de campagne à louer

200 Maisons de campagne à vendre

121 Cantons de l'Est

125 Hors-frontières

130 Maisons de campagne

131 An-ciens

132 Chalets

133 Terres/fermes

135 Terrains

160 Appartements-logements à louer

530 Cours

530 Cours

Encadrez votre annonce classée

286-1200

LES MOTS CROISÉS

LA METEO

Accu-Weather® provisions météorologiques jusqu'à midi, le 6 juillet

compris les hautes et basses pressions et températures pour les villes

121 Cantons de l'Est

125 Hors-frontières

130 Maisons de campagne

131 An-ciens

132 Chalets

133 Terres/fermes

135 Terrains

160 Appartements-logements à louer

530 Cours

530 Cours

Encadrez votre annonce classée

286-1200

LES MOTS CROISÉS

MONTREAL

Nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses. Max.: 22. Demain: ciel variable.

LEVER DU SOLEIL
COUCHER: 5 h 12 / 8 h 45

QUÉBEC

vgbls.

Situation générale: une masse nuageuse très vaste couvrant, hier après-midi, la moitié sud de Québec et tournait autour d'un pivot situé en Abitibi; ce pivot se déplace très lentement vers les Maritimes qu'il atteindra demain soir.

Des bandes nuageuses parfois très opaques étaient séparées alors par des éclaircies dont la durée était très variable; ces bandes nuageuses donnaient des averses et même des orages, surtout hier après-midi. En fin de journée, hier, l'extrême est de la province avait été épargné par ce mouvement, mais le mauvais temps y fera son apparition graduellement aujourd'hui.

On s'attend à peu de changements en ce qui concerne les températures.

Hull-Ottawa, Cornwall: nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses. Max.: 22. Demain: ciel variable.

Trois-Rivières, Drummondville et Estrie: nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses. Max.: 20. Demain: ciel variable.

La Tuque, Lac-Saint-Jean, Saguenay: réserve laudique des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux avec un peu de brume et brumeux. Max.: 15. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses.

Québec et Beauce: nuageux avec éclaircies et 50 pour cent de probabilité d'averses. Max.: 20. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses.

Rimouski, vallée de la Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: pluie; brumeux, ce matin. Max.: 16. Demain: nuageux avec 50 % de probabilité d'averses.

Baie-Comeau: pluie et brumeux. Max.: 13. Demain: nuageux avec 40 % de probabilité d'averses.

Gaspé et parc Forillon: pluie. Max.: 15. Demain: encore pluie.

Sept-Îles: pluie et brumeux. Max.: 13. Demain: pluie.

Basse-Côte-Nord, île d'Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest de ce secteur: pluie. Max.: 12. Demain: encore pluie.

Secteur à l'est de Natashquan, sauf le secteur de Blanc-Sablon: nuageux avec éclaircies et 50 pour cent de probabilité d'averses. Max.: 11. Demain: pluie intermittente.

Secteur de Blanc-Sablon: nuageux graduel suivi de 40 % de probabilité d'averses. Max.: 11. Demain: nuageux avec 50 % de probabilité d'averses.

Source: Environnement Canada

121 Cantons de l'Est

125 Hors-frontières

130 Maisons de campagne

131 An-ciens

132 Chalets

133 Terres/fermes

135 Terrains

160 Appartements-logements à louer

530 Cours

530 Cours

Un don In Memoriam...

LA FONDATION DIANE HÉBERT (514) 965.0333

Casier Postal 331, Ste-Thérèse-de-Blainville, (Québec), J7E 4J4

Plaidoyer contre l'irresponsabilité politique

« Je suis inquiet.
Et j'ai peur. »

Jocelyne Richer
de notre bureau de Québec

FRONDEUSE, plantée devant un étalage de tasses et de t-shirts à l'effigie du *Fantôme de l'Opéra*, la dame lui lance : « Cou-
donc, comment ça se fait qu'on peut pas faire ça nous autres, au Québec ? » Paul Hébert assistait à une représentation du célèbre fantôme, et c'est à l'entracte que l'inconnue l'aborde ainsi, sans doute pour régler une fois pour toutes leur compte aux créateurs québécois, incapables de voir grand.

Stoïque, Hébert, en monsieur bien élevé, rongea son frein. Mais la dame, au lieu de retourner à son siège, s'enhardit et récidive : « Comment ça se fait qu'au Québec on n'est pas capables de faire des beaux spectacles comme ça ? » Le comédien, metteur en scène, acteur et homme de théâtre depuis une quarantaine d'années prend une grande respiration et décide de lâcher le morceau : « Oui madame, nous aussi on sait comment faire sortir des lumières des chandelles, comment faire avancer ou reculer un escalier, on sait tout ça. Mais la différence c'est que nous, on n'a jamais les moyens de le faire. »

« Là où j'étais placé, poursuit Paul Hébert, j'avais dans l'œil le Théâtre du Nouveau Monde. J'ai alors dit à la dame : Madame, vous venez de payer, comme moi, 100 \$ votre billet. Mais au TNM y allez-vous, juste en face ? Elle a dit non. Eh bien Madame, le Nouveau Monde est dans le rouge de 700 000 \$, et nous nous sommes ici, à 100 \$ le billet... »

La dame s'est vite transformée en fantôme, et l'homme de théâtre, une fois de plus, venait de prendre fait et cause pour ce qui lui tient le plus à cœur : l'expression de l'art, au Québec. Il a d'ailleurs de beaux emportements quand il parle de culture et d'art, ayant conservé étonnamment intacte, à 68 ans, une indignation à fleur de peau devant l'incurie des pouvoirs publics en matière culturelle, leur incapacité chronique à « donner les moyens » aux créateurs de bâtir la culture de la société distincte.

« Je n'ai de compte à rendre à personne, et ne pas le dire serait une forme de lâcheté », dit-il, dans ce restaurant, tout près du Grand Théâtre, où l'entrevue a lieu. Il parle franc, d'abondance, et pèse chacun de ses mots comme s'il en prenait l'exacte mesure. La voix danse sur un propos dense. Et pendant qu'autour d'un bol de café au lait il partage ses états d'âme et ses indignations, l'inévitable radio distille avec trop de générosité sa musique d'ambiance. Quand il chuchote : « Je suis inquiet. Et j'ai peur », Herbert Léonard l'entend presque, susurrant un mielleux *J'aime quand tu gémis de plaisir*. Décidément, la culture a de ces gémissements...

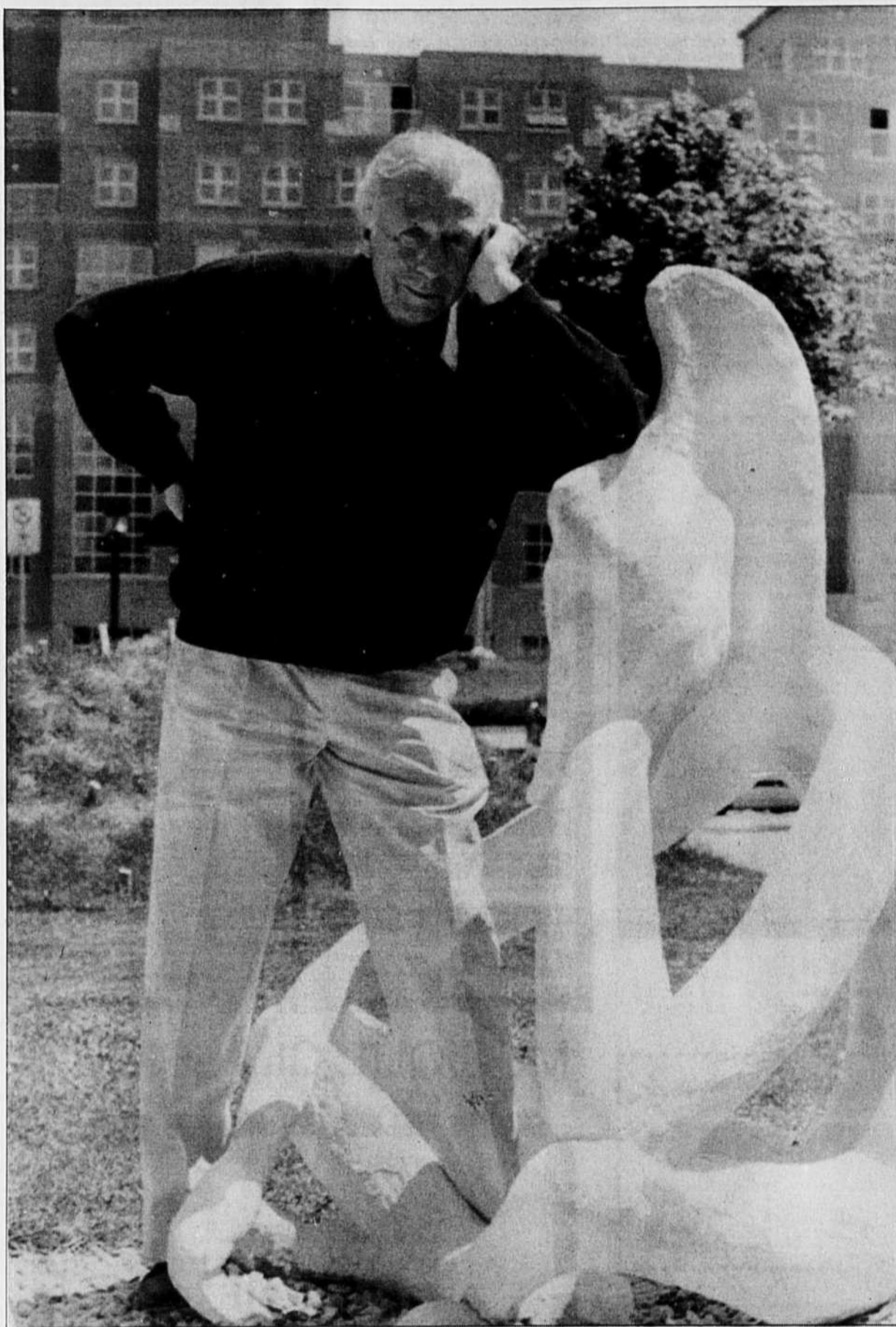
Après tout, le rôle de la culture n'est-il pas de divertir ? Mais de quoi, au juste ? De la réflexion, dirait sûrement Paul Hébert, qui s'inquiète de la tendance actuelle, selon lui, menant à la division de la société en deux camps culturels bien distincts : « une élite intellectuelle et snob qui, avec de l'argent, a le pouvoir de se payer la culture, et de l'autre côté, une masse malheureusement laissée pour compte et inculte ». En ville, dit-il, une personne peut s'en sortir, plusieurs options s'offrent à elle. Mais celle qui vit en région est condamnée à l'ignorance. « À Montréal ou Québec, vous pouvez vous rattraper. Il y a du choix. Mais ailleurs ? Je n'ai rien contre *Broue*, mais c'est tout ce que les gens des régions ont eu en pâture depuis cinq ans. Et si vous n'avez que ça, ça devient sérieux. »

De ce désert culturel, en train d'engendrer selon lui une société malade aux comportements déviants, l'État est le grand responsable. L'État lui qui a toujours refusé de prendre ses responsabilités, laissant à lui-même et aux forces du marché ce territoire encerclé par une autre culture et une autre langue. « Ce n'est pas qu'une question d'argent, dit-il. Il s'agit d'attacher de l'importance à la continuité des choses. On est un petit peuple, on n'a pas le choix pour survivre. Et ce n'est pas par le burlesque qu'on va se tenir de-

Au fond, qu'est-ce que c'est la culture ? Un regroupement autour d'une chose à laquelle on attache de l'importance. On se sent vivre autour de cette chose. La fierté d'une société réside dans le fait de prendre ensemble un risque, de relever ensemble le même défi.

bout », dit cet homme de théâtre découragé de voir la place occupée par l'humour de bas étage dans le paysage culturel québécois.

Dans le haut-parleur, la jolie Julie Masse a remplacé le sensuel Herbert : « Ce soir, j'ai les idées noires, car la vie l'entraîne loin de mon regard. Far away... » Paul Hébert aussi a les idées noires, lui qui fut le premier à mettre au monde un théâtre d'été, dans les années 50, alors qu'on osait encore jouer des Pirandello et des Shakespeare, durant la canicule. Aujourd'hui, son petit théâtre de l'Île d'Orléans, où il a bien essayé, pendant dix ans et sans subvention, de présenter un théâtre de qua-



lité, se meurt dans l'indifférence.

Il croit qu'au Québec le divertissement a supplanté l'art, et le burlesque a fait de même avec l'humour. Avant, dit-il, la société québécoise se rassemblait autour de ses institutions — l'Église, l'école, une télévi-

sion d'État responsable qui remplissait son mandat culturel. Il y avait une forme de cohésion sociale. Aujourd'hui, dit-il, les Québécois ont la bière et les festivals.

Or, pour survivre et s'épanouir, la société québécoise devrait, à cet

égard, prendre exemple sur le peuple juif, croit-il. « Est-ce que les Juifs se disent que parce que le monde va dans une direction eux aussi doivent y aller ? Est-ce qu'on aurait un orchestre de la qualité de celui que nous avons à Montréal, s'il n'y avait

pas l'élément juif dans notre société ? Est-ce qu'on aurait trouvé la justification de le bâtir ? J'en doute. La communauté juive accorde de l'importance à la culture, aux choses de l'esprit, à l'éducation. Quand les Juifs sont en petit nombre quelque part, ils ne jouent pas la carte de la dérision. Au contraire, ils se réfèrent à la base même de leur culture. C'est cela qui leur donne une force. »

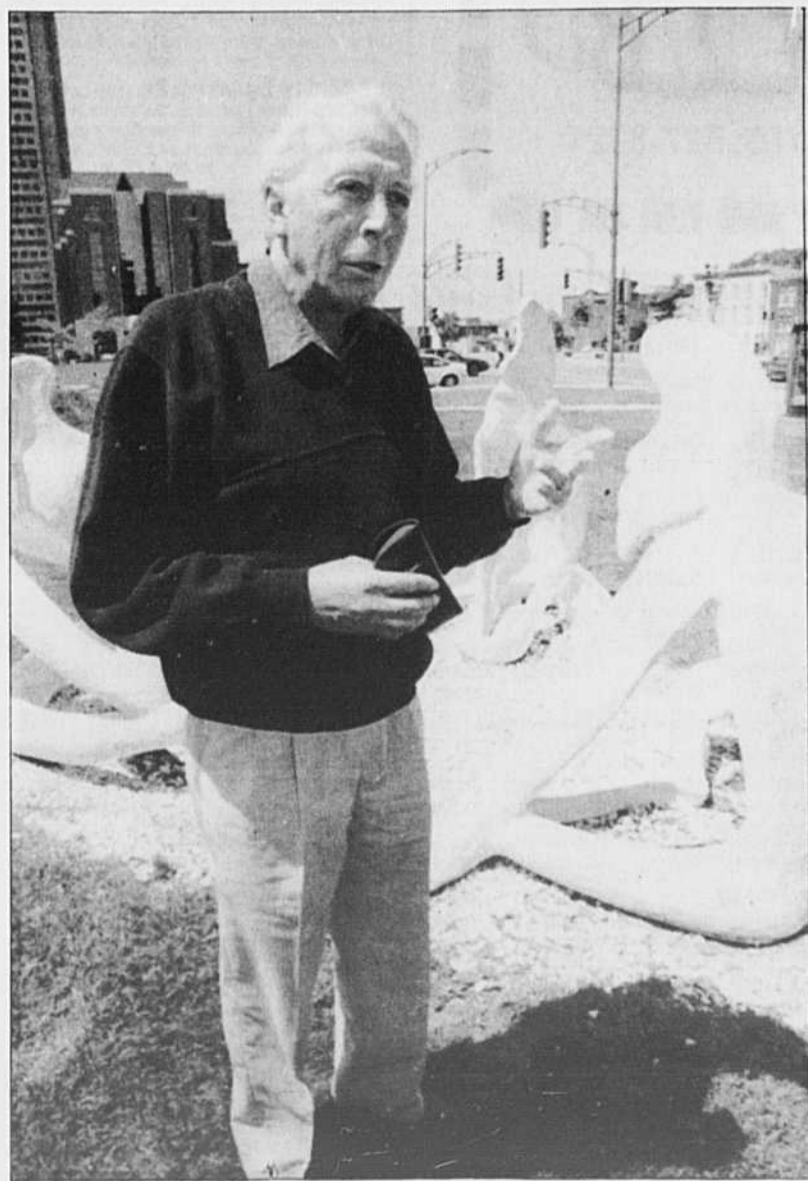
Il ne retrouve pas cette vitalité, ce sentiment d'appartenance, dans la société québécoise. « Pour nous, tout s'érode en ce moment, tout s'éparpille. On n'enseigne plus nulle part l'essentiel : le sens des valeurs. Et personne n'est responsable, jamais personne n'est fautif, nulle part. » C'est cela, selon lui, le drame en trois actes du Québec.

Ajustement linguistico-culturel : le fond sonore est soudainement passé à l'anglais. *Oh, darling ! I need your love...* chante un monsieur, des larmes dans la voix. « Au fond, qu'est-ce que c'est la culture ? Un regroupement autour d'une chose à laquelle on attache de l'importance, continue Hébert sans broncher. On se sent vivre autour de cette chose. La fierté d'une société réside dans le fait de prendre ensemble un risque, de relever ensemble le même défi. Mais au Québec, dit-il, on ne pense qu'à fêter, autour d'une bière, dans des activités récréatives promues soudainement au rang d'événements culturels. Et vive le Festival de la patate ! Tout ce qu'on entend dire chez nos gouvernants, c'est qu'on n'a pas les moyens. Mais est-ce qu'on a les moyens de vivre, d'exister, d'être ce qu'on est ? Le gouvernement est en train de se jouer à lui-même un très vilain tour, poursuit-il. Pendant un temps on donne aux politiciens le bénéfice du doute. Mais lorsque le fruit est pourri, le doute devient une certitude. Et cela c'est embêtant. Chez nous, on a évacué non seulement le mot, mais le sens même de l'art, du cheminement artistique. On parle maintenant de culture comme d'un nouveau créneau rentable, où il y a le moins de risque possible. On peut très bien créer le Festival international du shoelack, et les fonds gouvernementaux vont tomber. Comme la grappe des industries culturelles du ministre Gérald Tremblay... »

« L'art suppose un risque, donc un défi. L'industrie culturelle est contraire dans sa nature même à la notion de risque, pénalisant d'emblée toute activité parallèle, dérangeante. » D'où l'importance, voire la nécessité pour une société, selon lui, d'avoir un gouvernement qui assume une véritable responsabilité, favorisant l'expression de l'art et l'accès du public à la culture sur tout le territoire.

Tiens, la radio s'est tue. Elle en avait sans doute déjà assez entendu. L'homme inquiet, lui, continue à parler et à rêver. « Personne ne pourra m'enlever mes rêves. Il faut se nourrir de rêves, mais fuir l'illusion, parce que l'illusion détruit ce que le rêve bâtit. La beauté du rêve, c'est qu'il est bâti sur du possible. » Puis, il s'interrompt, songeur, et conclut, un peu gêné : « Vous savez, je ne suis qu'un pauvre rêveur, peut-être même un imbécile... »

Tout ce qu'on entend dire chez nos gouvernants c'est qu'on n'a pas les moyens. Mais est-ce qu'on a les moyens de vivre, d'exister, d'être ce qu'on est ? (...) Le gouvernement est en train de se jouer à lui-même un vilain tour. Chez nous, on a évacué non seulement le mot, mais le sens même de l'art, du cheminement artistique. On parle maintenant de culture comme d'un nouveau créneau rentable. On peut très bien créer le Festival du shoelack et les fonds gouvernementaux vont tomber. Comme la grappe des industries culturelles du ministre Gérald Tremblay...



Une carrière consacrée à la culture de l'Université Laval au *Old Vic* en restant fidèle à Québec

Jocelyne Richer

PAUL HÉBERT est né à Thetford Mines, en 1924, dans une famille modeste. Il a fait ses études à Québec, à l'Université Laval, à la faculté de philosophie et de lettres. Et même s'il a toujours été très présent à Montréal, où il a connu une belle carrière au théâtre, son port d'attache est demeuré la ville de Québec, par choix, mais aussi pour se prouver qu'il était possible d'exercer son métier en région.

Jeune homme, il a étudié le théâtre à Londres, à l'Old Vic Theater et ailleurs en Europe, avant de revenir au pays fonder, avec Albert Millaire, le premier théâtre d'été québécois à Ste-Adèle-en-haut, le Théâtre d'été Chanteclerc, en 1956. Il y présentait un théâtre de qualité, offrant *Six per-*

sonnages en quête d'auteur et *La mégère apprivoisée*, avant la mode de la rigolade à tout prix et à s'en taper les cuisses. À la fin des années 60, il a été directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal et vice-président du Centre national des arts à Ottawa, avant d'occuper la fonction de directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec. La ville de Québec devient son nid et malgré de nombreux allers-retours, il a toujours refusé de s'installer complètement à Montréal, même si c'eût été plus facile pour lui sur le plan professionnel.

De 1970 à 1977, il fut directeur du Théâtre du Trident, à Québec. Et en 1982, il réalise son rêve en fondant le Théâtre Paul-Hébert, à Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Mais Paul Hébert croit que cette année est la dernière,

car les difficultés financières sont devenues insurmontables et le public boude ses choix artistiques. Homme de théâtre, il est d'abord et avant tout comédien. À la télé, les amateurs de *Cormoran* peuvent le voir régulièrement dans le rôle du curé Dumont. Il a campé Siméon Desrosiers, dans *Le temps d'une paix*, et Charles Beauchemin, l'inoubliable père de *Race de monde*, téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Au cinéma, il a joué dans plusieurs productions, dont *Les fous de bassan*, *Léopold Z* et *Les beaux souvenirs*.

Il a reçu plusieurs récompenses : nommé notamment Grand Québécois, cette année, et auparavant Officier de l'Ordre du Canada. Le Trident a donné son nom à un prix venant couronner le meilleur comédien de l'année à Québec... Et il persiste.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *A League of their Own* 1 h 15, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 30; *Batman Returns* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h — III: *Unlawful Entry* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h; *IV: Lethal Weapon* 3 h, 5 h 30, 7 h 45, 10 h; *V: House of Cards* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h

BERRI I: (849-3456) — *Le retour de Batman* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30; *Tirelire combines et cie* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h; *III: Unlawful Entry* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h; *IV: Lethal Weapon* 3 h, 5 h 30, 7 h 45, 10 h; *V: House of Cards* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Thunderheart* 7 h, 9 h 10; *My Cousin Vinny* 7 h 10, 9 h 20

BROSSARD I: (849-3456) — *Horizons lointains* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 45; *Léolo* 7 h — *Fergully les aventures de Zak et Crysta* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h; *Basic Instinct* 9 h 30; *III: Coyote* 1 h 45, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 25

CARRÉFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *Alien* 3 h 10, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35; *Unlawful Entry* 1 h 50, 4 h 7, 9 h 30; *Coyote* 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 40; *Tirelire combines et cie* 1 h 35, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10 — *Houssalter* 9 h 10; *Léolo* 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 — *Fergully les aventures de Zak et Crysta* 2 h, 3 h 40, 5 h 55, 8 h 10; *Basic Instinct* 9 h 30; *III: Coyote* 1 h 45, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 25

CENTRE EATON 1: (849-3456) — *Boomerang* 12 h 50, 3 h 35, 6 h 40, 9 h 15; *Batman Returns* 2 h, 5 h, 8 h, 3 h — *L'homme d'Enclino* 9 h 25 — *Lucky Luke* 12 h 35, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 4; *Lethal Weapon* 3 h 05, — *Pinochio* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45; *Rock 'N Nonne* 12 h 30, 3 h 20, 7 h 05, 9 h 30; *Batman Returns* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 05

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *Unlawful Entry* 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30, 2; *Basic Instinct* 4 h 30, 9 h 15 — *Alien* 3 h, jeu, aucune représentation; *Houssalter* 5 h, 7 h, 9 h

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) —

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *The Hand that Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA OMEGA 1: — *Pinochio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — *L'arme fatale* 3 h 9, 2; *Rock 'N Nonne* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30; *Prince Lazure* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 15; *Lucky Luke* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15 — *La cité de la joie* 9 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-8001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284) — *Big Time* 3 h — *Voyager* 5 h — *My Own Private Idaho* 7 h 15 — *Naked Lunch* 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Houssalter* 2 h, 4 h 25, 7 h, 9 h 15; *Alien* 3 h 20, 7 h, 9 h 25; *Police Ivy* 4 h 10, 9 h 20 — *The Player* 1 h 35, 7 h, 4; *A League of their Own* 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 30; *5: Unlawful Entry* 1 h 40, 4 h 05, 7 h, 9 h 20; *Far and Away* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Le roi du drum* le roi du drum 22 h (1er au 12 juillet)

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Patriot Games* 7 h, 9 h 30; *Sister Act* 7 h 15, 9 h 40

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Houssalter* sam. 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30; *Alien* 3 h 25, 9 h 30 — *Tous les matins du monde* 7 h 05 III: *Tiger Claws* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. IV: *Urga* 3 h 30, 7 h, 9 h 25. V: *Le retour de Howard End* sem. 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10; *VI: Basic Instinct* sem. 3 h 30, 7 h, 9 h 25; *Far and Away* sem. 3 h 40, 6 h 25, 9 h, 30; *A League of their Own* 3 h 40, 7 h 05, 9 h 30; *IX: Le retour de Batman* 3 h 25, 7 h 05, 9 h 30

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Horizons lointains* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40; *Leolo* 2 h, 5 h, 7 h 20, 9 h 40; *Côte d'Adam* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 20; *IV: The Player* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) —

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) —

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *La cité de la joie* 7 h, 9 h 30

DAUPHIN I: (849-3456) — *Leolo* 7 h 10, 9 h 30, 11; *The Player* 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — *Unlawful Entry* 7 h, 9 h 25; *II: Houssalter* 7 h 15, 9 h 20

DORVAL I: (831-8586) — *Batman Returns* 2 h, 5 h, 8 h, 11; *Lethal Weapon* 3 h 30 — *Pinochio* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15; *Sister Act* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35; *Patriot Games* 1 h 30, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 10

DU PARC 1: (844-9470) — *Batman Returns* 6 h 15, 9 h 15; *Batman Returns* 8 h, 3; *Patriot Games* 8 h 20, 9 h

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Prince Lazure* 12 h 30, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20; *Pinochio* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 25 — *Rock 'N Nonne* 8 h, 9 h 30

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE 1: — *Prince Lazure* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40, 9 h 10; *2: Patriot Games* 1 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 9 h; *Batman Returns* 5 h 45, 8 h 30 — *Pinochio* 12 h 2 h, 4 h, 4; *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30; *5: Sister Act* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15; *6: Lethal Weapon* 3 h — *Pinochio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h; *Batman Returns* 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15; *Batman Returns* 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456) — *A League of their Own* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 25; *Police Ivy* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 10, 9 h 10, 11; *3: Howards End* 2 h, 5 h, 8 h 4; *The Player* 2 h 15, 4 h 40, 7 h, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (871-6129) — *Batman Returns* 2 h 35, 6 h 40, 9 h 30 — *Pinochio* 1 h, 5 h, 2; *Prince Lazure* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 25; *Boomerang* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629) — *Antarctica* version française: 10 h 30, 11 h 30, 13 h 20, 14 h 15, 15 h 10, 16 h 05, 17 h, 19 h 30, 20 h 30, version anglaise: 12 h 25, 18 h 30 — *Les Rolling Stones* 21 h 30 (jusqu'au 13 sept. tous les jours)

IMPERIAL: (288-7102) — *Patriot Games* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30

LAVAL: (888-7776) — 1: *Boomerang* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25; *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 3; *Sister Act* 12 h 45, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35; *4: Lethal Weapon* 3 h 20 — *Pinochio* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h; *5: Indochine* 12 h 10, 3 h 10, 6 h 10, 9 h 10; *6: L'homme d'Enclino* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25 — 7: *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30; *8: Jeux de guerre* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 30 — 9: *Patriot Games* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30; *10: Prince Lazure* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20; *11: Prince Lazure* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20; *12: Lucky Luke* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h — *Batman Returns* 9 h 30

LAVAL 2000 1: (849-3456) — *Le retour de Batman* 1 h 55, 4 h 25, 7 h, 9 h 30; *2: L'arme fatale* 3 h 10, 4 h 7 h 25 — *Basic Instinct* 3 h 50, 9 h 35

LOEW'S I: (861-7437) — *Batman Returns* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h, 11; *Sister Act* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15; *Sister Act* 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h

CINÉMA QUÉBEC

CANADIÈRE: (861-8575) — *Far and Away* 20 h

CINÉMA LIDO: — *Horizons lointains* 13 h, 18 h 45, 21 h 20 — *Coyote* 19 h, 21 h 15 — *Fergully 13 h* — *Tirelire, combines et cie* 13 h, 19 h — *Basic Instinct* 21 h — *Alien* 3 h 13, 18 h 45, 21 h 10 — *Le retour de Batman* 13 h, 18 h 45 — *Jeux de guerre* 21 h 10

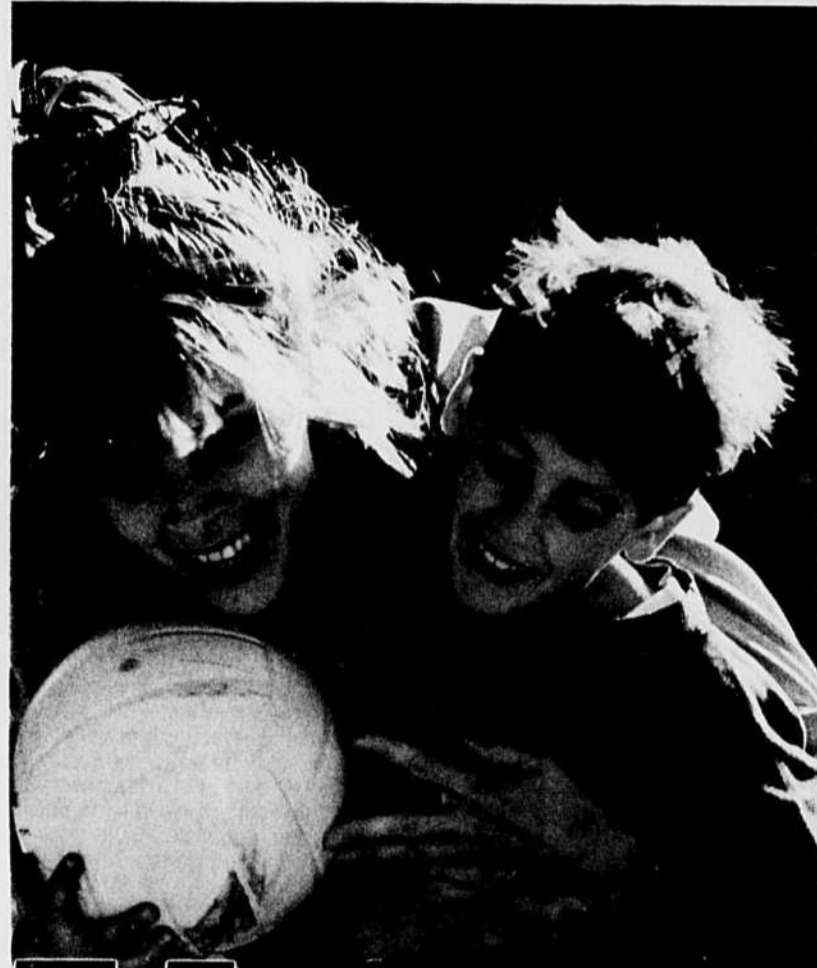
LE CLAP: (650-CLAP) — *Alien* 3 h 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455) — *Batman Returns* 9 h 30 — *Pinochio* 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 40, 7 h 25 — *Prince Lazure* 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h — *Jeux de guerre* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 40 — *A League of their Own* 1 h 30, 4 h 45, 6 h 45, 9 h 35 — *Indochine* 12 h 10, 3 h 05, 6 h 10, 9 h 10 — *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Le retour de Batman* 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45 — *Fergully* 13 h 30, 15 h 20, 17 h 05 — *Basic Instinct* 19 h 15, 21 h 45 — *L'arme fatale* 3 h 15, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 50 — *Tirelire, combines et cie* 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 20 — *La cité de la joie* 21 h 20 — *Leolo* 12 h 30, 15 h 45, 19 h 10, 21 h 30 — *Horizons lointains* 12 h 30, 15 h 30, 19 h, 21 h 40 — *Coyote* 12 h 15, 14 h 25, 17 h, 19 h 45, 21 h 50 — *Alien* 3 h 13 h 45, 16 h 30, 19 h 25, 21 h 55

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524) — *Batman Returns* 8 h 20, 9 h 10 — *Prince Lazure* 7 h, 9 h 15

STE-FOY 1: (656-0592) — *Batman Returns* 2 h, 5 h 15, 8 h 25, 11 h 15, 13 h 30, 15 h 45, 18 h 15, 21 h 30 — *Pinochio* 12 h 45, 2 h 30



VITALITÉ

Il suffit de prendre le temps.

Mangez bon, mangez bien.
Bougez et jouez.
en famille, entre amis.
Soyez bien dans votre peau.
Vous croquerez dans la vie à belles dents.

Prenez 2 minutes pour remplir ce coupon. Nous vous enverrons gratuitement notre brochure.

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Prov. _____ Code postal _____
Envoyez à: C.P.S.R. succursale NDG, Montréal, Québec H4A 3P4

VITALITÉ **PARTICIPATION**

Cet été, Le Devoir vous accompagne en vacances...



Cet été, Le Devoir sera disponible dans la plupart des lieux de villégiature au Québec. Pour connaître la liste de nos points de vente dans la région que vous visiterez cet été, n'hésitez pas à nous rejoindre.

LE DEVOIR SERVICE À LA CLIENTÈLE

de 9h à 16h30, du lundi au vendredi

Montréal: (514) 844-5738
Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559

Bonnes Vacances!

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER 13 ANS+ 3e MOIS

INDOCHINE Catherine Deneuve, Vincent Pers

PARISIEN 12-00-3-00-0-9-00 1-00-4-30-8-00

CENTRE LAVAL 688-7778 1-00-3-10-5-10-10-20 COUCHE-TARD ven sam 11:50

DU PLATEAU 521-7870 1-20-3-20-5-20-7-20-9-20 1-00-3-00-5-00-7-15-9-25

TROIS RIVIÈRES 373-1000 1-20-3-20-5-20-7-20-9-20 1-00-3-00-5-00-7-00-9-00 COUCHE-TARD ven sam 11:30

JOLLETTE 732-0348 1-10-3-10-5-10-7-10-9-10 Tous les soirs 8:00-9:40

PLAZA REPENTIGNY 587-5452 1-10-3-10-5-10-7-10-9-10

ST-BASILE 441-7512 1-10-3-10-5-10-7-10-9-10 Tous les soirs 8:00-9:40 version o.anglaise

PALACE 866-6301 1-10-3-10-5-10-7-10-9-10

IFAMOUS PLAYERS

Prince Lazure PATRICK FIERRY G MITSOU ASTRAL

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER 13 ANS+ 3e MOIS

INDOCHINE Catherine Deneuve, Vincent Pers

PARISIEN 12-00-3-00-0-9-00 1-00-4-30-8-00

CENTRE LAVAL 688-7778 1-00-3-10-5-10-10-20 COUCHE-TARD ven sam 11:50

DU PLATEAU 521-7870 1-20-3-20-5-20-7-20-9-20 1-00-3-00-5-00-7-15-9-25

TROIS RIVIÈRES 373-1000 1-20-3-20-5-20-7-20-9-20 1-00-3-00-5-00-7-00-9-00 COUCHE-TARD ven sam 11:30

JOLLETTE 732-0348 1-10-3-10-5-10-7-10-9-10 Tous les soirs 8:00-9:40

PLAZA REPENTIGNY 587-5452 1-10-3-10-5-10-7-10-9-10

ST-BASILE 441-7512 1-10-3-10-5-10-7-10-9-10 Tous les soirs 8:00-9:40 version o.anglaise

PALACE 866-6301 1-10-3-10-5-10-7-10-9-10

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 6 JUILLET

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE MOZART À 22:00

- sonate pour violon et piano K. 380 (Mozart)
- symphonie no 38 K. 504 de Prague (Mozart)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerti de La Cetra op. 9 nos 5, 7 (Vivaldi)
- trio D. 898 (Schubert)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir	L'enfer c'est nous autres	Des jardins d'aujourd'hui	L'or et le papier		La loi de Los Angeles	Le Téléjournal Le Point/méteo/sport	L'enfer c'est nous autres	Cinéma: L'Invisu - Fr. 84 Avec Marie Dubois			
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	Evening Shade	Major Dad	Murphy Brown	Grapevine	Northern Exposure	News	Sweetening Bullets		
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Fresh Prince...	Blossom	Cinéma: Assault and Matrimony - Am. 87 Avec Jill Eikenberry et Michael Tucker	News	The Tonight show			
6	CBMT (CBC) Montréal	News	News	CBC News-magazine	Ear to the ground	The Fresh Prince...	Northwood	Howie I!	The National The Journal	News	Newhart	Welcome back...	
10	CFTM (TV) Montréal	Le TVA éd. 18 hrs	Jeopardy!	Secrets de famille	Un homme au foyer	Minisérie: Les secrets de ma vie	Fauteux... Prise 2			Le TVA éd. réseau	TVA sports	Loterie (23h45)	
12	CFCE (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	The Simpsons	Tarzan	Murphy Brown	The Jim Thorpe Pro Sports Awards		News	News	Arsenio Hall Show	
15	TV5 (Télé Francophones)	Performance	Espace francophone	Journal de TFI	Vision 5	Raison de plus	Minisérie: (1ère/7) La Dame de Monsoreau	Courts métrages (3e/4)	Mémoires d'un objectif	Hôtel	Journal de FR3		
17	CIVM (R-Q.) Montréal	Passé-Partout	L'étalon noir	Le monde merveilleux de Disney	Omni science	Route des vacances	Beau et chaud	Cinéma: Opéra Do Malandro - Fr. 86 Avec Edson Celulari et Claudia Ohana					
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax: L'Infolus	Rock Velours VJ: Sonia Beneza	En ligne					Musique vidéo			
22	WVNY (ABC) Burlington	News	News	Star Trek	FBI: The Untold...	Rites of Passage	The Jim Thorpe Pro Sports Awards		News	Nightline	Commercial Programs		
26	Much Music	19h / Spotlight / The Seattle Scene		Fax	Big Ticket / Simply Red		21h10 / Videoflow						
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Focus on Britain	The New Enemloyed		P.O.V.					
35	MTS Montréal	La roue chanceuse	Zizanie	Dossiers mystères	Cinéma: Assistance à femme en danger - Am. 87 Avec Burt Reynolds et Liza Minnelli		Coup de foudre	Le Grand Journal	Sports plus extra	Sports plus extra	Cinéma		
57	WCPE (PBS)	17 h/Children Programs	The Nightly Business...	The MacNeil-Lehrer Newshour	Mathnet: The Case of The Gallling Stones	You don't Have to Die	Cinéma: Common Threads - Stories from The Quilt - Am. 89 - Documentaire		Eastenders	Great Injuries			

IV: Casablanca 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20; *Where Angels Fear to Tread* 1 h 30, 4 h 45, 6 h 30, 9 h 05

QUIMETSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *La main qui berce l'enfant* 19 h — *La postière* 21 h — Salle 2: *La montagne sacrée* 19 h 15 — *La fille de quinze ans* 21 h 30

OUTREMONT: (278-FILM) —

PALACE 1: — *Lethal Weapon* 3 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 20, jeu, 1 h, 4 h, 11; *Prince Lazure* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30; *III: Encino Man* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35; *V: Basic Instinct* — *Pinochio* 12 h 20, 2 h 20, 4 h 35, 6 h 35; *VI: Boomerang* 1 h 15, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10

PARADIS I: (354-3110) — *Beethoven* 1 h — *Les nonnambules* 1 h 10, 9 h 25 — *Sacrée famille* 1 h 15 — *Le cobaye* 2 h 45 — *Capitaine Crochet* 3 h — *Les bandes* 5 h, 9 h 30 — *Arrête ou va mère va tirer* 8 h 30 — *Au bout de 606* h — *Le prince des marées* 7 h — *La main qui berce l'enfant* 7 h 15 — *Bugsy* 8 h 30

PARIS I: (866-3856) — *La vieille qui marchait dans la mer* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25; *Jeux de guerre* 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 15; *III: Jeux de guerre* 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 15; *VI: Boomerang* 1 h 15, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10

PLACE ALEXIS NIHOI: (849-3456) — *Unlawful Entry* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30; *III: House of Cards* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 30, 9 h 45; *Far and Away* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40

PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — *Le retour de Batman* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35; *Alien* 3 h 15, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 45

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1: *Houssalter* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35; *2: The Player* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35; *3: Howards End* 2 h, 5 h, 8 h 4; *Le retour de Batman* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35; *Unlawful Entry* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30; *4: A League of their Own* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40; *5: House of Cards* 1 h 35, 7 h 15 — *Far and Away* 4 h, 9 h 15

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *Miasolampi Masala* 7 h 15 — *Mediterraneo* 9 h

VERSAILLES I: (353-7880) — *Prince Lazure* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h, 9 h 15; *Batman Returns* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30; *III: Patriot Games* 9 h 10 — *Pinochio* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 30; *Rock 'N Nonne* 12 h 40, 3 h 50, 7 h 10, 9 h 30; *Jeux de guerre* 7 h, 9 h 30 — *Lucky Luke* 12 h 30, 2 h 50, 5 h VI: *Boomerang* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10

SUR SCÈNE

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — John Stetch, jazz, le 6 juillet à 12h.

BAR STATION: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal (934-0484) — *B*

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Devoir, lundi 6 juillet 1992

BARBARA DENNERLEIN

La nouvelle coqueluche du Festival de jazz

Sylvain Cormier

EFFET de mode, le renouveau de la B-3? Vellités de baby-boomers nostalgiques? Certes pas sous les doigts magiques de Barbara Dennerlein qui, au Spectrum samedi soir, a résolument mené le vénérable instrument là où il n'était jamais encore allé. Par B-3, entendez l'orgue Hammond B-3, une curieuse bête à sonorité unique, surtout due aux vibrations singulièrement chaleureuses de l'ampli Leslie, appendice indispensable.

Artefact des années 60, instrument fétiche des Felix Cavaliere, Booker T. Jones et bien d'autres *rhythm'n'blueseux*, ainsi que de maints jazzers, tels Jimmy Smith et Larry Young, la B-3 n'a jamais vraiment chomé depuis l'époque glorieuse, mais on avait bien l'impression d'en avoir fait le tour. Jusqu'à ce que la belle Allemande, nous prouve le contraire.

Samedi, grâce à la présence de Joey DeFrancesco — un autre *revivalist* de la B-3 — en première partie, on a pu mesurer la distance parcourue par Dennerlein du monde connu aux galaxies inexplorées. Pas manchet, le jeunot Joey, une sorte de musée vivant de la B-3, capable d'assumer un *groove r'n'b* plus qu'entraînant, mais aussi de s'enliser dans les

ballades comme un organiste de centre d'achat. Bref, il donnait le point de départ, résumant le meilleur et le pire du passé.

Dennerlein, radieuse, princière, enjouée, charmante et j'en passe, avait trimbalé pour l'occasion sa propre B-3 trafiquée — branchée au système MIDI — et son jeu de pédales reproduisant par échantillonnage toute la richesse sonore d'une contrebasse. Femme-orchestre, il fallait voir son (joli) pied gauche se promener avec une précision et une vitesse inhumaines sur les pédales alors que ses mains chatouillaient, câlinaient, tritureraient les deux claviers. Le corps, l'esprit et l'instrument en parfaite symbiose.

Idéalement entourée par son duo guitare-batterie habituel, et par ce grand « saligaud » de Ray Anderson, le trombone glauque, le geste salace et l'oeil luisant, Dennerlein avait la fusion incendiariaire, rassemblant sous la coupole jazz, entres autres genres, une pétillante samba-salsa (*Dancing Shoes*), un redoutable funk (*Wow*) et deux blues dangereusement sensuels, dont le premier, *Stormy Weather Blues*, confinait au pornographique, et le second, en duo avec DeFrancesco, rouvrait la querelle des anciens et des modernes, un âpre débat à finir. Donnerlein, nouvelle coqueluche de Festival? Elle a mon vote.



Barbara Dennerlein sur son clavier.

PHOTO SSIRUS W. PAKZAD

Les antipodes du Festival

Pascal Pontoreau

DIFFICILE de comparer des genres qui ne devraient jamais l'être. Seulement, quand, dans la même soirée, on assiste à une performance de L. Shankar et à un spectacle de Strunz and Farah, on ne peut s'empêcher de mettre en évidence un parallèle qui n'existera jamais.

D'une part, L. Shankar, originaire de Madras, joue d'un espèce de double violon. Il est seul sur scène. Seul avec son ordinateur. Seul avec son regard perdu, sa tasse d'eau bouillante, sa musique inaccessible réservée aux amateurs inconditionnels d'esotérisme musical. Quand il joue de son drôle d'instrument, tous les préjugés tombent. Shankar est d'abord et avant tout un violoniste incomparable. Il va même jusqu'à se retourner l'avant-bras gauche — ou était-ce bien une illusion d'optique? — pour gratter les cordes du violon supérieur pendant que l'archet courait sur l'axe inférieur.

Mais il y a la technologie. Encore une fois, et au risque de me répéter, il y a des musiques qui s'écoulent



Strunz & Farah

PHOTO DAVID PERRY

mieux qu'elles ne se regardent. Voir Shankar poser sa cartouche préprogrammée dans l'ordinateur, voir Shankar démarrer la boîte à

rythme... La boîte à rythme? Ça me rappelait le métronome détesté de mon enfance! Non, décidément, je préfère le méditatif dans mon sa-

lon...

Aux antipodes de cette musique impénétrable, le duo de guitaristes Jorge Strunz et Ardeshir Farah. Le premier est Costaricien, le second Iranien. Le premier, virtuose de la guitare acoustique, a décidé de se consacrer à son instrument dès le plus jeune âge. Le second, tout aussi habile, a complété des études en génie civil avant de se consacrer à son instrument. Tous les deux, accompagnés de Tiki à la batterie, Guillermo Guzman à la basse, et du Cubain Long John Oliva aux congas, nous ont offert un concert qui n'a pas été long à susciter l'euphorie au Spectrum.

Parfois très proche du flamenco, avec *Caracol* extrait de leur second album *Américas*, ils frayent aisément avec un jazz plus fusion dans *Selva* extrait du même album. Non seulement la guitare acoustique est, au départ, un registre accessible. Mais si l'on y ajoute la richesse d'un style gitan, négligemment comparé à celui des Gypsy Kings, et l'incroyable vélocité du jeu de Strunz et Farah, on obtient un spectacle généreux qui convainc sans réserve.

EN BREF...

Des milliers d'abonnés à l'OSM

L'ORCHESTRE symphonique de Montréal (OSM) n'est pas peu fier : près de 12 600 personnes se sont déjà abonnées à l'une ou l'autre des séries de concerts de la prochaine saison, chiffre à peu semblable à celui de l'an dernier à la même époque. Les organisateurs de la campagne d'abonnements sont très contents car les dégâts de la récession sont limités. Le personnel de l'Orchestre, il faut dire, a tout fait pour séduire les Montréalais en restaurant des abonnements à la carte qui permettent de choisir ses concerts parmi plusieurs séries.

Des Tibétains en colère

LES CANADIENS d'origine tibétaine sont bouleversés par la présence d'une troupe chinoise d'art tibétain au Festival mondial de folklore de Drummondville. Ils ont d'ailleurs manifesté leur opposition à cette présence, à l'ouverture du Festival vendredi. Les Tibétains veulent ainsi rappeler que le Tibet n'est pas une minorité heureuse de la Chine mais un pays occupé revendiquant son indépendance, et soumis à de nombreuses violations des droits de la personne.

Radio-Jazz

LA RADIO-JAZZ est au poste. Pour une quatrième année d'affilée, une fréquence hertzienne a temporairement pris les ondes montréalaises. De 11 h à 13 h, puis de 17 h à 19 h, Radio-Jazz reçoit des invités et fait le bilan quotidien de la programmation du Festival. De 13 h à 15 h puis de 19 h à 23 h, les amateurs rencontrent leurs musiciens préférés du Festival, les faisant parler sur leur vie et leurs passions. Et des spectacles et encore des spectacles. Il faut sintoniser le 91,3 sur la bande MF. Radio-Jazz peut être

entendue au coin des rues Berr et Sherbrooke.

Un créateur de lumière est honoré

L'ÉCLAIRAGISTE-RÉGISSEUR Jean Philippe Trépanier vient de recevoir le 24e Prix Jacqueline-Lemieux décerné deux fois par année par Le Conseil des Arts du Canada à un candidat en danse. M. Lemieux s'est fait remarquer pour son audace et son ouverture, notamment avec ses éclairages pour *Chagall* de Ginette Laurin, ses trouvailles techniques pour *3-4 fois par jour* de Daniel Léveillé et son originalité pour *Brûler* de Paul-André Fortier. Depuis 1980, c'est la première fois que le prix est décerné non pas à un danseur ou un chorégraphe mais à un « créateur de lumière ».

Le Conseil de presse dénonce le Sénat

LE CONSEIL de presse du Québec déplore le « précédent regrettable » qu'a créé le Sénat en examinant l'authenticité des informations contenues dans la série *L'honneur et le mépris*, diffusée il y a quelques mois sur les ondes de Radio-Canada et de CBC. « Il y a là une intrusion gouvernementale inacceptable », écrit-il y a quelques jours le directeur général du Conseil, M. Jean-Paul Sabourin. La série portait sur le rôle des militaires canadiens durant la Seconde Guerre. Des anciens combattants n'ont pas aimé et ont manifesté leur colère au sous-comité du Sénat sur les affaires des vétérans, qui a tenu des audiences sur l'affaire. Si des personnes estiment que leur droit à l'information a été lésé, souligne le directeur général du Conseil de presse, elles devraient s'en remettre aux organismes gouvernementaux constitués pour entendre leur plainte, non pas au Sénat.

L'excellence locale

Festival international de Lanaudière

Donna Brown (soprano, Gabriel, Ève), Mark DuBois (ténor, Uriel), Michel Ducharme (baryton-basse, Raphaël, Adam), Luc Beauséjour (clavier), Alain Aubut (violoncelle), le Chœur de Lanaudière et les Chanteurs de la Place Bourget, l'Orchestre du Festival, dir. Jacques Lacombe : Haydn : *Die Schöpfung* (La Création) Hob.XXI : 2. Vendredi 3 juillet, Amphithéâtre de Joliette.

Carol Bergeron

APRÈS quelques tentatives de départ, le Festival international de Lanaudière démarrait fièrement sa 15e saison par un concert des plus réussis qui, en dépit du temps pluvieux et frisquet qui sévissait vendredi soir, attirera de nombreux amateurs de chant chorale.

C'est au jeune chef trifluvien Jacques Lacombe que l'on avait en effet confié la direction du magistral *Oratorio La Création* que Joseph Haydn écrit pour trois solistes, chœur mixte et orchestre dans l'esprit des grands chefs-d'oeuvre de Handel.

Cet été, par un évident souci d'économie, le Festival a surtout misé la carte de l'excellence locale. Par le passé, un programme de cette envergure aurait fait appel à un chef et à des solistes américains ou européens. C'était là une manière tout à fait défendable d'amener ici certaines vedettes de l'heure... des vedettes qui coûtent cependant fort cher.

Cela dit, il arrive parfois que pour être moins spectaculaires les moyens ne sont pas moins efficaces. Tout repose alors sur la manière d'agencer les éléments, et dans le cas présent, de mettre au service de *La Création*, l'effectif vocal et instrumental qui convient le mieux aux circonstances de l'exécution. Il n'aurait pas fallu ici répéter l'erreur du concert précédent (celui donné à l'église de Saint-Jacques) qui avait chichement privé de sa magnifique parure orchestrale le *Requiem* de Maurice Duruflé.

Il convient de préciser que les deux événements avaient en commun l'emploi d'une masse chorale formée essentiellement de musiciens amateurs (le terme étant utilisé dans son sens noble). Il restait donc aux organisateurs du Festival de l'encadrer adéquatement, ce qui fut raté mardi soir et fort bien vendredi soir.

L'*Oratorio* de Haydn qui, faut-il le rappeler, n'est pas aussi religieuse-

ment orthodoxe que son titre le laisse croire, décrit la création du monde telle que vue par trois totems, les anges Raphaël, Uriel et Gabriel. Ces trois narrateurs servent en quelque sorte de médiateurs entre la création de la lumière et la beauté du couple humain.

Tout s'achève dans la félicité du paradis terrestre car, nous dit le musicologue Reinhard Schulz, *La Création* est une profession de foi en faveur d'une existence heureuse, d'une vie qui fait passer au premier plan l'unité et la dépendance réciproque de l'homme (être créé) et de la nature (également créée). On croirait y reconnaître là une pensée aussi contemporaine qu'écologique.

Les annales parlent d'une célèbre exécution qui eut lieu à l'Université de Vienne le 27 mars 1808 en présence du compositeur. Les choristes y étaient en nombre réduit, seulement 32, et, détail intéressant, les sopranos et les altos étaient chantés par de jeunes garçons.

Pour impressionner l'auditoire de l'amphithéâtre de Joliette, il fallut rassembler un chœur pour le moins inflationniste de 184 voix d'hommes et de femmes. Toutefois, cela ne sembla pas gêner Jacques Lacombe qui sut imposer une discipline rigoureuse à toutes ces voix et à l'orchestre qui les soutenait.

À 26 ans, ce jeune chef s'affiche déjà comme un des talents musicaux les plus prometteurs du Québec. Dirigeant la partition de mémoire il fit preuve d'une technique remarquable, d'une compréhension étonnante et d'une sensibilité admirable. Après une introduction instrumentale encore trop imprécise dans ses traits, l'oeuvre émergea par la suite d'une lecture éminemment intelligente.

Donna Brown fut incontestablement des trois solistes la révélation. D'un timbre pur, léger et limpide, celui d'un ange, la soprano canadienne subjugua tout l'auditoire. Son *Aria* « *Nun deut die flur das frische grün* » (Alors les prés offrirent la verte fraîcheur) fut un véritable enchantement. Sa prestation laissa dans l'ombre celle de son compatriote le ténor Mark DuBois, particulièrement imprécise dans les *Récitatifs*.

Le baryton-basse québécois Michel Ducharme se signala par la beauté du timbre et la musicalité de son travail. Avec sa collègue Brown, il forma un duo idéal dans la troisième partie de l'ouvrage où les anges Raphaël et Gabriel se métamorphosent en Adam et Ève.

JAZZ LOQUE

Ondines

DIRE qu'il y a quelques années, une jeune femme me demanda avec ingénuité si j'étais bien ce Gilles Archambault qui était à Montréal à la tête d'une ou deux discothèques. « Après tout, me dit-elle, vous vous occupez de jazz. »

J'ai repensé l'autre soir à cette anecdote. J'étais au Spectrum, ayant pour quelques heures délaissé la rue, qui avait l'humeur pluvieuse. Terence Blanchard se retirait justement vers l'arrière-scène, laissant la place à Sam Newsome, son saxo. Les deux avaient cette fraîcheur inestimable que visitent les jazzmen en verve. J'étais heureux, je venais même d'apercevoir mon fils un peu plus loin qui dodilaient de la tête. Le père en moi était comblé puisque la musique était belle et bonne, que de surcroît la bière fraîche et que ma place conquise de haute lutte dans une forêt de tables et de chaises était tout à fait raisonnable.

On nous avait annoncé d'entrée que le concert serait enregistré pour une diffusion ultérieure à la télévision. Un cameraman juché sur une grue régnait sur la salle. C'est alors que m'est revenu le souvenir de la dame aux discothèques. J'ai beau aimer le jazz, y avoir consacré beaucoup de temps, y avoir englouti des sommes qui m'auraient permis l'achat d'un yacht luxueux, d'une villa en Méditerranée et de quelques pierres de l'immeuble du DEVOIR, jamais je n'aurais pu mettre sur pied un Festival, petit ou grand.

Les musiciens jouaient. Ils étaient cinq. Deux cameramen, en plus de l'autre, les deux poursuivaient sur leur terrain. À un certain moment, l'un d'entre eux fit quelques sauts si agiles pour s'approcher du contrebassiste qu'on aurait dit une antilope galopant dans une steppe. La foule applaudit. Mais, c'était pour manifester son contentement à la suite d'un solo.

Organiser un festival signifie que vous pensez aussi à l'antilope, à la location de la salle, aux salaires à verser. Je ne saurais pas. Les musiciens, pareil. Vous croyez qu'il croyait qu'une caméra le traquerait un jour, le Terence, quand il s'est mis à apprendre le piano? Non, il avait probablement la tête à Chopin et les doigts à Schumann. Un cameraman dans ma soupe, je ne tolérerais pas.

C'est donc visité par de puissantes interrogations métaphysiques que je quittai le Spectrum. Il pleuvait de plus



Gilles Archambault

belle. Tout de suite, je me repetai qu'organisateur de festival, je ne saurais m'habituer aux caprices du climat. Mon festival, je le ferais aux Bermudes ou aux Marquises. Si je me laissais entraîner à mettre sur pied quelque épluchette de blé d'inde que ce soit, au profit d'une quelconque association de misanthropes, je louerais le Forum ou l'Oratoire. Rien à l'extérieur dans ce pays sans été. Une pluie idiote et obstinée s'était installée. Les visages étaient maussades. On se faisait la gueule sous les parapluies. Je me suis approché du chapiteau où devait se produire le quatuor de Andy Middleton, les chaussures déjà imbibées d'eau. Il faut dire qu'elles sont trouées, pas nécessairement à cause de l'état d'impucciosité dans lequel m'ont plongé les dépenses dont je faisais état plus tôt.

Mes humeurs étaient sombres. Pour me consoler, j'eus une pensée émue pour les savantes arabesques de Gonzalo Rubalcaba. J'ai dû sourire. On ne sourit pas quand on est seul. Un Américain à l'oeil méchant et à la chemisette plus inquiétante encore me toisa sans complaisance. Je n'ai pourtant pas l'air cubain.

Il était temps que je rentre à la maison. Je me suis couché tôt, rongé par les remords. Je n'avais pas accompli mon travail jusqu'au bout. Maudites chaussures! Le commis avait trop insisté, elles me donneraient l'air jeune. Les rhumatismes alors? Le sommeil ne vint pas facilement. Quand enfin j'y succombai, il me sembla qu'un cameraman me poursuivait armé d'un lance-flammes et que je m'enfonçais dans des sables mouvants. Je me suis procuré des bottes. Vraiment à l'épreuve de l'eau. C'est ce que m'a assuré le même commis. « Avec la vie que vous menez », m'a-t-il dit...

Au jour le jour

□ Le saxophoniste alto Frank Morgan vient d'enregistrer un album avec trois des plus fins pianistes de la planète jazz, soit Roland Hanna, Frank Morgan et Barry Harris. Ce soir, pour la première fois depuis le terme de cette session, il se produira en compagnie de ces gentlemen à 18 h au Théâtre Maisonneuve. À noter qu'il reste peu de billets.

□ Il y a moins d'une semaine, Stephen Barry accompagnait le vieux Pientop Perkins. Ce soir à 20 h, à la Place Fred-Barry située à deux pas de l'angle Maisonneuve/Jeanne-Mance, notre bassiste favori chantera *Shake Your Hips*. C'est une certitude. Alors...

□ L'engouement du public pour le chanteur nigérien King Sunny Ade est tel, qu'une supplémentaire a été prévue pour ce soir à 21 h au Spectrum. Le show que doit donner John Lee Hooker à la salle Wilfrid-Pelletier affiche complet.

□ Originaire de Winnipeg, le pianiste Bernie Senensky a accompagné tous les grands jazzmen qui font une halte à Toronto où il a élu domicile. Ainsi, Phil Woods, Elvin Jones, Dizzy Gillespie et plusieurs autres ont fait appel à ce musicien qui se produira ce soir à 19 h à l'amphithéâtre Diet-Pepsi situé sur le boulevard Maisonneuve.

Portes closes à la Art Gallery

Anne-Marie Tobin
de la Presse canadienne

TORONTO — Nous sommes au beau milieu du mois de juillet et, à ce temps-ci de l'année, les touristes devraient défilier, nombreux, dans les salles d'exposition de la Art Gallery de l'Ontario, située en plein coeur du quartier chinois de Toronto.

Mais les portes du musée d'art — qui est un des plus importants au Canada — se sont refermées samedi et ses 244 employés, incluant les conservateurs, les directeurs, les agents de sécurité et les préposés à la billetterie ont été mis à pied.

Pendant les sept prochains mois, les amateurs d'art ne pourront admirer la collection de sculptures de Henry Moore, les oeuvres d'art inuit et les collections historiques d'art canadien.

C'est la première fois qu'un musée de cette importance ferme ses portes pour une période aussi longue, a déclaré Mimi Gaudier, directrice de l'Association des directeurs de musées d'art, à New York.

Depuis qu'elle a été annoncée, la décision a donné lieu à des débats plus ou moins stériles. On en revient invariablement à l'argent, au manque d'argent, plus précisément.

D'un doigt accusateur, on a cherché à imputer à quelqu'un la responsabilité des malheurs du musée, sur les ondes des stations de radio, dans

les pages éditoriales ou encore au parlement.

Les décisions de la ministre néo-démocrate de la Culture, Karen Haslam, sont au coeur de ce débat.

Son ministère a en effet été frappé par des compressions budgétaires de 6 millions \$ — conséquence de la réduction qui frappe durement la province. Mme Haslam a donc été forcée de distribuer parcimonieusement des subventions bien inférieures à ce que demandaient les organismes culturels.

Le libéral Ian Scott a traité la ministre de « Candrillon » avec un mépris non dissimulé. Mme Haslam a également été la cible de nombreuses critiques voulant qu'elle ait cherché à pénaliser des institutions culturelles perçues par certains comme « élitistes ».

Le musée, une institution de 92 ans, et le gouvernement se sont engagés dans une véritable guérilla de relations publiques, l'un cherchant à prouver que l'aide de 9,5 millions \$ reçue cette année par le musée constitue une réduction de ses subventions et l'autre, une augmentation.

En fait, cette somme représente une hausse d'un million par rapport à son financement de base de l'an dernier, qui s'élevait à 8,5 millions \$. Le musée a toutefois reçu l'an passé une subvention ponctuelle de 4 millions \$, ce qui portait l'aide totale obtenue à 12,5 millions \$.

ÉDITORIAL

Le plat de lentilles

LS ont beau minauder, faire comme s'il leur manquait un je-ne-sais-quoi, avoir le triomphe modeste et par là prudent, les prosélytes du Sénat *triple E* ont contre toute attente renversé les résistances. Des neuf constituants provinciaux réunis vendredi en sommet à Toronto, l'Ontario seule se cabre encore. Mais vacille et consent à étudier. C'est plus qu'il n'en faut pour légitimer cette nouvelle version d'une réforme sénatoriale où le Québec a tout à perdre. Un beau gâchis.

Et un hallucinant développement dans une saga où l'absurde puise encore à d'innombrables ressources. Quelques jours avant la réunion de Toronto, le premier ministre ontarien, M. Rae, suppliait ses collègues de penser leur impasse en termes québécois. Il faut, disait-il en substance, donner aux électeurs québécois une alternative canadienne concrète à la souveraineté. Que le Canada se présente réformé, acceptable, vivable, attrayant même. Et la réponse vint : un Sénat élu, redoutablement efficace, et si égal que le Québec, à terme, y comptera pour à peine un peu plus que rien. En quittant la réunion de Toronto, M. Rae avait l'air médusé, et pour cause.

Comme il n'a jamais voulu tuer dans l'oeuf cet échafaudage antidémocratique, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, se retrouve devant le scénario fédéraliste le plus invendable de tous. Il n'a d'autre choix, aujourd'hui, que de le refuser tout net. Sans faire du rer le suspense en prétendant s'intéresser aux détails, comme c'est son exaspérante habitude. Et il devra le faire pour deux raisons qu'aucun bricolage de *triple E* ne pourra esquiver. D'une part, le Québec ne saurait accepter qu'un renforcement du pouvoir provincial — qu'il a toujours cherché — on substitue un succédané qui renforce en fait les institutions fédérales. D'autre part, la formule du Sénat *triple E* n'a jamais eu d'autre fondement, d'autre objectif, d'autre fonction que l'affaiblissement des provinces centrales, Québec et Ontario. C'est son esprit, son essence, la raison de son existence. Seul un gouvernement québécois suicidaire pourrait y concourir.

La longue et durable indifférence du Québec à la réforme du Sénat n'est pas un simple accident de l'histoire. Elle tient à la façon même dont le Québec a envisagé la refonte de la constitution canadienne, depuis des décennies. Sous leurs diverses variantes, les propositions québécoises successives cherchaient essentiellement une chose, l'élargissement de la marge de manoeuvre de l'État québécois. C'est pourquoi la revendication québécoise était centrée sur la récupération des champs de pouvoirs envahis par le gouvernement central, et sur l'accroissement des compétences provinciales, notamment par l'occupation de champs nouveaux ou mal définis en 1867, comme la culture et les communications. D'autres régions du pays ont été parfois tentées de suivre le mouvement. Au temps de la richesse

pétrolière et de la prospérité agricole, le *province building* était un courant fort à l'Ouest. Mais les chocs économiques ont eu raison de cet optimisme. Attribuant tous leurs malheurs à des initiatives fédérales défavorables aux provinces moins peuplées, les provinces de l'Ouest ont préféré s'attaquer à ce qu'elles voyaient comme une conspiration Québec-Ontario pour les exploiter via les Communes. Elles ont rêvé d'un mécanisme qui pourrait bloquer ces mouvements venus du centre. Ainsi est née l'idée d'un Sénat élu, efficace, égal. Il ne s'agissait plus d'accroître son pouvoir, à la façon du Québec, mais d'exercer une résistance efficace à celui d'autrui.

Le Québec n'étant pas une « petite » province, cette stratégie lui était complètement étrangère. Même les plus zélés des fédéralistes québécois, et parmi eux le chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien, n'ont jamais souhaité une réforme selon le modèle du *triple E*. Pour des raisons évidentes. Tout au long de l'histoire de la Confédération, on n'a

La formule de Toronto est irrecevable

cessé de vendre le Canada aux Québécois en leur faisant valoir qu'ils jouent, au sein du gouvernement fédéral, un rôle majeur. Que l'importante représentation québécoise aux Communes peut infléchir toutes les politiques canadiennes, se rendre à peu près indispensable à tous les consensus, tenir entre ses mains le sort des grands partis pour lesquels le Québec devient électoralement incontournable. Mais l'élection de sénateurs capables de bloquer les projets des Communes, sur la base d'une représentation égale par province, défit d'un seul coup cet argument plus que centenaire. Selon la formule évoquée à Toronto, le Québec disposerait de huit élus sur quatre-vingts, et bientôt sur cent quatre, puisque le Yukon et les Territoires seront rapidement appelés à former trois nouvelles provinces. Son influence aux Communes serait enfin neutralisée. Le nouveau Sénat ayant le dernier mot sur tout, sauf sur les lois à caractère financier, on ne pourrait trouver de moyen plus efficace de faire enfin du Québec, à tout jamais, « une province comme les autres ».

Rien n'est plus troublant que de voir le premier ministre du Québec, M. Bourassa, et son ministre des Affaires intergouvernementales, M. Rémillard, prolonger le malentendu en prétendant devoir se demander si cette formule « affaiblit le Québec ». Quand elle n'a d'évidence d'autre but que de le casser, comme le reconnaissait si ouvertement le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, au bord de l'hystérie dans sa tirade contre les provinces centrales, à l'entrée de la réunion de Toronto.

Toute la littérature du *triple E*, bien connue du gouvernement du Québec, n'a jamais dit autre chose.

Quant au petit truc de maquillage mis au point à Toronto, une majorité variable selon les lois à étudier, il ne saurait longtemps tenir la mer. Il faudrait 50 % des voix sénatoriales pour bloquer un projet de loi touchant les compétences provinciales, 60 % pour les compétences partagées, et 75 % pour les sujets de compétence fédérale. Primo, c'est un cauchemar : le récent projet de loi C-13, sur l'évaluation environnementale, était-il de compétence provinciale, partagée, ou fédérale ? Faudra-t-il appeler constamment la Cour suprême à la rescousse pour en décider ? Et deuzio, les sénateurs québécois qui s'y opposaient ont été défaits sans coup férir. Car même les provinces qui veulent un Sénat capable de bloquer les Communes ne s'opposent pas nécessairement à l'enrichissement fédéral dans leurs plates-bandes. Il leur arrive souvent de le désirer, comme c'est le cas en éducation, en affaires sociales, en santé. Que la majorité requise soit de 50 % ou de 75 %, le Sénat pourrait aisément donner le feu vert à des charges fédérales que le Québec, avec moins de 10 % des voix, n'aurait qu'à regarder passer.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, on « offre » au Québec une « double majorité » pour les projets de loi touchant les questions linguistiques. Comme s'il s'agissait d'une protection ! Ce que cela signifie, en pratique, c'est que les malheureux sénateurs québécois, s'ils favorisent ou rejettent une mesure linguistique, devront chaque fois s'allier une majorité de sénateurs canadiens, c'est-à-dire une quarantaine de sympathisants... Non seulement on pousse le Québec dans un infime réduit, mais encore on l'oblige à s'agenouiller devant le reste du Canada. Belle chambre du chantage permanent.

Tout ceci est un vaste dégât, au mieux une blague à laquelle M. Bourassa doit mettre une fin. Et on veut bien que M. Rémillard soit allé « représenter le Québec » au *stampede* de Calgary, mais il n'a pas à jouer au cow-boy pour autant. Il doit dissiper au plus tôt l'impression qu'il y a laissée quand il a fait miroiter son adhésion à un tel Sénat, contre la récupération du droit de veto du Québec. Car ce mythe « droit de veto », rappelons-le, sera désormais aussi utile qu'une poêchie. Il ne porterait que sur d'éventuels changements aux institutions fédérales, et ce n'est pas demain qu'on en verra d'autres. Ce que disent les Wells et Getty de ce monde, magnanimes, c'est qu'ils veulent bien l'accorder au Québec, mais après la présente réforme des institutions, qu'ils espèrent bonne pour mille ans.

Si le Québec acceptait un Sénat *triple E* pour acquiescer le droit de veto, il troquerait littéralement son droit d'ainesse pour un plat de lentilles. On n'ose même pas y penser, ni penser que notre premier ministre pourrait y penser.

LISE BISSONNETTE

LETTRES AU DEVOIR

Une grande artiste

VENDREDI LE 12 juin, Louise LaHaye, une artiste de théâtre exceptionnelle, quittait la scène. Si le théâtre québécois pour adultes peut compter sur un ensemble d'artistes polyvalents qui ont permis de bâtir une dramaturgie originale, il en est de même de la dramaturgie pour jeunes publics.

En tant que comédienne, metteur en scène et dramaturge, Louise LaHaye qui disparaît, à 40 ans, est une des artisanes de premier plan de ce dynamisme exceptionnel qu'a connu le théâtre jeunes publics depuis 10 ans.

Tour à tour pilier de l'AQJT, des festivals jeunes publics, de la Maison-Théâtre, du CQT, des compagnies le Gros Mécano, la Rallonge, Le Gyroscope, le Théâtre de l'Oeil, l'Arrière Scène, le Théâtre de la Ville et le Théâtre de Quartier, elle s'est distinguée particulièrement comme dramaturge, metteuse en scène et directrice artistique.

De plus, elle a fait carrière comme scénariste à la télévision dans les émissions pour la jeunesse *Je souffle*, *Klimbo* et *Pop Citrouille*.

Louise LaHaye nous quitte trop tôt. Elle laisse un énorme vide au sein du théâtre jeunes publics et de toute la profession théâtrale. Louise LaHaye était une grande amie, une collègue et une collaboratrice de tous les jours. Une carrière en théâtre jeunes publics n'est malheureusement pas aussi célébrée qu'une carrière en théâtre pour adultes.

C'est pourquoi, bien modestement, nous voulons témoigner de notre profonde admiration pour cette grande artiste et amie. Louise LaHaye était poète, écrivaine, metteuse en scène et directrice artistique, bref une femme de théâtre d'une rigueur étonnante.

C'est avec ce courage exceptionnel que Louise a lutté pour survivre. L'artiste avait encore tellement de choses à dire. Malheureusement, encore une fois, la nature a été injuste et la maladie a fait taire une jeune artiste de 40 ans.

Cependant, nous savons que l'écriture est un de ces arts magiques qui finit toujours par triompher de la mort pour nous laisser quelques traces. Heureusement pour nous, Louise nous en laisse quelques unes, magnifiques. Des textes d'une sensibilité remarquable. *Chu pas ben dans mes culottes*, *Cocodrille*, *Polaroïde*, *Court circuit*, *Peur bleue*, *Les trois petits contes* sont parmi les petits trésors que Louise LaHaye nous laisse, avec ce style bien à elle, si profond et sensible qui jamais ne sombre dans la facilité et qui toujours fait appel aux forces vives de l'imagination.

Salut Louise ! Nous sommes avec toi. Ta

parole continuera d'inspirer notre pratique théâtrale.

Lise Gionet
Louis-Dominique Lavigne
Co-directeurs du Théâtre de Quartier
Montréal, 17 juin 1992

La foire aux chimères

LE DÉBAT constitutionnel est devenu une véritable foire aux chimères. À force de vouloir tout régler, on ne règlera rien. Ou plutôt on solutionnera un problème — en en faisant jaillir dix autres.

Votre correspondant Jeffrey Simpson souligne (le 29 juin) la cote d'amour du Canada anglais envers les aborigènes. Dans son opposition aux aspirations du Québec, un certain Canada anglais a recours au mercariat des aborigènes et des francophones hors Québec (nous excluons les Acadiens, plus sages et plus expérimentés).

Ottawa veut se libérer du fardeau économique des aborigènes et en transférer le coût aux provinces. Pour ce faire, on désire utiliser une partie du territoire et des richesses naturelles des provinces en les accordant aux aborigènes.

Pour faire d'une pierre deux coups, on oppose les aborigènes au nationalisme québécois. Le message de Elijah Harper peut être perçu dans certains milieux comme étant le suivant : « Kill Meech. Kill Québec. Kill French Québec. » Quant au message d'Okla, on peut y lire qu'une certaine violence armée contre le Québec est légitime.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice :
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint
Jean Francoeur

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté

Directeur des publications spéciales
Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS

Marc Berger
Montréal, 23 juin 1992

LE SILENCIEUX

Lorsque l'enfant disparaît

Le décrochage n'est pas une nouveauté. Je l'ai vécu. Cependant, au lieu d'être le privilège de l'enfant, il était la prérogative des parents.

De nos jours, moins on fait d'enfants, plus ils sont impossibles à élever.

« Dieu est partout », ai-je appris dans le petit catéchisme. Comme il était discret à côté du Démon, lequel, selon Monsieur le curé, passait son temps à se manifester !

Plus tard, j'ai découvert que c'était plutôt la politique qui était partout. Alors j'ai compris pourquoi ça allait mal tout partout.

Durant 15 jours, j'ai revécu le plaisir coupable de ma prime jeunesse : recommencer à fumer en cachette.

On nous supplie, Canadiens, de nous parler. Nos « constitutionnels » ne font que ça. Vous voyez ce que ça donne !

Qu'on ne me parle pas des Rocheuses, cette barrière qui isole la Colombie-Britannique du reste du pays.

Parlez-moi plutôt du « fleuve géant ». Au moins, il mène quelque part.

Cent-vingt-cinq ans de Confédération, ça n'est pas énorme, mais c'est au moins ça de révolu.

Grimace. — La crampe du sourire.

On a bien raison de dire que la santé est le plus grand de tous les biens, puisqu'il est le plus spendieux.

L'absurdité est le propre de l'homme.

Je suis en faveur de la peine de mort, mais seulement pour les volontaires.

Au premier chef, ce qui distingue l'homme de la bête, c'est sa raison, à condition qu'il en fasse usage.

Qui est le plus cruel, de l'animal sauvage qui dévore sa proie vivante ou de l'homme qui la mange morte et apprêtée ?

Seuls jouissent de la liberté ceux qui sont morts pour elle.

Quelle idée de n'apporter que des livres « légers » en vacances ! Notre esprit serait-il anémique quand il est libre ?

Si on n'oubliait pas, on n'aurait aucun plaisir de se souvenir.

Ce que les enfants m'ont redonné de plus beau, c'est la grâce de l'étonnement.

Le corps ne refuse pas l'âme ; il en fait son âme même.

Albert Brié

Jeffrey Simpson

Révolution atlantique

LES MARITIMES sont le théâtre d'une mini-révolution intellectuelle.

Le patronage qui a longtemps marqué la vie politique du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, perd du terrain. Parallèlement, les nouveaux politiciens de l'est du pays en viennent à détester cette dépendance produite chez ceux qui se fient aux prestations d'assurance-chômage.

Dans ces trois provinces de la région atlantique, les citoyens et les communautés sont devenus très habiles dans l'utilisation qu'ils font de l'assurance-chômage. Les gens travaillent — souvent en conformité avec des programmes financés par le gouvernement — un minimum de semaines par an, suivant les exigences du programme d'assurance-chômage, puis écoulent les autres semaines sous le parapluie de l'assurance-chômage.

Les trois premiers ministres — Frank McKenna (N.-B.), Joe Ghiz (I.-P.-É.) et Don Cameron (N.-É.) — oeuvrent tous à modifier la psychologie de la région. Aucun d'entre eux n'utilise le patronage politique autant que ses prédécesseurs. Les trois sont des technocrates qui se tournent du côté du secteur privé pour aider à tirer leurs provinces de cet état de dépendance.

MCKENNA est peut-être le plus radical du trio. Au risque d'un coût politique personnel élevé, il s'évertue à changer les priorités du Nouveau-Brunswick. Sa cible prioritaire est une réforme du système d'éducation.

En vue d'obtenir l'argent nécessaire à une telle réforme, M. McKenna a réduit de 42 à 18 le nombre des commissions scolaires. Il diminue le nombre de lits d'hôpitaux et entend réduire le coût des soins de santé. On est aussi témoin de compressions dans les dépenses gouvernementales. McKenna adopte une ligne très dure dans les négociations avec les syndicats du secteur public.

À moins que le Nouveau-Brunswick n'améliore son système d'éducation, pense McKenna, cette province se trouvera dans l'impossibilité d'attirer les sociétés qui comptent sur une main-d'oeuvre spécialisée. Dans une province au haut taux de chômage, où deux familles — les McCain et les Irving — dominent le secteur privé, la population n'est pas nécessairement portée à faire le lien entre une meilleure scolarité et l'amélioration des chances du point de vue économique.

La conséquence, c'est qu'en tentant de couper les dépenses dans d'autres domaines en vue de se procurer de nouveaux revenus, McKenna perd des appuis politiques, bien qu'il dispose d'une forte majorité à la législature et d'un délai de quatre ans avant la tenue des prochaines élections générales.

McKenna entend prolonger l'année scolaire. La loi précise actuellement qu'il y a 184 jours d'enseignement par an. S'il faut soustraire de ce total les journées pédagogiques et les jours où les mauvais temps force l'annulation des cours, il en résulte que les élèves sont en classe moins de 170 jours par année. Le premier ministre veut aussi inclure plus d'heures consacrées aux mathématiques et aux sciences. Son but est de revenir à une fréquence plus grande des tests, à une évaluation plus suivie des élèves.

Bien entendu, les enseignants se montrent sceptiques. Ils ont combattu ardemment pour obtenir ces « jours pour le développement professionnel » qui ont pour effet d'écourter l'année scolaire. Les négociations qui se déroulent cet automne seront sans

doute difficiles sur ce point précis du nombre de jours d'enseignement.

TOUT À CÔTÉ, en Nouvelle-Écosse, le premier ministre conservateur Don Cameron est sorti vainqueur d'une campagne faite de promesses portant sur la fin de la corruption et du patronage. Lorsque Cameron a remplacé le premier ministre John Buchanan (devenu sénateur), les conservateurs entraînaient désespérément de la patte dans les sondages.

Maintenant, ce sont les conservateurs qui sont donnés gagnants lors des prochaines élections. La raison derrière cette remontée se trouve dans la détermination que met Cameron à vaincre le patronage et la corruption, sans parler de son style personnel. Les sociétés ou compagnies qui s'adressent à lui pour obtenir des subventions n'obtiennent rien. Cameron continue à dire à ses concitoyens que les subsides et les dons gouvernementaux n'ont en aucune manière amélioré les perspectives économiques à long terme de sa province.



Don Cameron souligne de façon particulière la nécessité d'améliorer l'infrastructure, spécialement le port et l'aéroport d'Halifax, le réseau de routes et le système d'éducation. Il vise la privatisation de plusieurs sociétés d'État, ce qui comprendrait la société qui produit l'énergie électrique pour la Nouvelle-Écosse.

CAMERON, McKenna et Ghiz ont succédé à des politiciens au profil traditionnel qui comptaient sur Ottawa pour obtenir subventions et allocations. Les leaders de l'autre génération avaient joué avec finesse la carte du patronage et, pour se maintenir au pouvoir, utilisaient les largesses gouvernementales. Souvent, la pauvreté des Maritimes était telle que les gens se fiaient aux miettes gouvernementales. Au moment des élections, le peuple retournait les faveurs au parti qui avait distribué ces miettes.

À noter que ces trois politiciens ont été élevés dans un système révolu qu'ils ont rejeté. Ils ont constaté que l'état de dépendance face aux subsides gouvernementaux, à l'assurance-chômage, aux subventions et aux programmes visant à créer des emplois n'ont rien fait pour les Maritimes. Le chômage a toujours une cote élevée. La dépendance a empêché les citoyens de prendre des initiatives. Les octrois fédéraux ont rendu la région dépendante d'Ottawa.

Les trois dirigeants politiques ont maintenant convenu d'ouvrir tout achat gouvernemental aux sociétés installées dans cette région. Au cours des discussions sur la Constitution, ils font pression pour que l'on modifie l'article 121 garantissant la libre circulation des biens, des travailleurs, du capital et des services par tout le Canada. Ensemble, ils travaillent à une série d'initiatives pour l'ensemble de la région, ce qui comprend la coopération dans le tourisme, dans la promotion de l'économie et dans les échanges universitaires.

Fort lentement, les Maritimes vivent leur propre Révolution tranquille.